

# SOMMAIRE

Chroniques n° 33 - 2017

Éditorial	P. 3
Histoire du soldat Laugier, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. <i>Josette Chaperon-Gay</i>	P. 4
Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. <i>Gilles Delluc</i>	P. 43
Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. <i>François Reix</i>	P. 56
Le costume au Moyen Âge. <i>Sonia Breux-Pouxviel</i>	P. 66
Les églises à coupes. <i>Serge Laruë de Charlus</i>	P. 79
Éphéméride	P. 95

Responsable d'édition :

GÉRARD Francis  
Bernardières  
24340 CHAMPEAUX  
frgerard24@orange.fr

Lecture : Christiane Le Deley ; Sorties organisées par Jacques Jarry .

N. B. : Les articles publiés dans le présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



## ÉDITORIAL

Des Chroniques bien achalandées par des membres du **GRHIN** ou des personnes très proches. Les thèmes sont variés et intéressants, des 18<sup>o</sup>, 19<sup>o</sup>, 20<sup>o</sup> siècles pour se terminer en apothéose au Moyen Âge.

Que de souvenirs pour ces costumes dont nous avons essayé de rendre compte du mieux possible. Un grand merci aux membres du Conseil d'administration et à leurs amis qui se sont remarquablement prêtés au jeu ! Merci à Sonia pour tous ces tissus si remarquablement assemblés par ses soins. Un vrai spectacle !

Si la sortie de printemps fut très réussie, il en est du sujet, Lascaux 4, vraiment de grande qualité. Saint-Amand-de-Coly a parfaitement complété la sortie... ainsi qu'un repas... gastronomique, merci Jacques.

La sortie d'automne fut aussi très réussie, mais nous avions un intervenant de très grande qualité en la personne de monsieur Laruë de Charlus. Un grand merci à lui.

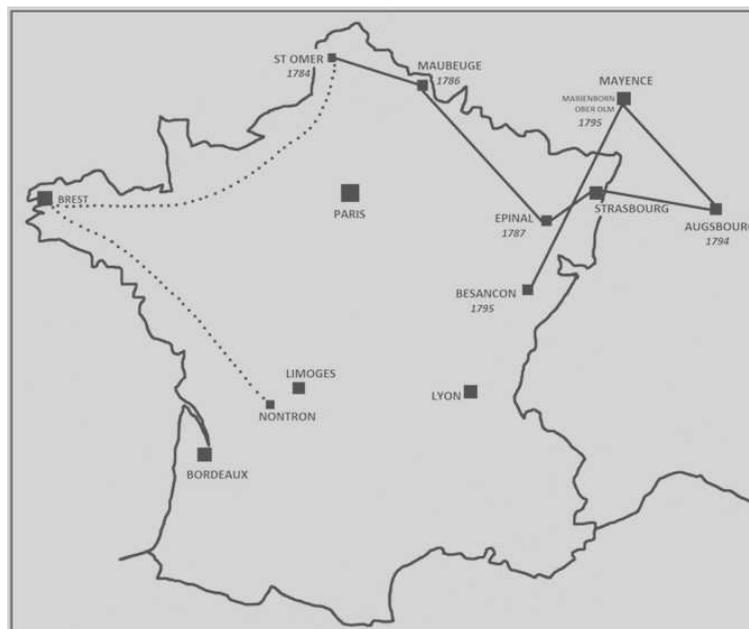
N'oublions pas Gilles et Brigitte Delluc qui nous ont fait l'honneur d'accepter cette publication du texte de leur conférence dans nos Chroniques, merci à eux.

Les autres intervenants nous ont laissé quelques résumés de leur plume que vous trouverez dans l'éphéméride.

Un bon cru, peut-être, dont nous vous souhaitons bonne et agréable lecture.

# HISTOIRE DU SOLDAT LAUGERIE

## PARCOURS MILITAIRE D'UN ENFANT DU NONTRONNAIS.



Grenadier d'infanterie de ligne



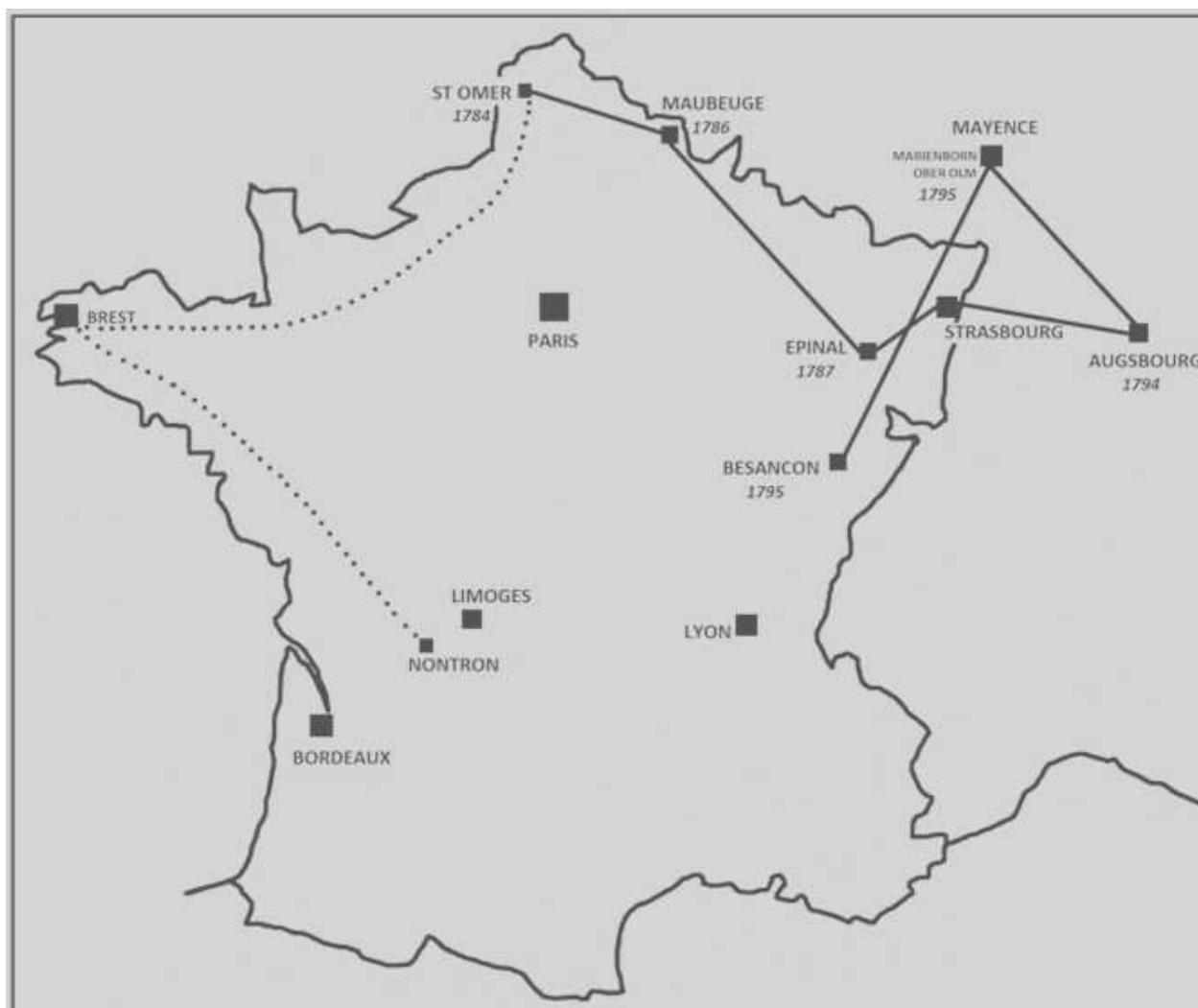
Dragon

Conférence donnée au GRHIN  
Par Josette Chaperon  
Le 2 février 2017.

# Histoire du soldat Laugerie

## Parcours militaire d'un enfant du Nontronnais.

NB :les numéro entre parenthèses correspondent aux références bibliographiques situées en fin d'article.



### Introduction.

C'est en préparant l'histoire de la Poste en Nontronnais à travers les marques postales, que j'ai découvert, parmi des lettres traitant la plupart du temps de problèmes juridiques, financiers ou commerciaux et n'ayant d'intérêt que par le cachet postal, une correspondance privée émanant d'un soldat originaire de Saint-Front-de-Champniers.

Situé à 8 kilomètres de Nontron, le village compte 371 habitants en 1793 ; en 1800 il n'en reste que 308 : une dépopulation générale dans les campagnes françaises due en grande partie aux levées en masse des hommes engagés dans les armées révolutionnaires. Saint-Front de-Champniers prend le nom de Bois-Lisonne pendant la période révolutionnaire, puis devient Saint-Front-sur-Nizonne.

Les lettres sont signées « *Laugerie* » ou « *Pecon* » noms suivis d'un grade ou qualificatif militaires, sans mention de prénom. Il s'agit de l'un des treize enfants d'André Pécon, Sieur de Laugerie (1731-1806), le plus important propriétaire foncier de la commune de St-Front dans laquelle est installée la famille depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle. (1)

Marié à Catherine Chaminade, André Pécon, Sieur de Laugerie, est père de cinq filles et sept garçons. C'est une personnalité locale : par les alliances de ses ancêtres il est apparenté aux Mandeix et aux Durand de Noailac ce qui lui permet, nous le verrons, d'avoir des relations qu'il sait faire jouer pour les intérêts de ses enfants.

C'est aussi un homme d'affaires soucieux de faire prospérer son patrimoine : il possède des biens en Bordelais et achète des biens nationaux. Enfin, c'est un politique ; élu député, il représente la paroisse de St-Front à l'assemblée du Tiers État à Périgueux en 1789. Il est même juré d'accusation pour le district de Nontron pendant la période révolutionnaire !

Des sept fils d'André Pécon, quel est celui dont nous possédons la correspondance ? Jean-Stanislas et François-Jacques décèdent en bas-âge, Jacques-Jean et Pierre-Philippe sont mentionnés morts aux armées sur les registres d'État Civil (leur décès est évoqué dans les lettres), Pierre-François est resté vivre et travailler en Nontronnais, quant à Jean dit « Cluseau » il est militaire comme trois de ses frères, mais meurt à Saint-Front en 1851.

Il reste donc Jean-Isaac né en 1761 dont le registre d'État Civil ne mentionne pas de date de décès ; il est âgé de 23 ans en 1784, année de la première lettre parvenue jusqu'à nous.

Neuf lettres s'échelonnent de 1784 à 1795 dont huit adressées à son père, écrites depuis les casernements successifs. 2300 kilomètres de périple militaire sur onze années que Jean-Isaac accomplit d'abord dans l'armée royale de Louis XVI, puis dans l'armée révolutionnaire.

J'ai donc retracé le parcours de ce Nontronnais qui tout au long de sa correspondance, nous livre des renseignements précieux sur les conditions difficiles de sa vie militaire. Il émeut aussi, par les relations à la fois soumises et conflictuelles qu'il entretient avec son père, par ses joies, ses espoirs ou sa détresse. Il n'oublie jamais, dans chaque lettre, de témoigner à sa mère et sa famille, son affection et son respect : *« je n'ay de plus grande satisfaction que quand je reçois des nouvelles d'un père et d'une mere que j'aime et que je cheris, comme ce que j'ai de plus cher au monde, dont le sort ma éloigné deux »* ou encore : *« mes assurances de respect ama chere mere et amon oncle, des amitié ames sœurs que j'embrasse de tout mon cœur »*.

La retranscription des lettres est fidèle ; l'orthographe et les tournures de phrases sont strictement respectées. Seuls certains groupes de mots attachés ont été séparés pour une meilleure compréhension du texte.



Maison des Pécon-Laugerie à Saint-Front sur Nizonne.

## Saint-Omer.

**Lettre du 28 juillet 1784** adressée à « Monsieur Laugier demeurant à St front de Champnier Juridiction de Nontron en perigord. A St front de Champnier.

*Mon très cher pere,*

*Je vous prie de mexcuser si jai tardé si longtemps a vous ecrire les embarras que nous avons eut tous ces jours ne mont pas permis de vous ecrire plutôt. Je vous dirai que le jour après nôtre arrivée a St omer jai été voir Mr de Salletton qui ma appris que vous etiés en bonne santé ainsi que ma chere mere, cequi ma fait un sensible plaisir, il ma remis en meme temps 36'' de votre part dont je vous suis infiniment obligé, je les ai employé le mieux qu'il ma été possible cependant comme je devois, je n'ai pas pu acheter tout cequi metoit necessaire, cest pourquoi mon cher père je vous serois bien obligé de menvoyer quelque couple de paires de bas, autant de chemises et quelques mouchoirs de poches. Je manque de tout cela. Je suis obligé afin de mentretenir de faire un service qui ne m'est payé qu'a raison de 5'' par mois. Voyés voir si avec cela je puis avoir culottes, guetres souillers Enfin tout cequi est nesessaire pour lhabillement d'un homme car on ne donne rien que l'habit, la veste et le chapeau, pour les autres choses il faut les avoir a ses depends cequi est bien difficile si on a le malheur detre abandonné de ses parents et si on a aucun etat afin de gagner dequoi acheter toutes ces choses. Mon cher père je vous prie de mecouter et de vouloir bien me faire passer ceque je vous demande. Je vous en marquerai ma reconnoissance par ma bonne conduite, et pas les bonnes nouvelles que vous recevrés de moi. Je vous dirai que je suis entré au Grenadiers le 7 de ce mois Jai cru ne pas devoir refuser ce poste parcequ'un grenadier est beaucoup mieux regardé que tout autre soldat ; outre cela il a beau plus davantage, Je crois, mon très cher père que vous ne me blamerés pas en cela, il est vrai qu'on ne parvient pas facilement dans cette compagnie, mais mon intention netant pas de rester continuellement au service jai preferé d'entrer aux grenadiers a attendre le grade de caporal dans une basse compagnie, dailleurs il nest pas dit que cela menpeche de parvenir car bien souvent ont choisit un grenadier pour le faire caporal dans une basse compagnie ; Je fairois ensorte de men rendre capable parceque pour parvenir plus haut il faut passer dabord par la. Je desirerois daller au pays afin davoir le plaisir de vous voir et de vous prier de me pardonner la faute que jai fait, ce nest pas seulement a present que je comence a men repentir il y a déjà longtemps, vous pouvez lavoir vu par ma derniere lettre, Jai parlé a Mr de Salletton pour me faire avoir un congé Mais suivant cequil ma dit je n'ai pas grande esperance ; si toutes fois je puis en avoir un je vous le marquerai et puis si vous jugés a propos de m ecrire si cela vous plait je vous serés obligé. Mais, mon cher père si vous ne trouvés bon de me voir cette année, daignés*

*aumoins, je vous prie menvoyer ceque je vous ai demandé plus haut car jen suis dans plus grand besoin ; Je finis, mon cher père en vous desirant une bonne santé ainsi qu'a ma chere mere et en vous priant de me croire avec un profond respect.*

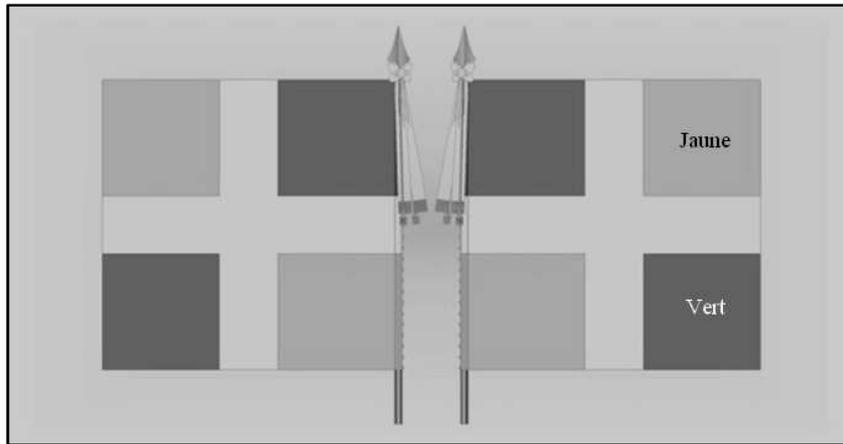
*Mon tres cher père Votre tres humble et très soumis fils Pecon grenadier au regnt daunis en garnison a St omer en artois.*

*A St omer. Le 28 juillet 1784*

*Mes assurances de respect, s'il vous plait, a ma chere mere et a mon oncle, jembrasse de tout mon cœur mes freres et sœurs. »*

Jean Isaac est incorporé dans le régiment d'Aunis qui s'est installé à St Omer au mois de juin 1784 après avoir été cantonné à Brest, ce qui laisse supposer un engagement antérieur, corroboré par l'évocation d'une précédente lettre et d'un changement d'affectation.

Issu en 1762 du régiment de Vaubécourt, celui d'Aunis est un régiment d'Infanterie de Ligne, sous le commandement du Colonel et Mestre de camp Antoine Louis Claude d'Apchon dont la famille est originaire du Forez. Antoine Louis, marquis de St Germain d'Apchon, seigneur marquis de Montrond, baron de Boisset et comte de Crémeaux sera guillotiné à Paris le 7 avril 1794 à l'âge de 45 ans.



Drapeau d'Ordonnance du Régiment d'Aunis

Dès son arrivée, Laugerie contacte « *Me de Salleton* » pour avoir des nouvelles de sa famille mais aussi et peut-être surtout pour les 36 livres que celui-ci lui apporte de la part de son père.

Périgourdin, Paul Stanislas de Salleton, seigneur de St-Michel, Chevalier de Saint-Louis, est capitaine commandant au régiment d'Aunis. Cette famille de magistrats, réside à Périgueux au moulin dit de Saint-Front, immeuble qui sera saisi et vendu à la ville de Périgueux « par un représentant du peuple en mission » pour fait d'émigration ; en 1819 la demande des Salleton pour récupérer ce bien sera rejetée. (2)

Jean Isaac est-il parti aux armées comme volontaire ou a-t-il été recruté par l'un de ces capitaines racoleurs qui battaient nos campagnes avec des méthodes souvent peu scrupuleuses ? La « faute » dont il fait état est-elle d'avoir choisi la carrière militaire contre l'avis de son père ou bien d'avoir été piégé comme nombre de ses congénères ? Avait-on d'autres projets pour lui ?

Saint-Omer est à l'époque une ville de garnison, dotée comme toutes les villes aux frontières du royaume, de fortifications et de casernes pour abriter les militaires.

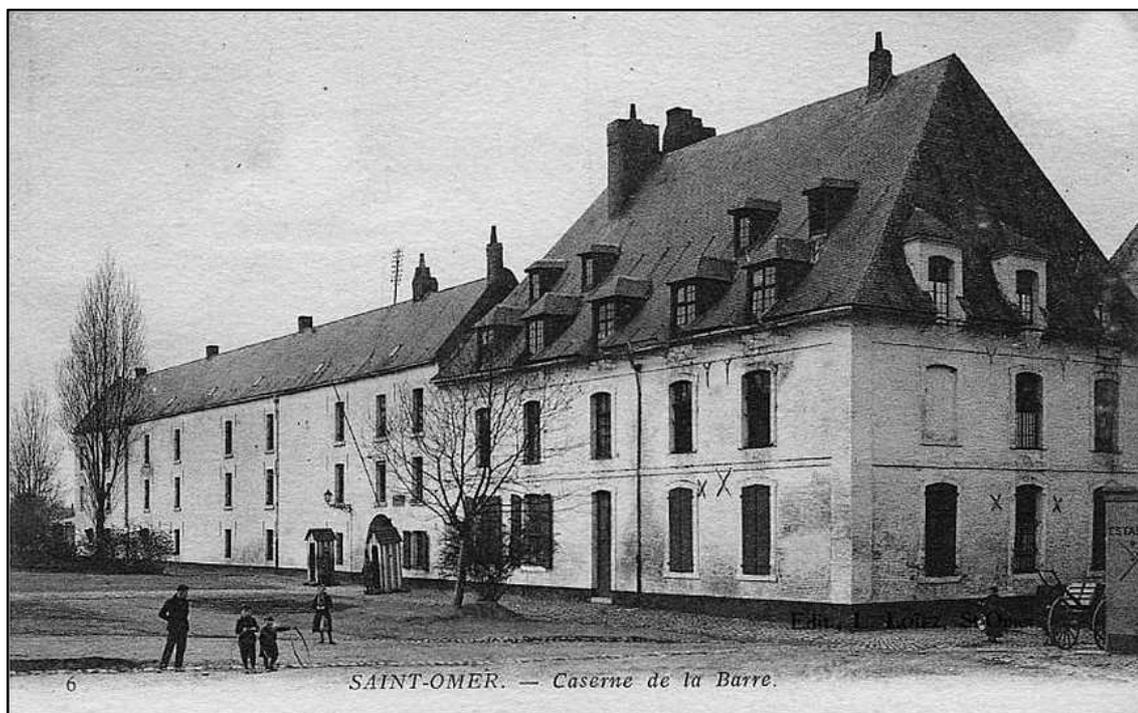


Plan de la Ville de Saint-Omer (Archives Communales)

Jusqu'en 1675, les militaires sont logés chez l'habitant, ce qui engendre des charges pour les occupants mais aussi des problèmes pour le rassemblement des troupes. Vauban pour y remédier fait donc construire des casernes.

La caserne d'Albret est réservée à la cavalerie, elle comprend des logements pour les soldats et les chevaux, ainsi que des pavillons plus confortables pour les officiers.

La caserne de la Barre et celle du Bueil (ou du Cygne) sont pour l'infanterie; la première peut accueillir en 1776 : 2800 hommes, la seconde 517 hommes. Laugier est logé dans l'une des ces deux casernes.



La caserne d'Infanterie de la Barre à Saint-Omer



La caserne du Cygne (ou du Bueil) à Saint-Omer

Jean Isaac est promu grenadier : au départ en 1661, les grenadiers sont des lanceurs de grenades contre la cavalerie (4 par compagnie) ; on les regroupe par la suite dans des compagnies distinctes attachées à chaque régiment. Ils deviennent l'élite de l'Infanterie, choisis pour leur bonne conduite et leur bravoure ; leur taille minimale requise est de cinq pieds quatre pouces (1m73) et ils doivent avoir au moins deux ans de bons états de service. Le capitaine de grenadiers peut choisir ses hommes dans d'autres compagnies en payant trente livres au capitaine à qui il les enlève. (3)

La solde est de 5 livres par mois (environ 250 euros), ce qui ne permet pas à Laugierie de « s'entretenir », d'où les demandes récurrentes d'argent à son père. En effet, l'État n'est guère généreux ! Le soldat doit compléter à ses frais son équipement ; il doit aussi se nourrir et assumer toutes ses dépenses d'entretien et de toilette. Son père vient de lui envoyer 36 livres (1 800 euros) afin qu'il puisse subvenir à ses besoins.

Jean-Isaac compte d'ailleurs devenir caporal dans une basse-compagnie pour améliorer sa condition (compagnie commandée par un sous-officier, appelé jusqu'à la révolution : bas-officier).



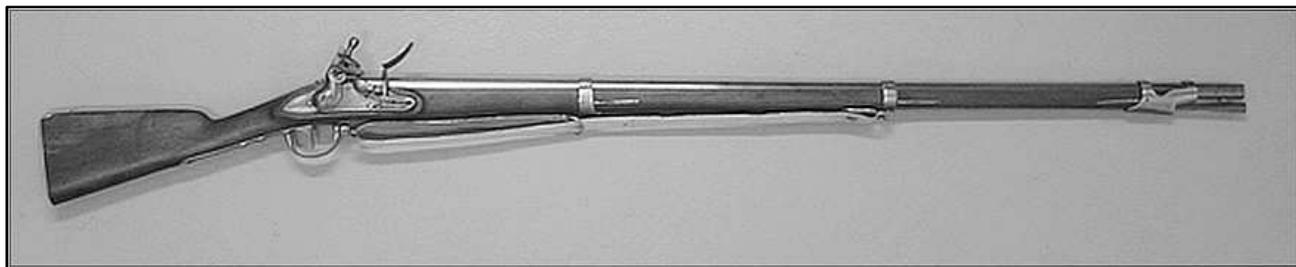
Grenadier d'Infanterie de Ligne.

A partir de 1779, l'Infanterie est en blanc, avec un habit, une veste et une culotte de tricot doublée de toile. L'habit comporte des revers de pièces cousues au devant pouvant se croiser sur la poitrine, les épaulettes sont rouges ainsi que la dragonne, le plumet de la coiffure et la grenade de retroussis. Aux pieds, des souliers de cuir noir à bouts carrés à hauts talons de bois ; sur la tête un chapeau de feutre noir aux bords roulés, celui-ci devant se porter « à l'ordonnance », c'est-à-dire enfoncé sur le sourcil droit, la corne de devant placée au-dessus du sourcil gauche découvert de l'épaisseur d'un demi pouce. (4)

L'armement est un fusil d'infanterie modèle 1777, œuvre de l'artilleur Gribeauval, mis au point à la fin de l'ancien régime. C'est un fusil à silex, à un coup, qui mesure 1,52 m et pèse 4,6 kg ; prolongé de sa baïonnette à douille, il atteint 1,92 m pour permettre au fantassin de se défendre contre une charge de cavalerie après avoir fait feu. En outre, le grenadier a la prérogative de porter le sabre-briquet, peu utilisé à la guerre mais servant plutôt pour les duels ; sabre court dont

la lame de 59,5 cm est gravée au recto d'une grenade enflammée avec le mot « **grenadier** » et au verso d'une seconde grenade enflammée avec le monogramme royal : deux L entrelacés.

L'origine de « briquet » reste floue, mais ce qualificatif vise à se moquer de la taille de ce sabre en comparaison de celui de la cavalerie. (5)



Fusil d'infanterie modèle 1777 (Musée de l'Armée).



Sabre-briquet (Musée de l'Infanterie).

## Maubeuge.

**Lettre du 3 juin 1786** adressée à « *Monsieur feuillade, Docteur en medecine Résidant a Nontron en perigord.*

*Monsieur*

*Je vous prie de mexcuser de la liberté que je prend vis avis de vous ; comme je sai que vous avez beaucoup d'assendense sur mon pere, je vous demende votre protection dans ce moment ici dont jen ai grand besoin.*

*Je vous dirai monsieur que je me trouve dans un grand enbarras, qui est celui davoit quelque dettes ches le boucher et boulanger qui mon fourni pour le prêt, il me persecute tous les jours, jai prie Mr Durant de vouloir mavencer quelque argent, comme mon père doit lui faire passer 36'' a la fin du courrant il n'en a rien voulu faire ne lui ayant point voulu declarer que je devois environ de 18 ou 20 '' crainte quil marrivat de la paine, je vous prierai de grace de vouloir faire dessider mon père a faire passer a Mr Durand le restant de la haute paye quil lui a promis de me faire qui est à reson de 4 S par jour qui se monte pour les autres six mois 36'' et parce moyen la je tiendrai mes dettes sans que personne de mes superieurs nen sachent rien et je contenterai mes creanciers que jai prie dattendre jusqua la fin du courrant, si vous pouvez obtenir cela de mon père vous mobligerai infiniment et suis en attendant l honneur de votre reponsse avec les sentiments les plus respectueux.*

*Monsieur Votre tres humble et obeissant serviteur. Laugerie Brigadier de la Compagnie de Darrot au Regiment de montmorency en garnison a Maubeuge. De Maubeuge le 3 juin 1786.*

*Je vous prierai de vouloir assurer ma Dame de Vildary de mes tres humbles respects ainsi que tous ces m<sup>rs</sup> et demoiselles sans oublier vos deux messieurs Corredon et Latarriere, que jenbrasse de tout mon cœur. Vous serai surpri peut etre de ce que jai change de compagnie comme etant un des plus ancien Brig.<sup>er</sup> on ma fait passer dans celle de Darrot pour etre premier Brigadier. Vous mavez parle dernièrement que je ferai bien de continuer letat que jai enbrassé ; jai ecri a mon père lequel quil preferoit que je continue ou que jantre dans les aides je vous prierai de lui en parler et de me faire savoir cequil vous dira, je suis bien sur comme neyant plus que onze mois affaire si je veux me rengager detre marechal des logis, mais quesceque cest, surtout quand il na pas une hote paye un peut resonable enfin jai prie mon père de me faire savoir sa dessizion je ferai comme il voudra je vous prie de lui enparler et sil ne veut pas mecrire quil vous...sa façon de penser, vous me le ferai savoir. Cest cependant bien malhereux pour moi de navoir pas encore reçu une de ses letres sil etoit possible de le faire consentir a me faire savoir sa facon de penser lui-même je vous serai oblige. »*

François Feuillade a fait ses études de médecine à la faculté de Montpellier et, docteur à Nontron, il a fait partie de la Confrérie de Notre Dame des Clercs en tant que syndic jusqu'en 1781 ; tout comme Villedary, avocat cité dans la lettre, c'est un membre de la bourgeoisie locale. (6)

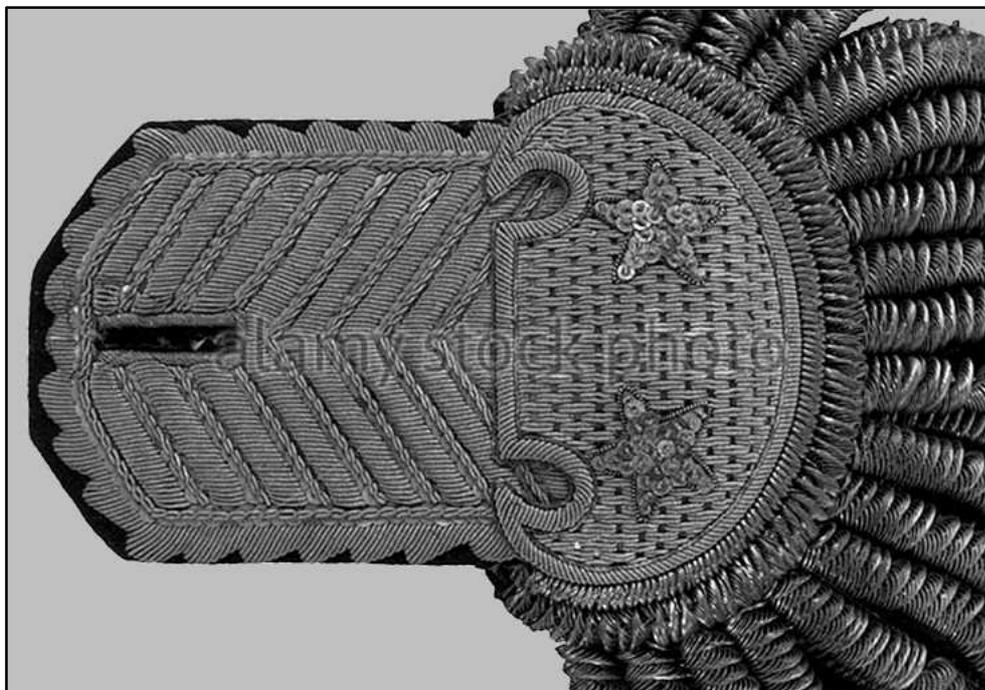
En 1786, la France est en paix, mais l'État est surendetté ; les intérêts des dettes absorbent plus de 50% du budget ! L'affaire du collier de la Reine a trouvé son dénouement le 31 mai avec l'acquiescement du Cardinal de Rohan.

Laugerie est passé au régiment de Montmorency qui est cantonné à Maubeuge sous les ordres du Comte Adalbert de Talleyrand Périgord (1758-1841) Mestre de Camp, avec pour Capitaine Ch. D'Arrot. (7)

Issu du régiment de Lescure en 1784, le régiment de cavalerie de Montmorency change à nouveau d'appellation en 1788 pour devenir le régiment des chasseurs des Évêchés. Les noms des régiments changent souvent, soit du fait de l'incorporation d'autres unités, soit du fait de changement de commandant dont il prend le nom. En l'occurrence, le comte Adalbert de Talleyrand est issu de la branche des ducs de Montmorency.

Le capitaine d'Arrot est vraisemblablement originaire du Poitou où les d'Arrot portent le titre de Chevalier (d'où sans doute la mention Ch.)

Déjà promu brigadier au cours des deux années qui se sont écoulées, Laugerie est maintenant bas-officier en tant que premier brigadier (équivalent de caporal). Son uniforme est celui de son corps d'armée. Le règlement du 21 février 1779 dispose à l'article 7 : « *Ceux des officiers qui auront le grade de brigadier des Armées porteront par distinction, sur l'épaulette, une étoile brodée d'or ou d'argent, en opposition de la couleur de l'épaulette* ». Cette distinction disparaîtra avec la période révolutionnaire. (8)



Épaulette de Brigadier, deux étoiles. (Source E.Bay).

L'avancement est pour le militaire une préoccupation constante où il peut gagner honneur, gloire et profit. Pour Laugerie, c'est avant tout la possibilité d'améliorer sa situation matérielle. Les volontaires de bonne famille parvenaient assez rapidement au grade de bas-officier, mais il fallait aussi la protection d'un supérieur, surtout lorsque celui-ci était originaire de la même province ; c'est le cas pour Jean-Isaac dont le père, membre de la bourgeoisie locale, entretient des relations avec les familles nobles de la région.

En fils obéissant et soumis, peut-être aussi pour se faire pardonner, Jean-Isaac s'en remet à son père pour la poursuite de sa carrière militaire : soit se rengager pour être maréchal des logis, grade supérieur, soit rentrer dans les aides, c'est-à-dire devenir aide de camp.

En temps de paix, l'oisiveté règne dans les casernes : les tentations sont grandes dans les villes de garnison : jeux, cabarets, galanterie... Le règlement défend aux fournisseurs de faire crédit au soldat « à peine d'être privé de son dû », mais rien n'y fait. S'il n'existe pas de sanctions pour dettes, Laugerie, qui semble en avoir beaucoup, risque de perdre son honneur, l'estime de ses supérieurs et de ses protecteurs qui ne lui accorderont pas le grade supérieur tant espéré ! Sans compter la colère de son père ! Il adresse donc une supplique à monsieur Feuillade afin qu'il intercède auprès de ce dernier.

A Maubeuge ville réputée pour sa manufacture d'armes créée en 1701, Vauban établit le nouveau périmètre de fortifications de forme heptagonale.



Plan des fortifications de Maubeuge. (Source BNF).

A l'intérieur du corps de place, sept corps de casernes de cavalerie et d'infanterie sont bâtis dans la ville basse, le long de la rive droite de la Sambre et sur des terrains de l'est. Elles peuvent héberger 4464 hommes à raison de trois hommes par lit, mais avec les militaires logeant chez l'habitant, la ville accueille en tout 6000 soldats. Les écuries abritent 942 chevaux ; enfin un arsenal et trois magasins à poudre sont édifiés contre les remparts. (9)

Il reste peu de traces de ces ouvrages, la ville de Maubeuge ayant été détruite à 90% en 1940.

## Épinal.

**Lettre du 27 juillet 1787** adressée à « Monsieur Laugier Bourgeois de St front de champnier en perigord par Nontron.

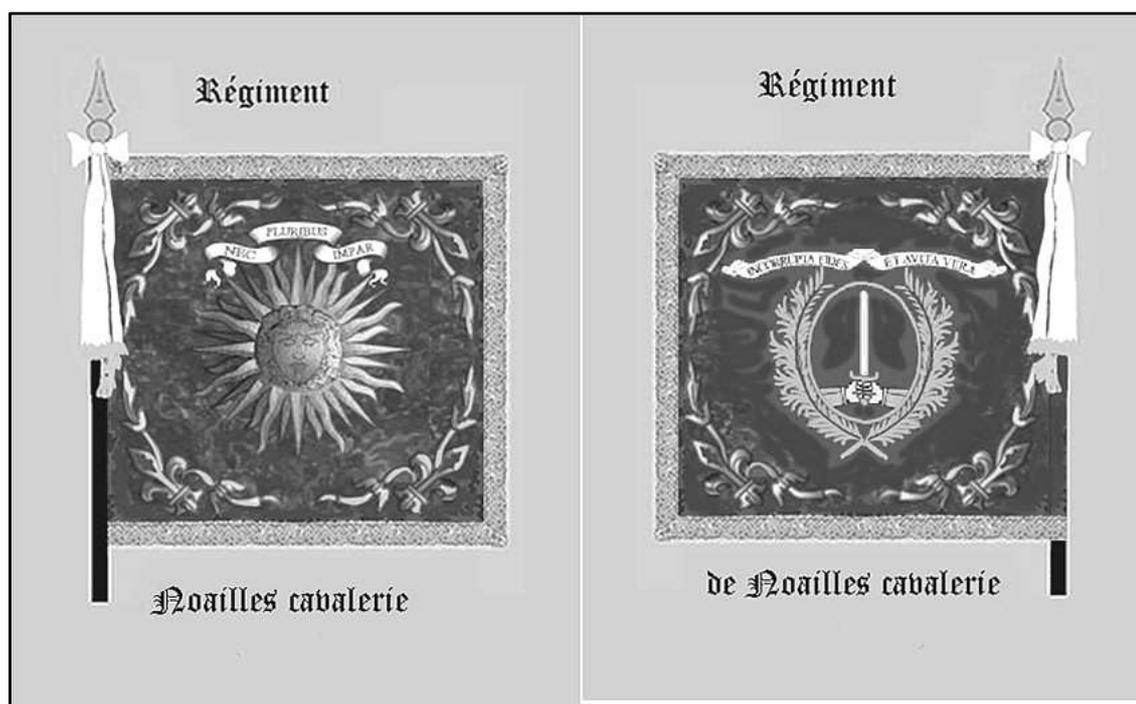
*Mon tres cher père*

*Jai parlé a Monsieur le prince Depoix il ma dit quil me renverai au pays, et ma chargé d un billet pour mettre dans votre letre, il ne me reste plus que dattendre leffet devos bontés pour pouvoir me rendre, quand a la haute paye que vous mavez promis je ne sai par quis vous voulez me la faire toucher je croyes que vous me lauriez fait toucher par M. de Lestrade officier au regt. Si vous voulez me faire passer quelque chose adresses le a Mr de Lestrade je partirai pour le pays au mois de 7bre et suis en attendant le plaisir et l'honneur de vous voir avec les sentiments les plus respectueux montres cher père votre tres humble et tres soumis fils. De Epinal ce 27 juillet 1787. Laugier Dragons au Regt de Noilles Comp. de fribourg en quartier a Epinal en Lorraine.*

*Jai remis la letre que vous mavies renvoye moi-même a Mr le prince Depoix jai été oblige dattendre quelque jours il netoit pas encore au regiment je ne lai pas mise a la poste parce que je savais quil viendrai bientôt. Bien des assurance de respect a ma mere et a mon oncle. »*

Cette année là, la révolte gronde déjà. Le 25 mai, les notables ont demandé par l'intermédiaire de La Fayette la tenue des États Généraux, sans succès ; le 16 juillet, le Parlement de Paris a réclamé leur convocation ; des émeutes populaires éclatent à Paris pour soutenir le Parlement.

Jean-Isaac est maintenant au régiment de Noailles-Dragons.



Étendard avers et revers « de Soye rouge, Soleil d'or au milieu brodé et frangez d'or » du régiment de Noailles

En 1787, ce régiment est placé sous le commandement du Maréchal de Camp de Poix (Prince Louis-Philippe Marc-Antoine de Noailles) duc de Mouchy ; aristocrate royaliste dont la famille est originaire du Limousin, il s'engage en 1779 dans la guerre d'indépendance des États-Unis auprès de La Fayette. En 1789, il sera député de la noblesse aux États Généraux, mais, arrêté, emprisonné puis libéré, il émigrera en Angleterre pour ne pas être guillotiné comme ses parents en 1794.



Portrait du Prince de Poix par Antoine-Laurent Dantan

Les dragons sont des fantassins « montés », particulièrement habiles au tir. Les exigences équestres requises sont réduites, mais peu à peu, ils abandonnent « l'esprit fantassin » pour « l'esprit cavalier » cherchant la charge à l'arme blanche plutôt qu'un tir bien ajusté. (10)

En temps de paix ils effectuent des travaux de génie ; en temps de guerre, ils sont sous le commandement de l'infanterie pour les sièges, et passent sous celui de la cavalerie pour les charges. Chaque compagnie de 40 hommes (dont seulement la moitié sont montés) possède 12 outils propres au service : 4 haches à tête carrée, 3 pioches, 3 serpes, 2 pelles angles arrondie.

L'uniforme est à dominante verte, jaquette longue, culotte de drap écru, guêtres et casque constitué d'une bombe en cuivre surmontée d'une crinière ornée d'un bandeau de fourrure. Jusqu'en 1789, les régiments de dragons sont les seules unités dotées d'un casque.



Dragon

L'armement est constitué d'un sabre à pointe courbée, d'un fusil à baïonnette, de deux pistolets et d'une giberne. Les chevaux sont généralement de petite taille ; la selle au 18<sup>ème</sup> siècle cherche à allier le confort du cheval et celui du cavalier par la recherche d'une posture conforme avec les canons de l'équitation : la position doit être naturelle, la ceinture proche du pommeau, le haut du corps porté en arrière, et les jambes tombant perpendiculairement le long des sangles. (11)

On peut s'étonner de la facilité avec laquelle Laugerie, bas-officier, aborde le Prince de Poix, Maréchal de Camp. Outre les relations de son père, il existe une familiarité et une égalité relatives entre le soldat et l'officier qui, certes ont des inconvénients pour la discipline mais qui sont très agréables au soldat en ce qu'elles « le dédommagent de sa mauvaise paye et de son méchant habit » ! (10)

Épinal en 1787 n'est pas encore connue pour son imagerie fondée en 1796. C'est une cité d'environ 6 000 habitants qui a appartenu au duché de Lorraine ; place forte au passé particulièrement mouvementé au gré des invasions (suédoises) et des occupations françaises elle est depuis 1685 une cité retombée dans le domaine royal. Fin 17<sup>ème</sup> et début 18<sup>ème</sup> siècles les fortifications sont pillées par les habitants et la forteresse est démantelée. En 1740 la caserne St-Eloi est construite avec les pierres des ruines du château mais elle est détruite par un incendie en 1923.

Les demandes d'argent à son père étant restées sans effet, Laugerie, dont la situation doit être très inconfortable et qui attend sa « haute paye » (rente que lui octroie son père pour augmenter sa solde) pour pouvoir se rendre au pays, sollicite l'un de ses supérieurs originaire de sa province, Monsieur de Lestrade, afin d'intercéder en sa faveur.

**Lettre du 3 août 1787** du Comte Albert de Lestrade, officier au régiment de Noailles, adressée à « *Monsieur Laugerie Bourgeois à St front de Champagne, près Nontron.*

*Epinal en lorraine le 3 aout 1787.*

*Votre fils dragon au Régiment, Monsieur, m'a fait part des dispositions oùvous etes delui faire une haute paye et de votre intention dela lui faire toucher par lavoye de quelqu'officier devotre pays qui s'intéresserait àlui. Comme il est en moi de m'intéresser en général pour tous les jeunes gens de notre province, et que votre fils le mérite particulièrement par la bonne conduite qu'il a eue depuis qu'il est au corps, j'accepte volontiers la charge qu'il m'a prié de prendre de vous écrire et de vous faire connaitre ma bonne volonté à vous obliger l'un et l'autre.*

*A cet effet, s'il est vrai quevous voulliez, monsieur, fournir quelque argent à votre fils, faites en passer a Mde la Comtesse del'estrade au château de Bouliens par perigueux et marquez lui comment vous voulliez qu'il soit remis à votre fils. Je remplirai vos vues.*

*J'ai l'honneur d'etre tres parfaitement, Monsieur, votre tres obéissant serviteur ».*

Albert de Lestrade est apparenté aux Lestrade de la Cousse, sieurs de Bouilhens. Nulle trace d'Albert dans les généalogies de la famille, mais on trouve par contre Jean-François, Comte de Lestrade, né en 1745, marié à Anne de Rochemorin, officier au régiment de Noailles, et qui décède à Périgueux en 1819. (12) Est-ce la même personne ? Albert n'a très certainement pas eu qu'un seul prénom. Le château de Bouilhens est situé sur la commune de Montagnac d'Auberoche.



Source : Blog « Nos châteaux en Périgord ».

A Périgueux, la famille possède l'Hôtel de Lestrade (Place du Coderc à l'angle de la rue de la Sagesse) :



Hôtel de Lestrade à Périgueux

## **Augsbourg.**

**Lettre du « 10 Vendémiaire 3<sup>ème</sup> année républicaine française »<sup>1</sup>** adressée « au citoyen Laugerie demeurant à bois lisone District et Canton de nontron.

*Augsberg<sup>2</sup> le 10 vendemaire 3.<sup>m</sup> année republicaine francaise*

*Liberté egalité. Vive la republique*

*Mon très cher père*

*Je ne saurai vous exprimer l'inquiétude ou je suis de ne recevoir aucune de vos nouvelles depuis près d'un mois et demi que je vous ai écrit. je crains que vous soyes malade et que ce soit la seule raison qui me prive de cette grande jouissance, car vous ne devez pas douter cher père de la joi que je recent dan mon cœur quand je recoit une lettre de vous,*

*Dans votre derniere vous me dite que le citoyen nouillac paroît inquiet sur le sort de son fils ne recevant aucune nouvelles delui cependant il a écrit asses souvent sans doute que les lettre se perdent. Vous me dittes que la nouvelles a couru a puybereaux quil avoit reçu un coup de sabre sur la jouë. Cela est faux. Ce n est point quil soit dans le cas de le refuser si l occasion se presentoit mais dieu mercy ce sort ne lui a pas encore étoit duë, ditte seulement à son père qu'il se porte bien et il vous dit bien des chose honettes.*

*Vous me demandes si je vais a la sale d'arme Nous sommes trop ocupés pour cela dailleurs les maitres ne donnent pas leçon, rien de nouveaux a larmée nous allons nôtre train toujours bien,*

*Vous mavès appris que mon oncle étoit retiré de l'employ cela me fait grand plaisir car il sera d'une grande utilité a la maison. Je suis en attendant de vos chere nouvelles Mon très cher père votre tres humble et obeissant fils Laugerie chasseur.*

*Mon adresse est toujours la même ».*

---

<sup>(1)</sup> 1<sup>er</sup> octobre 1794.

<sup>(2)</sup> Augsbourg.

---

Sept années se sont écoulées depuis la précédente lettre. La France, en état de guerre permanent à l'intérieur et à l'extérieur, est dans la tourmente de la Révolution. Robespierre a été guillotiné le 28 juillet, exécution qui marque la fin de la Terreur. Sur le terrain des opérations militaires, l'armée, après avoir essuyé de cinglantes défaites, est désormais victorieuse ; Carnot nommé délégué à la guerre par le Comité de Salut Public a créé la première armée nationale française composée des jeunes recrues de la levée en masse de 1793 et des vieux soldats de métier. Le découragement, l'indiscipline, le manque de confiance dans les officiers ont fait place à l'enthousiasme et au patriotisme dont fait preuve Jean-Isaac par son en-tête de lettre: « *Liberté égalité Vive la république* ».

De trois armées en 1791 (du Rhin, du Nord et du Centre), avec un effectif de 200 000 hommes, on passe à douze qui portent le nom du département où elles opèrent ou le nom du pays qu'elles envahissent avec 804 000 hommes. L'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du général Michaud est composée de quatre divisions d'environ 38 000 hommes ; elle est déployée d'est en ouest dans la région de Spire (entre Strasbourg et Mayence, dont le siège, en octobre 1794, vient juste de commencer).

Laugerie signe « chasseur » : Il a donc du réintégrer le régiment de Montmorency-Dragons qui en 1788 est nommé régiment de chasseurs des Évêchés, puis, révolution oblige, est devenu le 1<sup>er</sup> janvier 1791 le 2<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval qui combat dans l'armée du Bas-Rhin. Le régiment de Noailles quant à lui, fait campagne dans l'armée d'Italie depuis 1792 et reste un régiment de dragons jusqu'en 1815. On peut supposer que Jean-Isaac a participé, entre autres, à la prise de Wissembourg, de Trêves, et de Sprimont ; le 18 octobre l'attend une bataille pour la prise de Worms. Mais il n'a pas le droit dans sa correspondance de donner des renseignements militaires sous peine de trahison ; il donne juste des nouvelles d'un de ses compatriotes tout en restant évasif.



Le Général Michaud (Claude Ignace François) 1751-1835



Chasseur à cheval

L'uniforme est fait d'un habit vert, parements écarlates, schako. L'armement est un sabre courbe. (4)

Depuis 1793, environ 1 200 villes et villages ont pris un nom révolutionnaire suite à l'« invitation » de la Convention Nationale qui procède à la déchristianisation et souhaite effacer toute référence à l'ancien régime. Ainsi St-Front-de-Champniers a été renommé Bois-Lisonne.

**L**A CONVENTION NATIONALE décrète que les communes qui ont changé de noms depuis l'époque de 1789, feront passer au comité de division la nouvelle dénomination qu'elles ont adoptée; & invite celles qui changeront les noms qui peuvent rappeler les souvenirs de la royauté, de la féodalité ou de la superstition, de s'en occuper incessamment, & de faire passer dans le courant du second mois, les délibérations de leurs communes, au comité de division de la Convention.

*Visé par l'inspecteur. Signé S. E. MONNEL.*

Extrait des Décrets de la Convention Nationale. ( Source :Archives Nationales)

Le « *citoyen Nouillac* » n'est autre que Laurent Durand de Noailhac (nommé également Guillaume Sylvain) Seigneur de Puyberaud et de La Barde, né en 1742, demeurant à St Front de Champniers et cousin par alliance d'André Pécon. Avocat au Parlement, il a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Cette branche des Noailhac paraît s'être éteinte au 19<sup>ème</sup> siècle, contrairement aux Durand du Repaire et Durand de Ramefort. (14)



Le manoir de Puyberreau

## Ober Olm.

**Lettre du « 20 Nivôse l'an 3<sup>ème</sup> de la République »<sup>1</sup>** adressée au « *Citoyen Laugerie a bois lisonne district et Canton de Nontron.*

*A obroulm ( Ober Olm) devant mayence le 20 nivos l'an 3.<sup>me</sup> de la republique*

*Mon très cher père*

*Je vous ecrit la presente pour vous prier de me donner de vos nouvelles, car lespace de trois mois sest ecoulée sans que j'oye reçu aucune de vos nouvelles. Je crain que vous soyes malade et que cela soit la seule raison par laquelle je ne reçois aucune nouvelle de vous, daprès 2 differentes lettres que je fous ay ecrit par lesquelles je vous remercié de 80'' que jai reçu de vous, 50'' en assignats et 30'' en numeraire. Veullies donc cher père je vous prie m'ecrire plus souvent qu'à lordinaire, car je n'ay de plus grande satisfaction, que quand je reçois des nouvelles d un père et d'une mere que j'aime et que je chers, comme ce que jai de plus cher au monde, dont le sort ma eloigné deux.*

*Je vous dirai avec peine que labarde mon camarade à été blessé a la tête d'un coup de sabre même il étoit pris prisonnier sans quelqu'un de ses camarade qui lui on donné du secourt, car ils étoit 4 ongrois hussard après lui. Je ne l'ai pas vu, mais lon ma assuré que sa blessure n'étoit pas dangereuse, je ne vous dirai pas dans qu'el hopital il est, car je nen sais rien. Je nai pas put le decouvrir encore. il ny à rien de nouveaux a larmée. sinon qu'il nous est arrivé 15000<sup>H</sup> de renfort d'infanterie et 2000 hommes de cavalerie. cest de la troupe qui vient de devant manem, (<sup>2</sup>) vous devez avoir appris par vos journaux la prise du fort de manem la ou les français passeront le rhin quand il voudront.*

*Je vous dirai que depuis 3 mois nous eprouvons les frois les plus rigoureux, mais nous ferons voir a nos ennemis que les français republicains son patients, et qu'ils savent vivre au millieu des orages, nous recevont tous lejours un nombre infini de deserteurs qui sont las de souffrir la fin et de faire la guere.*

*Je vous prie cher père lorsque vous mecrirai de me donner des nouvelles de mes freres et ladresse du gendarme car je désireroit beaucoup lui ecrire. C'est dans les plus respectueux que jai l'honneur d'etre avec respect cher père Votre très humble et obeissant fils Laugerie chasseur. Votre très humble obéissant fils Laugerie chasseur.*

*Vous ferai agréer je vous prie des assurances de respect a ma chere mere et a mon oncle, des amitié a mes sœurs que j'embrasse de tout mon cœur. Si vous avès occasion de voir les citoyennes coendet vous les assurerés de mes respect ».*

---

(<sup>1</sup>) 9 janvier 1795.

(<sup>2</sup>) Mannheim. Ville sur le Rhin au sud de Mayence.

---

Laugerie est maintenant à Ober Olm devant Mayence qui est l'épicentre de la contre-révolution. La ville est retombée aux mains des Prussiens en juillet 1793. Un an plus tard, les Français tentent de reprendre Mayence en formant blocus par une ligne retranchée qui cerne la place forte. La ligne d'Ober-Olm, de 6 700 hommes est commandée par le général Mengaud (François Xavier de. 1752-1830). Onze mois de siège dans des conditions très rudes et des combats permanents : Jean-Isaac a un camarade, Labarde, blessé par des hussards hongrois. L'offensive autrichienne victorieuse du 29 octobre 1795 mettra fin à ce siège.

Les soldats souffrent dans les deux camps : les déserteurs étrangers affluent fuyant un quotidien devenu insupportable. Si jusqu'en 1793 la Nation les a reconnus et leur a donné un statut, les intégrant même « *soit dans les bataillons de volontaires, soit dans les différents corps de troupes de ligne...* » il en va tout autrement désormais. « *Aucun déserteur étranger ne sera admis à servir dans les Armées de la République... il faut trouver les moyens de les occuper utilement* » (décret du 2 décembre 1793). La Convention va donc prendre des mesures pour les répartir dans les départements, chaque Commissaire nommé pour effectuer cette répartition devant « *leur faire sentir que quoiqu'elle renonce à les avoir à son service, elle (la République) est encore assez généreuse pour ne pas leur refuser l'hospitalité* ». (15)



Au cours du siège de Mayence, le capitaine Coutelle de la Compagnie des Aéroliers, utilise un ballon d'observation pour surveiller le dispositif de l'ennemi. Pour la première fois utilisé pendant la bataille de Fleurus (26 juin 1794), l'aérostat, gonflé, est traîné par une poignée de soldats sous le feu ennemi ; les notes d'observation sont lancées à terre attachées à de petits sacs de sable. (16)

Laugerie a reçu de son père 80 livres dont 50 en assignats. L'origine des assignats remonte à décembre 1789 lorsque fut créée la Caisse de l'Extraordinaire pour recevoir le produit de la vente des biens confisqués au Clergé ; dès septembre 1790, l'assignat devient du papier monnaie « *reçu comme espèces sonnantes dans toutes les caisses publiques et particulières* ». Mais, pour faire face aux dépenses (notamment militaires) de l'État, le montant des émissions s'élève dans un mouvement qui s'accélère jusqu'en 1796 : leur prolifération n'est plus en rapport avec le gage des domaines nationaux auxquels ils font référence ; leur valeur s'effondre.

En 1791 le montant des assignats en circulation est de 560 millions de livres, en février 1796 il est passé à 34 500 millions de livres ! Dans le même temps la valeur de 100 livres en assignats chute de 96,74 à 0,50. (17)

Le Directoire arrêtera les émissions et détruira la planche à billets le 19 février 1796.



Assignat de quatre cents livres.

Jean-Isaac utilise désormais en entête de lettre le calendrier révolutionnaire. Celui-ci est créé le 6 octobre 1793 par la Convention, afin d'exalter la république et là aussi, supprimer toute référence à l'ancien régime ou au christianisme. Mis en place rétroactivement à partir du 22 septembre 1792 (1<sup>er</sup> vendémiaire an I, jour de la proclamation de la république), ce calendrier est basé sur 12 mois de 30 jours ; on ajoute 5 jours dits « sans culottides » en fin d'année (6 les années bissextiles).

Cudomne.			Hiver.			AN III			Printemps.			Été.		
VENDEMAIRE (Du 22 Sep. au 21 Oct. 1794.)	BRUMAIRE (Du 22 Oct. au 20 Nov. 1794.)	FRIMAIRE (Du 21 Nov. au 20 Dec. 1794.)	NIVÔSE (Du 21 Dec. au 19 Janvier 1795.)	PLUVIÔSE (Du 20 Janvier au 18 Fev. 1795.)	VENTÔSE (Du 19 Fev. au 20 Mars V.S.)	GERMINAL (Du 20 Mars au 19 Avril V.S.)	FLOREAL (Du 20 Avril au 19 Mai V.S.)	PRAIRIAL (Du 20 Mai au 18 Juin V.S.)	MESSIDOR (Du 19 Juin au 18 Juil. V.S.)	THERMIDOR (Du 19 Juil. au 17 Août v.s.)	FRUCTIDOR (Du 18 Août au 21 Sep. v.s.)			
Lunes n. l. k. 2. n. l. 2. p. q. 10. p. l. p. q. 10. p. l. 2. p. q. 9. p. l. 10. d. q. 23.														
1 Pomme. 2 Celeri. 3 Poire. 4 Betterave. 5 Oie. 6 Batarni. 7 Carotte. 8 Amarante. 9 Panais. 10 Charrie. 11 Salsifis. 12 Moutarde. 13 Topinambour. 14 Endive. 15 Divion. 16 Belle de nuit. 17 Citrouille. 18 Carraïon. 19 Fournesol. 20 Pivoine. 21 Chanvre. 22 Friche. 23 Pavot. 24 Amarant. 25 Boeuf. 26 Aubergine. 27 Piment. 28 Tomat. 29 Orge. 30 Onneau.	1 Pomme. 2 Celeri. 3 Poire. 4 Betterave. 5 Oie. 6 Batarni. 7 Carotte. 8 Amarante. 9 Panais. 10 Charrie. 11 Salsifis. 12 Moutarde. 13 Topinambour. 14 Endive. 15 Divion. 16 Belle de nuit. 17 Citrouille. 18 Carraïon. 19 Fournesol. 20 Pivoine. 21 Chanvre. 22 Friche. 23 Pavot. 24 Amarant. 25 Boeuf. 26 Aubergine. 27 Piment. 28 Tomat. 29 Orge. 30 Onneau.	1 Raisin. 2 Citrouille. 3 Poire. 4 Betterave. 5 Oie. 6 Batarni. 7 Carotte. 8 Amarante. 9 Panais. 10 Charrie. 11 Salsifis. 12 Moutarde. 13 Topinambour. 14 Endive. 15 Divion. 16 Belle de nuit. 17 Citrouille. 18 Carraïon. 19 Fournesol. 20 Pivoine. 21 Chanvre. 22 Friche. 23 Pavot. 24 Amarant. 25 Boeuf. 26 Aubergine. 27 Piment. 28 Tomat. 29 Orge. 30 Onneau.	1 Tourbe. 2 Kanké. 3 Riquem. 4 Nefle. 5 Cochon. 6 Mâche. 7 Chou fleur. 8 Figue. 9 Scorsonère. 10 Ail. 11 Carotte. 12 Pêche. 13 Carotte. 14 Carotte. 15 Carotte. 16 Carotte. 17 Carotte. 18 Carotte. 19 Carotte. 20 Carotte. 21 Carotte. 22 Carotte. 23 Carotte. 24 Carotte. 25 Carotte. 26 Carotte. 27 Carotte. 28 Carotte. 29 Carotte. 30 Carotte.	1 Laurière. 2 Mousse. 3 Fraigon. 4 Fraillon. 5 Fraillon. 6 Laurière. 7 Anadon. 8 Moutarde. 9 Moutarde. 10 Moutarde. 11 Moutarde. 12 Moutarde. 13 Moutarde. 14 Moutarde. 15 Moutarde. 16 Moutarde. 17 Moutarde. 18 Moutarde. 19 Moutarde. 20 Moutarde. 21 Moutarde. 22 Moutarde. 23 Moutarde. 24 Moutarde. 25 Moutarde. 26 Moutarde. 27 Moutarde. 28 Moutarde. 29 Moutarde. 30 Moutarde.	1 Turlage. 2 Cornailler. 3 Diolar. 4 Troine. 5 Bouc. 6 Carret. 7 Bouleau. 8 Jonquille. 9 Ail. 10 Couvreur. 11 Perrenche. 12 Orme. 13 Morle. 14 Clire. 15 Abille. 16 Laitue. 17 Melize. 18 Cigie. 19 Ravis. 20 Ruche. 21 Statue. 22 Romane. 23 Romane. 24 Romane. 25 Romane. 26 Romane. 27 Romane. 28 Romane. 29 Romane. 30 Romane.	1 Rose. 2 Chêne. 3 Trifile. 4 Angélique. 5 Canard. 6 Melise. 7 Mignot. 8 Champignon. 9 Serpolet. 10 Fautte. 11 Fraise. 12 Saugon. 13 Pail. 14 Chamere. 15 Caille. 16 Corvaise. 17 Pimprenelle. 18 Pavot. 19 Arroche. 20 Jarchoir. 21 Statue. 22 Fritillaire. 23 Chiro-faut. 24 Colte-lal. 25 Carpe. 26 Favaire. 27 Lavette. 28 Yverve. 29 Hym. 30 Coulette.	1 Luzerne. 2 Hemerocall. 3 Trifile. 4 Angélique. 5 Canard. 6 Melise. 7 Mignot. 8 Champignon. 9 Serpolet. 10 Fautte. 11 Fraise. 12 Saugon. 13 Pail. 14 Chamere. 15 Caille. 16 Corvaise. 17 Pimprenelle. 18 Pavot. 19 Arroche. 20 Jarchoir. 21 Statue. 22 Fritillaire. 23 Chiro-faut. 24 Colte-lal. 25 Carpe. 26 Favaire. 27 Lavette. 28 Yverve. 29 Hym. 30 Coulette.	1 Seigle. 2 Avoine. 3 Oignon. 4 Veronique. 5 Mulet. 6 Romarin. 7 Concombre. 8 Chalcidus. 9 Ail. 10 Fautte. 11 Corvaise. 12 Pail. 13 Pail. 14 Pail. 15 Pail. 16 Pail. 17 Pail. 18 Pail. 19 Pail. 20 Pail. 21 Pail. 22 Pail. 23 Pail. 24 Pail. 25 Pail. 26 Pail. 27 Pail. 28 Pail. 29 Pail. 30 Pail.	1 Epautre. 2 Boudon. 3 Melon. 4 Froid. 5 Belier. 6 Romarin. 7 Armoise. 8 Carthame. 9 Mures. 10 Arrosoir. 11 Panis. 12 Salicot. 13 Abricot. 14 Bayle. 15 Rabais. 16 Tabac. 17 Grenille. 18 Geze. 19 Cerise. 20 Parc. 21 Manthe. 22 Cumon. 23 Haricots. 24 Carotte. 25 Carotte. 26 Carotte. 27 Carotte. 28 Carotte. 29 Carotte. 30 Carotte.	1 Paine. 2 Millet. 3 Liège. 4 Liège. 5 Liège. 6 Liège. 7 Liège. 8 Liège. 9 Liège. 10 Liège. 11 Liège. 12 Liège. 13 Liège. 14 Liège. 15 Liège. 16 Liège. 17 Liège. 18 Liège. 19 Liège. 20 Liège. 21 Liège. 22 Liège. 23 Liège. 24 Liège. 25 Liège. 26 Liège. 27 Liège. 28 Liège. 29 Liège. 30 Liège.				

Calendrier révolutionnaire

Pour le nom des mois, Fabre d'Églantine, aidé d'André Thouin jardinier au Muséum d'Histoire Naturelle, s'inspire du rythme des saisons et des évènements qui y sont associés : vendémiaire pour les vendanges, nivôse pour la pluie... De même les noms associés aux jours sont choisis parmi les fleurs, plantes, animaux, outils du monde agricole. (Plus de saints !)

En fin de lettre Laugierie assure de ses respects « les citoyennes Coendet » : le sieur de Puybureau, propriétaire du château de La Barde, y héberge M. Cohendet ancien colonel suisse, et sa famille. (18)



Le Château de La Barde

Le château de la Barde est situé au nord-ouest de Saint-Crépin-de-Richemont, sur le Boulou, un affluent de la Dronne. Au XVème siècle il a appartenu à Jeanne Saulnier, demoiselle de la Barde. C'est aujourd'hui une propriété privée qui ne se visite pas.

## **Marienborn.**

**Lettre du « 9 Pluviose l'an 3<sup>ème</sup> de la République Française<sup>1</sup> Une et Indivisible. Marienborne devant Mayence » adressée « au citoyen Pecon Laugerie.**

*Mon très cher père*

*J'ai reçu votre lettre chargée du 16 nivose contenant 50'' desquel je vous remercie. et soyes persuadé que je ne les employerai que très apropos, selon mes petits besoins. Le plaisir que votre lettre ma causé auroit été complét si je ny eut appris que votre santé étoit alterée par un rumatisme jété sur vos rhins. Mais dieu mercy vous esperer en être quitte bientôt. ces ce que je desire ;*

*Quand à Labarde il est présentement à l'hopital à landau<sup>2</sup> il a reçu comme je vous ai déjà marqué par ma dernière un coup de sabre à la tête, j'ai reçu de ses nouvelles il y à environ 8 jours. Il me marque que son évacuation et le mauvais pensement qu'il à reçu lui à fait former un depôt à la tête, et qu'on alloit luy faire une incision et que son cheval le jour qu'il a été blessé lui avoit mis le pieds sur les parties, et qu'il luy étoit venu une grosseur comme une descente. Mais que cependant il croyoit qu'il en seroit quitte pour du mal seulement. Je lui écris par ce même ordinaire et lui fait par de ceque vous me ditte dans votre lettre et je lui fait connoître son tore envers son père. Q'uang à l'egard de ceque vous me ditte du citoyen Sevin, j'ai vû une lettre de lui par laquelle il luy demandoit en qu'elle manière il vouloit qu'il lui fit passer son argent, Labarde lui a fait de suite réponse devant moi, sandoutte que la lettre sest perduë. J'ai vû hier le facteur du regt qui ma dit que le citoyen roland larouviere Lieutenant-Colonel avoit reçu de l'argent pour lui faire passer et qu'il sen étoit ocupé de suite. J'avois déjà appris la fatale nouvelle de la mort de mon frere par la voië de Naudu (?). Je puis vous dire cher père que cette triste nouvelle ma causé beaucoup de chagrin. Car dans moins d'un an je perd deux freres que j'aimois et que cherssoit plus que moi-même..*

*Vous mapprenes un éffés de la revolution ches la citoyenne monlaud cela me surprend fort ca elle detestoit les mariages republicain et surtout chès les sidevant eclesiastique. quoique ça elle infortune pas beaucoup sa famille. Je ne suis pas surpris anquelques façon du mariage de Mergnon (?) car je nignore pas que ces la lacheté avers sa patrie qui la fait marier. Je n'ai aucune nouvelle de larmée avous donner dans ce moment sinon que nous souffrons les froids les plus grands que jamais lon aye vû. Je suis en attendant de vos cheres nouvelles Mon très cher père Votre tres humble soumis fils. Laugerie chasseur. Mes assurance de respect a ma mere ainsi qu'à mon oncle. Des amitie a mes sœurs. Si vous voyes le citoyen durand vous lassurerai de mes respect ainsi que les citoyens Coendet. »*

---

<sup>(1)</sup> 5 janvier 1795.

<sup>(2)</sup> Ville au sud de Mayence.

Laugerie, toujours devant Mayence, est maintenant sur la ligne retranchée de Marienborn. Soit il a changé de division pour passer sous les ordres du général Gouvion-Saint-Cyr commandant cette ligne, soit la division d'Ober-Olm du général Mengaud a rejoint celle de Marienborn. L'armée devant Mayence est toujours le 28 janvier sous le commandement du général en chef Michaud qui à plusieurs reprises s'adresse, en vain, au Comité de Salut Public pour lui faire part de l'état déplorable de l'armée de siège. Malgré tous les travaux qu'il fait effectuer pour rendre les cantonnements plus commodes, la rigueur de l'hiver est telle qu'un grand nombre de soldats, déjà fatigués par un service extrêmement pénible, périssent de froid et de misère ; la presque totalité des chevaux a disparu ! (19)

La bataille du 29 octobre laissera dans le camp français : 3 000 morts ou blessés, 1 800 prisonniers et l'abandon de 138 canons.

Son camarade Labarde étant soigné à l'hôpital de Landau, Laugerie décrit avec force détails( !) ses blessures et donne de ses nouvelles à son père afin qu'il les transmette à sa famille pour la rassurer.

Landau, reprise par les Français en 1713, est une des plus fortes places d'Europe fortifiée par Vauban. Dotée d'un arsenal important, l'armée y avait entreposé « quantité de poudres et d'artifices. Un évènement imprévu les enflamma le 30 frimaire an III (21 décembre 1794) et par l'explosion la plus terrible, renversa une grande partie des édifices voisins...On n'a jamais pu découvrir les auteurs de ce désastre ». (20)

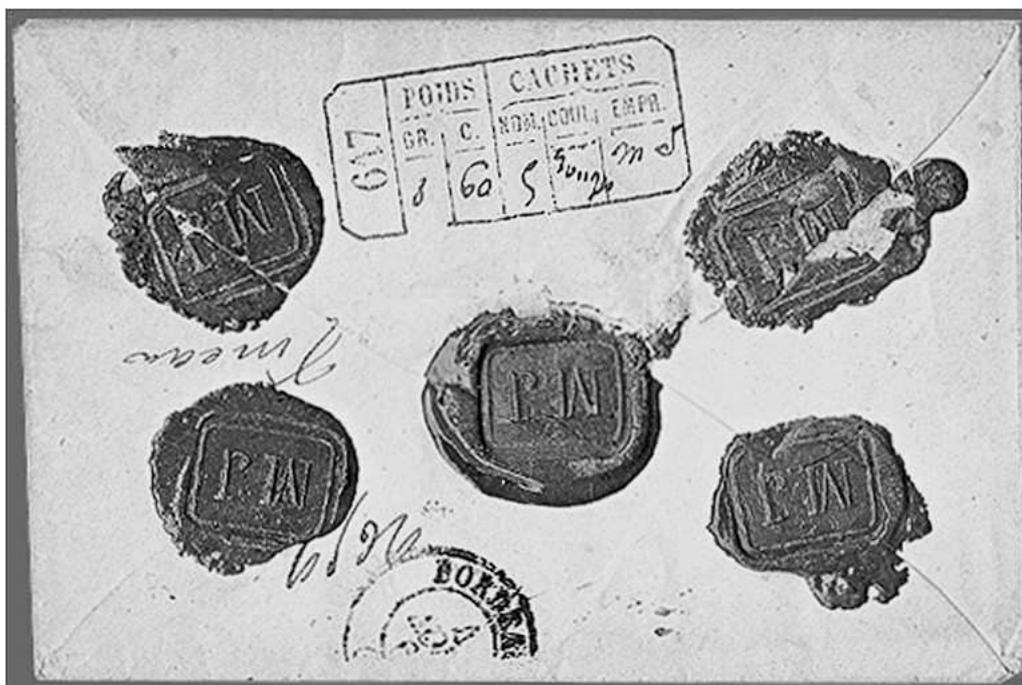


L'hôpital militaire de Landau.

La première pierre de l'hôpital de Landau est posée en 1736 ; il est pourvu de « 50 lits par salle dont 6 égales font 300 lits à 3 hommes par lit, 900 hommes, deux salles au grenier moindres de 40 lits, 80 lits à 3 hommes, 240 ; pour les vénériens, 36 lits à 2 hommes, 72 ; scorbutiques, 20 à 2 par lit, 40. Total pour 1 252 malades ». (21)

La famille Laugerie est endeuillée par la mort aux armées de deux de ses fils, Jacques-Jean né le 10 juillet 1757 et Pierre-Philippe né le 29 mars 1771. En quelle année ? Les registres d'État Civil ne mentionnent que « mort aux armées ». Jean-Isaac n'a plus qu'un frère cadet en service dans l'armée : Jean dit « Cluseau » né le 16 juin 1773.

André Pécon a envoyé à son fils 50 livres dans une lettre dite « chargée ». Le chargement existe depuis 1759 : on peut y glisser de l'or ou du papier monnaie en payant le double du tarif normal ; les conditions d'envoi sont très règlementées à savoir « l'enveloppe doit être fermée avec au moins deux cachets de cire avec empreinte. Ces cachets doivent être placés moitié sur les plis supérieurs, moitié sur les plis inférieurs de l'enveloppe de manière que l'un et l'autre plis se trouvent réunis sous le même cachet » (22)



Verso d'une lettre chargée

Les sentiments patriotiques et républicains de Laugerie se manifestent à nouveau pour fustiger la citoyenne Monlaud (famille originaire de Saint-Pardoux-la-Rivière ?) chez qui doit être célébré un mariage « républicain ».

En 1790 est promulguée la Constitution Civile du Clergé qui soumet l'Église au pouvoir civil et oblige les prêtres à prêter serment à la Constitution ; ceux-ci seront désormais élus et percevront un traitement de l'État. Il en ressort deux catégories d'ecclésiastiques, les « jureurs » ou assermentés, et les « réfractaires » ou insermentés. Pour radicaliser un peu plus la déchristianisation, une loi de Brumaire An II (novembre 1793) exempte de la prison et de la déportation les prêtres mariés (à défaut l'adoption d'un enfant ou l'entretien d'un vieillard indigent). Il y eut ainsi pendant la période révolutionnaire, environ 6 000 mariages de prêtres (sur 130 000 ecclésiastiques) dont plus de la moitié demanderont plus tard l'absolution pontificale. Beaucoup épousèrent de proches parentes ou leur domestique, choix dû à l'obligation de se marier rapidement. (23)

Le « *sidevant ecclésiastique Mergnon* » doit donc vraisemblablement épouser la « *citoyenne monlaud* » ou une parente de sa famille.

## **Besançon.**

**Lettre du 22 Fructidor l'an 3<sup>ème</sup> de la République**<sup>1</sup> adressée « au Citoyen Laugerie demeurant à Bois-Lisonne.

*Mon tres cher père*

*Je profite de l'occasion d'un citoyen Laviollette de Nontron qui apassé icy et qui va au pays pour vous assurer de mes respects et vous souhaiter une bonne santé ainssi qu'à ma chere mere et tous ceux de la maison.*

*Quand a moi ma santé est assès bonne. Je n'ai pas encore reçu mon balot mais cela ne me surprend pas ny ayant que 15 jours quil est parti, j'ai bien oublié de vous prier d avoir la bonté deme faire passer une vieille anglaise bleue que j ai lassé en partant.*

*Cela aurait été bon pour lhivert. Car comme vous dira laviollette on ne donne rien plus aux hommes des dépots. Je ne scai pas ce qu'il pense pour la lettre que j'ai écrit le 17 a mon frere je lui disai que j'avois reçu 50'' dont je vous remercie de nouveaux, et vous priaï de me faire passer un certificat comme quoi je vous étai d'une grande utilité comme ayant deux freres de mort au service de la republique, si vous ne me laves pas encore envoyé Laviollette vous dira dans quelle format il le faut. il ny a rien de nouveaux a besançon les vivres y sont ainssi que toutes les denrées d'un pris exorbitant... Je suis en attendant de vos nouvelles Mon cher père votre très humble et obeissant fils ».*

*Laviolette vous remettra lui-même ma lettre. il doit vous voir de ma part.*

On peut associer cette lettre à celle partie huit jours plus tard de Besançon, **le 30 Fructidor l'an 3<sup>ème</sup> de la République**<sup>2</sup>.

*« Mon très cher père*

*Je vous écrit la présente que je souhaite qui vous trouve en bonne santé ainsi que ma très chere mere. Et tous ceux de la maison, quand à moi je me porte assès bien. Je vous dirai que j'ai reçu avant-hiert les 30'' en numeraire qui étoit a landau je vous prie d'en récèvoir de nouveaux mes remerciements.*

*Il a passé icy le 22 dernier, Bernard La Violette, de Nontron auquel j'ai remis une lettre pour vous remettre a son arrivée et je l'ai prié de vous voir demapart, cequ'il ma promis. La lettre que je lui ai remis ne contenoit rien autre chose. Sinon que je vous rappeloit ce je disoit a mon frere dans ma précédente de me faire passer un certifficat de la municipalité approuvé par le district comme quoi je vous étoit dun grand secourt. moyenant cela peut être j'obptiendrai un congé pour aller au pays. Je nai pas encore reçu mon paqué. Sitôt que je l'aurai reçu je vous en accuserai la réception.*

*Je vous dirai que voila huit jours que lon nous a retiré la moitié de notre pain et que lon nous donne en place du biscuit, cest a dire que nous avons 12 onces de pain a manger par jour et 9 onces de biscuit. je ne scais d ou cela provient être dans la saison ou nous sommes. le bled manque icy. les campagnes ne veulent pas en fournir a la ville ils en fourniroit mais pour de l'argent métalique. dernierement lon a envoyé un détachement pour ca du coté de la suisse dans les montagnes au sujet de leur repartition pour les grains. il y a eu 2 dragons de tué et un hussard L'on craint une seconde Vendée dans le departement du doubs.*

*Je suis enattendant de vos chere nouvelles, avec respect Mont très cher père Votre très humble et soumis fils. Laugerie chasseur. Je*

*vous prie defaire agréer bien des assurance de respect à ma très chere mere et a mon oncle et des amitié ames freres et sœurs. »*

---

<sup>(1)</sup> 8 septembre 1795.

<sup>(2)</sup> 16 septembre 1795.

---

Huit mois plus tard, Laugerie est à Besançon. Le contexte politique a changé : les 4 et 5 avril à Bâle, la paix a été signée avec la Prusse. Le tribunal révolutionnaire a été supprimé en mai et les hommes de la Terreur ont été guillotisés ou déportés en Guyane ; le 10 août a été célébrée la fête de la réconciliation et bientôt début novembre le Directoire sera mis en place.

Jean-Isaac ne participera pas aux combats du 29 octobre devant Mayence ; il est cependant toujours « *chasseur* » dans l'Armée du Rhin devenue l'Armée de Rhin-et-Moselle en avril 1795, commandée par le Général Pichegru. A-t-il été évacué pour blessure ou maladie ? Il n'en fait pas état.



Le Général Pichegru

Ville de garnison, Besançon est le chef-lieu du département du Doubs depuis 1790. Jean-Isaac est très certainement logé dans l'une des casernes construites par Vauban. Il peut pendant son séjour, y côtoyer l'activité horlogère qui s'y est créée en 1793 et qui, en 1795 produit déjà un millier d'horloges !

La première lettre n'est pas passée par le service postal : Laugerie la confie à un compatriote, « *le citoyen Laviollette de Nontron* », de son vrai nom Martial Bernard dit Laviolette, aubergiste à Nontron (24). Est-il de passage dans le Doubs pour affaires ou pour raison familiale, car, coïncidence, on trouve un Laviolette Directeur d'Arrondissement à Montbéliard pour l'Administration des contributions indirectes, dans l'Almanach Royal de 1845 ?

A Besançon Jean-Isaac a froid : il demande à son père sa « *vieille anglaise bleue* » qui aurait été bonne pour l'hiver.

La lévite à l'anglaise (ou le frac) est une longue veste croisée à basques, en laine. L'engouement pour tout ce qui est anglais au 18<sup>ème</sup> siècle a modifié les tenues masculines ; les Anglais qui ont le goût de la vie au grand air, s'inspirent des tailleurs pour jockeys. La mode masculine devient plus dynamique, plus pratique aussi car les aristocrates anglais, contrairement à la noblesse française, se livrent à des activités économiques.



Frac à l'anglaise en 1780. Gravure de Claude-Louis Desrais.

Un vêtement chaud serait donc de la plus grande utilité à notre soldat, car, durant la période révolutionnaire, on a pu enregistrer trois hivers exceptionnels qui comptent parmi les dix plus rigoureux jamais observés sur la période 1757 (année de début de relevés de températures sur Paris-Le Bourget) – 2010. Ainsi, à Paris en janvier 1795 on relève  $-23^{\circ}5$  et une période de gel de 42 jours consécutifs ! (25)

Les conséquences de ces hivers très rudes se font sentir sur les productions agricoles et donc sur les denrées qui sont rares et chères. Jean-Isaac a faim ! Les portions de pain ont été réduites à 12 onces par jour, soit 367 g, et 9 onces de biscuit soit 275g. L'once (un seizième de la livre de Paris soit 30,594 grammes) est encore en vigueur en 1795 au même titre que le doigt, la coudée ou la brasse (mesures empruntées à la morphologie humaine) ; on ne dénombre pas moins de 700 unités de mesures, variables d'une ville à l'autre ou d'une corporation à une autre ! Les cahiers de doléances, pour les États Généraux de 1789, ont fait ressortir un besoin d'harmonisation du système car les calculs sont laborieux et souvent aléatoires.

La Convention institue par décret le 18 germinal an III (7 avril 1795) la loi relative aux poids et mesures : « *on appellera gramme le poids absolu d'un volume d'eau pure égal au cube de la centième partie du mètre et à la température de la glace fondante* ». Mais dans les faits, ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1840 que tous les poids et mesures anciens seront interdits sous peine de pénalités ! (26)

Fin 1794, la situation économique est très dégradée. La vente des biens confisqués à l'Église, aux émigrés et aux suspects a certes résorbé le déficit des finances de l'État, mais a surtout profité à la bourgeoisie urbaine et la propriété des communaux<sup>1</sup> est désormais détenue par les communes qui en gèrent l'accès et la division. S'ajoute à cela une spéculation effrénée sur les productions agricoles, notamment les grains, qui fait flamber les prix.

(<sup>1</sup>) Forêts, pâtures, exploitées en commun dans les campagnes.

Malgré plusieurs décrets de la Convention promulgués pour réguler la circulation, le commerce des grains et leur répartition, des émeutes paysannes éclatent dans les campagnes : les convois sont arrêtés, les réserves pillées et l'on n'hésite pas, comme en témoigne Laugerie, à tuer les représentants de la Nation pour éviter la réquisition, malgré, en 1795, la suppression du droit à l'insurrection et l'instauration de la loi martiale permanente ! (27)

Dans la situation où il se trouve, même en étant toujours aidé financièrement par son père, Jean-Isaac veut obtenir « *un congé pour aller au pays* ». Il lui demande un certificat de la mairie de Nontron faisant état de la mort aux armées de deux de ses fils et du « *grand secours* » que lui apporterait la présence de Jean-Isaac.

Nous ne saurons pas si Jean-Isaac a obtenu ce congé, ni combien de temps encore il servira dans cette armée du Rhin qui sera dissoute en 1801. Ces deux lettres écrites à Besançon sont les dernières en notre possession. Le registre d'État Civil ne mentionnant pas la date de son décès, il est donc fort probable qu'il est mort, comme deux de ses frères, pendant son service.

La Convention avait levé en masse 1 200 000 hommes en 1793 avec un effectif permanent de 800 000 hommes ; on peut estimer, sans compter les guerres de Vendée, à 400 000 le nombre de morts de l'Armée révolutionnaire. (28)

Seul Jean dit « Cluseau » (1773-1851) est revenu ; une lettre du 13 brumaire an 11 (4 novembre 1802) atteste de sa présence à Brescia dans l'Armée d'Italie. Malade et vraisemblablement blessé au combat, il fait écrire sa missive par un camarade de régiment. De retour à Saint-Front-de-Chamiers, il en deviendra maire le 25 mai 1815 et gèrera le domaine familial. Il épousera Léonarde Eléonore Giry en 1811 qui lui donnera quatre enfants.

Son frère Pierre-François (1764-1814) n'a pas servi dans l'armée ; il est, pendant la Révolution, agent municipal de la commune de Saint-Front, puis sera contrôleur principal des contributions publiques de l'arrondissement de Nontron. Marié à Magdeleine Couvrat Desvergues en 1806 il aura trois enfants. (1)

André Pécon quant à lui, meurt à l'âge de 75 ans le 15 mars 1806.

Mort aux alentours de 35 ans, Jean-Isaac a passé plus de onze ans de sa courte vie dans les armées royale et révolutionnaire. Il a participé à un tournant de notre histoire avec enthousiasme malgré toutes les difficultés et la rudesse de sa condition de soldat.



Infanterie en marche au 18 e siècle.

## Sources et Bibliographie

- (1) LAPOUGE (H), *Famille Pécon- Branche de Saint-Front*.
- (2) Journal du Palais, jurisprudence administrative du 28 juillet 1819, page 736.
- (3) MENTION (L), *L'armée de l'ancien régime de Louis XIV à la Révolution*, Paris, 1845.
- (4) COPPENS (B), *L'histoire autrement*, www.1789-1815.com.
- (5) Histoire pour tous, publication du 29 juillet 2014.
- (6) RIBAUT de LAUGARDIERE (P-H), *Monographie de la Ville et du Canton de Nontron*, Périgueux, 1888.
- (7) Etat militaire de la France pour l'année 1786, page 418.
- (8) DILLEMANN (G), *Insignes étoiles et insignes*, pour le Ministère de la Défense.
- (9) Site internet de la ville de Maubeuge.
- (10) BABEAU (A), *La vie militaire sous l'ancien régime*, Paris, 1889.
- (11) WADEL (P), *La cavalerie de l'ancien régime en Champagne méridionale*, Académie de Reims, bulletin n°26, février 2002.
- (12) COURCELLES (J-B de), *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, Paris, 1822.
- (13) DENIS (E), blog *Passions d'auteur*.
- (14) Généalogie de la famille Faulcon de la Roquette, Généanet.
- (15) MARTINET (H-C), *La Révolution française et ses étrangers*, Histoire-Généalogie, 2012.
- (16) TISSANDIER (G), *Les ballons militaires et la poste aérienne*, revue Paris Illustré, n°24.
- (17) Site de l'Université de Poitiers, faculté de Sciences Economiques.
- (18) VERNEILH-PUIRASEAU (C-J), *Souvenirs de 75 ans*, 1836.
- (19) BEAUVAIS de PREAU (C-T), *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815*, Hachette, 1817.
- (20) PRUDHOMME (L-M), *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France*, 1804.
- (21) Document BNF : notice FRBNF 4074830.
- (22) Musée de la Poste.
- (23) GRAHAM (R), *Les mariages des ecclésiastiques députés à la Convention*, Annales historiques de la Révolution française, n°262, 1985.
- (24) SHAP : Table analytique 2002.
- (25) LOCATELLI (A), *Le blog de Louis XVI. Louis XVI au jour le jour*.
- (26) COLLENOT (P), *Poids, mesures, monnaies*, pagesperso-orange.fr.
- (27) Annales Historiques de la Révolution Française n° 319 janvier/mars 2000.
- (28) SEDILLOT (R), *Le coût de la Révolution Française*, Perrin, 1986

Suivent, pour démonstration, les reproductions des lettres du soldat Laugerie en petit format, leur texte étant traduit ci-dessus.



Lettre du 3 juin 1786 écrite à Maubeuge.

Monsieur

Je suis plein de reconnaissance de la liberté que je prends de vous en écrire; comme je sais que vous avez beaucoup d'ambassadeurs sur mon père, je vous demande votre protection dans ce moment où il est en grand besoin. Je vous dirai monsieur que j'entreprends un grand embarras, qui est celui d'avoir quelque bettere chez Bouche et Boulanger qui m'ont bien voulu prêter, et me pressent tous les jours, j'ai fait M<sup>re</sup> demande de vouloir m'envoyer quelque argent, comme mon père se l'a fait passer 56<sup>l</sup> au lieu de 50<sup>l</sup> comment il n'en a bien voulu faire ne lui ayant fait voulu de l'argent que je desirois l'union de 1800<sup>l</sup> crainte qu'il marierait de la faire, et vous prie de grâce de vouloir faire savoir mon

peu à faire passer à M<sup>re</sup> Durand de Robert de la haute paye qu'il lui a promise de m'envoyer qui est à raison de 4<sup>l</sup> par jour qui se monte pour les autres 56<sup>l</sup> et par ce moyen la j'attendrai une bettere sans que personne de mes Supérieurs ne sachent rien et je contenterai mes créanciers que j'ai pu attendre jusqu'à la fin du jourant, et vous pouvez obtenir cela de mon père sans m'obliger en rien et sans attendre l'homme de votre réponse avec les sentiments les plus respectueux.

Monsieur  
à Maubeuge ce 3 juin 1786.

Votre très humble et  
obéissant serviteur.  
L'ÉCLAIRÉ Beigade de  
la compagnie  
de dragons au Régiment de Montmo.  
en garnison à Maubeuge

Je vous prie de vouloir assurer ma dame de Wiloisy de ma très humble respect ainsi que tous mes amis et amies. Sans oublier vos deux messieurs Bonson et Hataillon, qui qu'on ne se soit mon comme si on n'était pas de la même que j'ai changé de compagnie comme étant un peu plus ancien Beigade on m'a fait passer

avec celle de carot pour être premier Beigade de votre marine par le d'annement que je fais bien de continuer l'état que j'ai embrassé; j'ai eu à mon père lequel qu'il pressoit que je continue en que partie dans les aides je vous prie de lui en parler de me faire savoir ce qu'il vous dira, je suis bien sûr comme regardant plus qu'un autre moi affaire si j'aurais un engagement entre-marchal ou logis, mais quelque soit sur tout quand il ne pas une hôte pays un peu de Besonable enfin j'ai prie mon père de me faire savoir la décision je ferai comme il vaudra je n'en puis de lui en parler et il ne veut pas me dire qu'il s'en sa façon de penser, vous m'en ferez savoir c'est cependant bien malheureux pour moi de n'avoir pas encore vu une de ces lettres et il étoit possible de le faire consentir à me faire savoir la façon de penser lui même je vous en serai obligé.

Lettre du 27 juillet 1787 écrite à Épinal.

Mon très cher père

J'ai parlé à Monsieur le procureur depuis qu'il m'a dit qu'il me convoquerait au pays, et ma charge de curé l'oblige pour mettre dans votre lettre, et ne me reste plus qu'à attendre le effet de vos bontés pour pouvoir me rendre, quand la haute justice que vous m'avez promise je ne sais pas que vous voulez me la faire toucher par le pays que vous me laissez, fais toucher par M. de la strada officier au egl.

Si vous voulez me faire passer quelque chose adressez le à M. de la strada je porterai le pays au mois de novembre et suis au attendant plus et d'ailleurs de vous voir avec les

Je suis le plus respectueux  
 Monsieur le procureur  
 de Epinal ce 27 juillet 1787  
 Et des vobres fils  
 L. Drogas  
 au sept de la ville d'Epinal  
 In guardia a Epinal au barain

J'ai remis la lettre que vous m'avez envoyée moi-même à M. le procureur depuis qui est obligé d'attendre quelque jours et n'est pas encore au jugement je ne l'ai pas mise à la poste parce que je sais qu'il viendra bien tôt.  
 Bien des amours de ce pays à Madame et à Monsieur

Épinal en Lorraine le 3 août 1787 /.

Votre fils dragon au Régiment, Monsieur M<sup>o</sup> -  
fait part des Dispositions où vous êtes de lui faire une  
haute paye & de votre intention de la lui faire toucher  
par la voie de quelqu'officier de votre pays qui s'y intéresserait  
à lui. Comme il est en moi de m'y intéresser en général  
pour tous les jeunes gens de notre province, & que votre  
fils le mérite particulièrement par la bonne conduite,  
qu'il a eue depuis qu'il est au corps, j'accepte volontiers  
la charge qu'il m'a ~~prise~~ de prendre de vous écrire -  
& de vous faire connaître ma bonne volonté à vous -  
obliger l'un & l'autre.

à cet effet, s'il lui vaî que vous vouliez, monsieur,  
fournir quelque argent à votre fils; faites luy passer -  
à M<sup>o</sup> de la Comtesse de l'estrade au château de Bouliend  
Paris ~~vergneux~~, & marquez lui comment vous voulez  
qu'il soit remis à votre fils. je remplirai vos vûes.  
j'ai l'honneur d'être très, parfaitement, Monsieur,  
votre très, obéissant serviteur

Le ~~Comte~~ Albert de l'estrade  
officier au Régiment  
de noailles



Lettre du 20 Nivôse an III (9 janvier 1795) écrite à Ober Olm.

à Oberolm devant Mayence le 20 nivôse l'an 3<sup>e</sup>  
de la République

Mon très cher père

Je vous écrit ce présent pour vous prie de m'ordonner de  
vos nouvelles, car depuis de trois mois je suis sans  
que j'aie eu aucune de vos nouvelles. J'espère que  
vous n'êtes pas malade et que cela soit la seule  
raison par laquelle je n'ai reçu aucune nouvelle  
de vous, j'ai 2 différentes lettres que j'aurais  
écrit par lesquelles je vous envoie de 80<sup>e</sup> que  
j'ai reçu de vous, 50<sup>e</sup> en signats et 50<sup>e</sup> en  
monnaie. Veuillez donc cher père, j'en prie  
me dire plus souvent que les ordinaires, car j'en ai  
de plus grande satisfaction, que quand je  
reçois des nouvelles d'un père et d'une mère que  
j'aime et que j'aime, comme ça que j'ai de  
plus cher au monde, dont la mort me  
éloigné deux.

Je vous dirai avec peine que l'abbé de non  
Lamarade a été blessé à la tête d'un coup  
de sabre même il étoit pris prisonnier sans  
qu'aucun des braves camarades qui lui ont donné du  
secours, car ils étoit le onzième huard après lui  
Je ne l'ai pas vu, mais son malheur que je  
sais n'est pas dangereux, je ne vous dirai  
pas dans quel hôpital il est, car j'en n'ai  
rien. J'en ai pas pu le découvrir, mais  
il n'y a rien de nous sans alarme, si ce  
qu'il nous est arrivé 16000<sup>e</sup> d'infanterie et  
2000 hommes de cavalerie, est de la troupe qui  
vient de devant nous, vous devez avoir  
appris par vos journaux, que l'abbé de non  
Lamarade ou les français ont été tués quand  
il étoit pris.

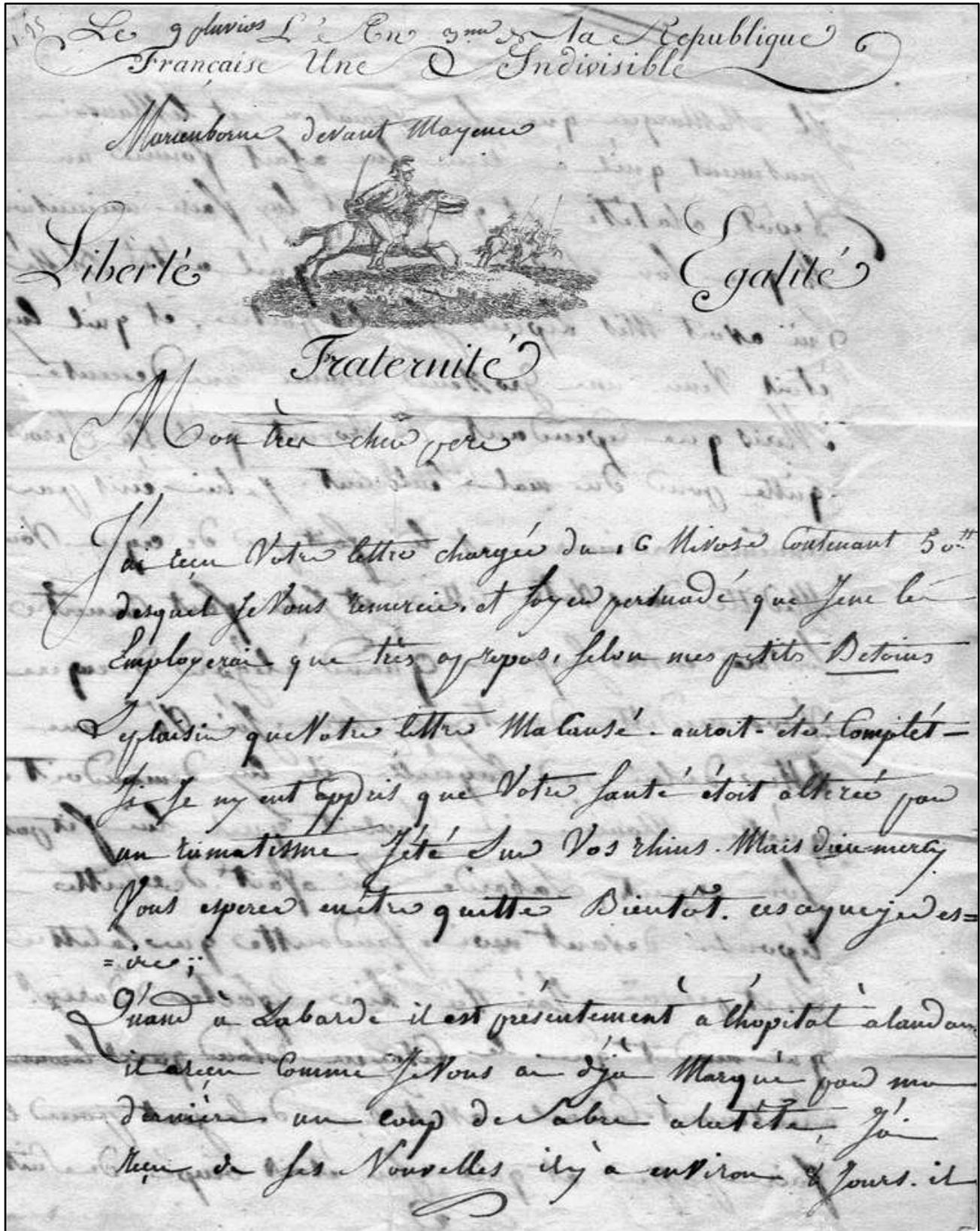
Je vous dirai que depuis 3 mois nous éprouvons  
les froids les plus rigoureux, mais nous faisons  
nos ennemis que les français républicains, font  
patients, et qu'ils savent vivre au milieu  
des orages, nous ne sont tous les jours un

un nombre infini de deserteurs qui font les  
desertions la fin et de faire la guerre

Je vous prie cher père lorsque vous recevra  
mes lettres de vos nouvelles de mes frères et de mes  
de grand âge, j'en dirai beaucoup de bien  
C'est dans les plus respectueux que j'ai l'honneur  
d'être avec respect cher père

Je suis très humble  
obéissant fils  
Rogère

Je vous ferai agréer j'en prie des assurances de respect  
à ma chère mère et à mon oncle, de santé à mes  
frères que j'embrasse de tout mon cœur  
Je vous avis occasion de voir les citoyens amis et  
vous les assure de mes respects



Je M. Marquis que son éducation et le mauvais  
 jugement qu'il a eu lui a fait former un  
 projet à l'atavisme, et qu'il a fait lui faire uniment  
 et que son cheval le jour qu'il a été blessé.  
 lui a été mis les pieds sur les parties, et qu'il lui  
 était venu un gros bouton comme un bouton.  
 Mais que cependant il croyait qu'il le seroit  
 guéri pour du mal d'ulcère. Je lui en ai par  
 amitié ordinaire. et lui fait par de ce que vous  
 m'écrite dans votre lettre. et je lui fait connaître  
 l'usage des saignées. quand à l'égard de ce que  
 vous m'écrite de l'histoire de la vie d'un  
 lettre de lui par laquelle il lui demandoit en  
 quelle manière il vouloit qu'il lui fit passer  
 son argent, Labarre lui a fait des lettres  
 le jour de sa mort. j'avois dit que la lettre  
 est perdue. j'ai dû hier l'acteur d'argent.  
 qui me dit que le Citoyen Labarre par les soins  
 d'un certain Labarre avoit eu de l'argent pour lui  
 faire passer et qu'il s'en étoit occupé.

J'ai déjà appris la fatale nouvelle de la mort  
 de mon père. par la voie de Naudin. J'ai vu de  
 chez moi que cette triste nouvelle Macarthe  
 beaucoup de chagrin. Car dans moins d'un an j'avois  
 deux frères que j'aimois et que j'embrassois presque  
 moi-même.

Vous m'avez écrit de la mort de mon père. et de la  
 Citoyen moulain. ce qui m'a surpris fort car elle  
 étoit tout le contraire de ce que j'avois entendu. et surtout car  
 elle étoit si extraordinaire. qu'on ne s'en étoit point  
 pas beaucoup parlé. J'ai été pas surpris au quel point  
 j'étois de marier de Berry. Car je n'ignore pas  
 que ces Labarre ont été jadis. qui la font mourir.  
 J'ai eu aucun nouvelle de la mort de mon père dans  
 aucunement si ce n'est que vous souffrez les froids le  
 plus grand que j'ai vu. lors que vous m'avez écrit  
 attendant de vos chères nouvelles.

Montrez leur que  
 Mon respect à mes parents  
 ainsi qu'à mon oncle. Des  
 amitiés à mes frères. si vous pouvez  
 les faire savoir de la mort de mon père  
 ainsi que les Citoyens Condé.

Votre très humble  
 Soumis à la  
 Labarre

Lettre du 22 Fructidor an III (8 septembre 1795) écrite à Besançon.

Besançon le 22 fructidor l'an 3<sup>e</sup> de la République

120	240
96	218
216	458

Mon très cher père

Je profite de l'occasion du Citoyen Laviollette à Montmorin qui a passé icy et qui va au pays, pour vous adresser mes respects et vous souhaiter une bonne santé ainsi que Ma chère mère. Et tous ceux de la Maison quand à moi Ma santé est assez bonne. Je n'ai pas encore reçu mon Balet mais cela ne me surprend pas ny ayant que 15 jours qu'il est parti, j'ai bien oublié de vous en dire rien. Je vous prie d'avoir la bonté de me faire passer une Vieille anglaise Bleue que j'ai lue en passant. Cela aurait été bon pour l'hiver. Car comme vous dira Laviollette on ne vend rien plus aux hommes des dépôts j'en

je n'en ai pas ce qui rend. par la lettre que j'ai eue le 17 au soir par le Citoyen Laviollette qui m'a dit que vous veniez de Besançon. et vous prie de me faire passer un Certificat comme qui se vous était d'une grande utilité. comme ayant deux frères demeurés à Besançon de la République. Et vous ne m'avez pas encore envoyé Laviollette vous dira dans quelle forme il le fait. il n'y a rien de nouveau à Besançon les choses y sont aussi que toutes les dernières. Je n'ai pris aucun intérêt. Je suis attendant de vos nouvelles.

Mon très cher père

Laviollette vous remettra lui-même ma lettre. il doit vous avoir emporté.

Je suis très humble et obéissant fils

Lavigerie

Lettre du 30 Fructidor an III (16 septembre 1795) écrite à Besançon.

Besançon le 30 fructidor l'an 3<sup>e</sup> de la République

Mon très cher père

Je vous envoie la présente que je souhaite que vous honore en bonne santé ainsi que Ma chère mère. Et tous ceux de la Maison quand à moi je me porte à merveille. Je vous dirai que j'ai reçu à tant-huit des cent et cinquante Numéraire qui étoit à l'ancien. Je vous prie de m'en dire rien de nouveau mes remerciements il a passé icy le 22 dernier, Bernard du Village, de Montmorin auquel j'ai remis une lettre pour vous remettre à son arrivée et j'ai prié de vous dire de me rapporter, au quel ma première lettre que j'ai lui ai remis ne contenoit rien autre chose. Sinon que je vous rappelais. lequel je disoit à Mon père dans un précédent. de me faire passer un Certificat de la municipalité approuvé par le District comme qui se vous étoit d'un grand

service. moyennant cela peut-être j'obtindrai un Balet pour aller au pays. Je n'ai pas encore reçu mon Balet. J'ai dit que j'en aurais reçu si vous en auriez la bonté de le faire. Je vous dirai que voilà huit jours que son nom de la lettre de Montmorin n'est pas en vain et que son nom donne en place de Besançon, est à dire que nous avons vu depuis allonger par jour et donner de Besançon. Je ne sais donc cela peut-être être dans la maison ou nous sommes. Le Balet manque icy les campagnes s'écartent pas en fournissant à la ville. il en fournissent mais pour de l'argent métallique. dernièrement sont arrivés un détachement par la route de la Suisse dans les montagnes au sujet de la répartition pour les grains. il y a eu 20 jours de suite et au halard on craint une seconde famine dans le département de Doubs. Je suis attendant de vos chères nouvelles avec respect.

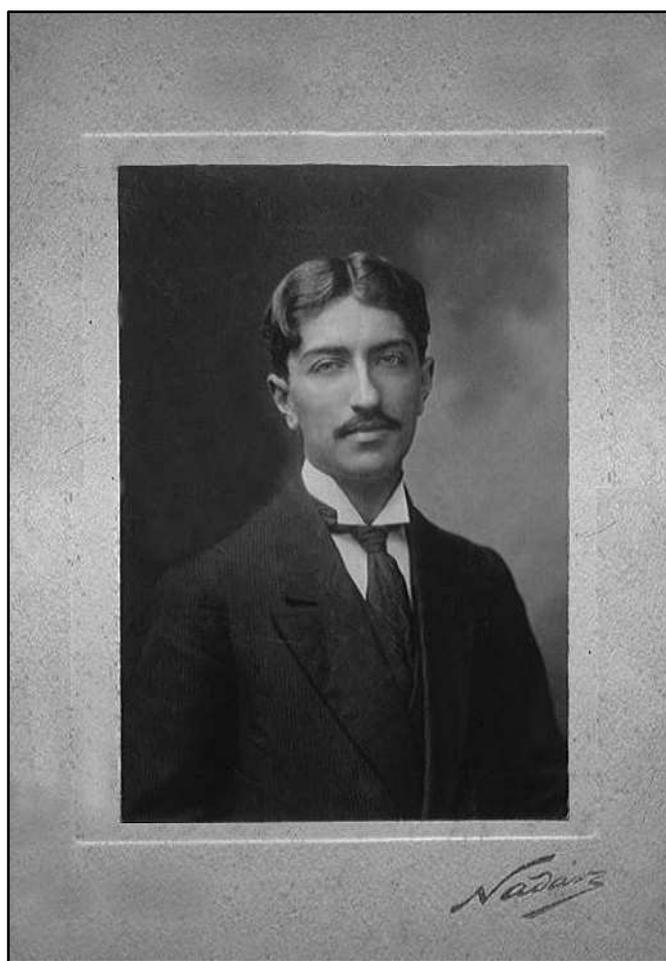
Mon très cher père

Je vous prie depuis agréer de mes respects à votre mère et à votre sœur et à votre père et à votre

Je suis très humble et obéissant fils

Lavigerie

LE CINÉASTE LOUIS  
DELLUC (1890-1924)  
HOMME DE LETTRES  
OUBLIÉ.



Conférence donnée au GRHIN  
Par Gilles Delluc  
avec la collaboration de Brigitte Delluc  
Le 2 mars 2017

*Le nom de Louis Delluc est connu de tous. Au même titre que celui de Nobel ou de Cognacq : à cause d'un prix décerné chaque année. Le prix du meilleur film français. Mais la courte vie du cinéaste, marquée par la maladie, est ignorée, ses films oubliés et son œuvre littéraire quasi inconnue.*

*Ce jeune homme, d'une activité débordante, a écrit des romans, des pièces de théâtre, des nouvelles, des poèmes et d'innombrables critiques de spectacle et de films. De surcroît, sans lui, nous ne saurions pas aimer le cinéma : chef de file de la première avant-garde, il a éveillé le cinéma français. Il est difficile de laisser une œuvre aussi féconde au terme d'une vie aussi brève.*

*C'est son œuvre littéraire que nous souhaitons évoquer ici.*

*Louis Delluc a donné son nom à deux salles de cinéma en Dordogne (Nontron et Le Buisson-de-Cadouin).*

Qui est donc Louis Delluc ? On ne sait plus trop. Sa biographie trépidante est ramassée en quelques années, pas faciles à débrouiller à partir de vestiges épars<sup>1</sup>. Elle est marquée, du début à la fin, par la maladie et, *in fine*, par un drame conjugal qui va en hâter l'issue. Une aventure haletante et tragique. Comme un film...



(fig. 1)

### **Un jeune homme de lettres plein d'avenir.**

Ce jeune provincial de Cadouin en Périgord (**fig. 1**) est frappé, dès l'adolescence, d'une tuberculose dont il ne se débarrassera jamais complètement. Avec ses parents, il monte à Paris en

<sup>1</sup> Après la courte tentative de M. Tariol (*Louis Delluc*, Seghers, 1965), sa biographie a été reconstituée et présentée par son neveu, l'auteur du présent article, sous le titre de *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français au temps des années folles* (Pilote 24, Périgueux, et les Indépendants du premier siècle, Paris, 2002). P. Lherminier a commenté ses *Écrits cinématographiques* reproduits en 4 volumes (Cinémathèque, 1985, 1986 et 1990) et dans *Louis Delluc et le cinéma français* (Ramsay Poche, 2008).

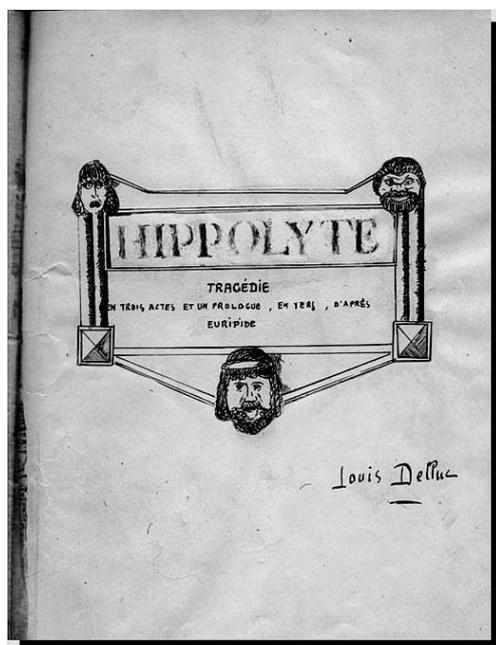
1903. Entre ses deux bachots, En 1908, il présente une première attaque de tuberculose pulmonaire : sa mère éprouve, écrit-il, « *des terribles fatigues contractées à [le] soigner* »<sup>2</sup>.

Tout jeune, il écrit déjà beaucoup : des poèmes, des pièces, des textes aux phrases incisives, des critiques de spectacles. Bientôt, il va mener une carrière d'homme de lettres : 7 romans (dont certains ont été réédités), un recueil de nouvelles, des livres de souvenirs et de poésie, 8 pièces de théâtre (dont, en beaux alexandrins, une tragédie à l'âge de 16 ans et un ballet), sans compter d'innombrables critiques de spectacles données à 4 revues, dont le célèbre *Comœdia illustré*, de 1910 à 1914. Tout lui paraît facile : « *À Paris, cela est commode, écrit-il à son oncle, le travail s'allie heureusement à toutes les distractions* »<sup>3</sup>.

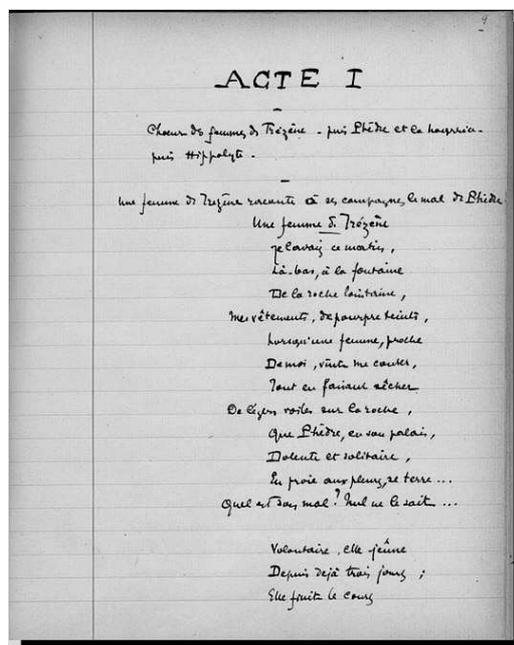
Cette œuvre littéraire est aujourd'hui oubliée. Essayons de la reconstituer, en laissant en second plan son œuvre cinématographique.

En 1903, Louis entre en quatrième au lycée Charlemagne. Il a 13 ans et il rencontre Léon Moussinac, le futur critique de films et écrivain du PCF. Ils deviendront de grands amis et « *le nombre de pièces en cinq actes et en vers, que nous écrivîmes en ce temps est impossible à dire* »<sup>4</sup>. Avec sa mère et Léon, il multiplie les sorties au théâtre : l'Odéon, le Français, le théâtre Sarah-Bernard. Au « poulailler » bien sûr. Il découvre *Michel Strogoff* au Châtelet. Il reçoit des prix pour ses pièces de théâtre et ses poèmes - dont un sonnet en alexandrins mirlitonnesques dédié à Cyrano de Bergerac, en août 1905 : « *Je suis fils de Gascogne, et ce m'est un honneur / Je suis un pauvre gueux, vivant sans sou ni maille...* »<sup>5</sup> Notre futur journaliste touche ses premières piges pour ses comptes-rendus de spectacles donnés au *Petit Poète de Nice* (1907-1908), puis au *Courrier de Paris-Provence* (1908-1909)<sup>6</sup>.

De sa belle écriture, il écrit *Hippolyte*, tragédie en trois actes d'après Euripide. En alexandrins, comme Racine... : le mythe de Phèdre amoureuse d'Hippolyte, demeuré à l'état de manuscrit (fig. 2). Il fait imprimer dès 1908 ses *Chansons du jeune temps* : une quarantaine de poèmes, dédiés à l'amour, à la nature, au soir et à la nuit<sup>7</sup>. Son premier livre...



(fig. 2)



<sup>2</sup> Delluc L., carte postale du 25 juillet 1908 in : Rossy-Delluc T. et S., 1991 : « Trois cartes postales de jeunesse de Louis Delluc », in : *Bergerac et le Bergeracois*, Actes du Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest/Société historique et archéologique du Périgord, p.593-602. Delluc G. et B., 2016 : Louis Delluc, homme de lettres, cinéaste et malade, *BSHAP*, CVXLIII, p. 79-106.

<sup>3</sup> Archives Delluc.

<sup>4</sup> Moussinac L., 1946 : *L'Âge ingrat du cinéma*, éditions du Sagittaire, Paris.

<sup>5</sup> Comme Rostand, il oublie que Bergerac est située en Guyenne et non en Gascogne et ignore que le vrai fief de Cyrano est en vallée de Chevreuse.

<sup>6</sup> Son compatriote, l'académicien Jules Claretie, administrateur général de la Maison de Molière, le félicite pour ses *Profils de théâtre* parus dans ce dernier journal.

<sup>7</sup> Les références à l'œuvre littéraires de L. Delluc sont détaillées en annexe.

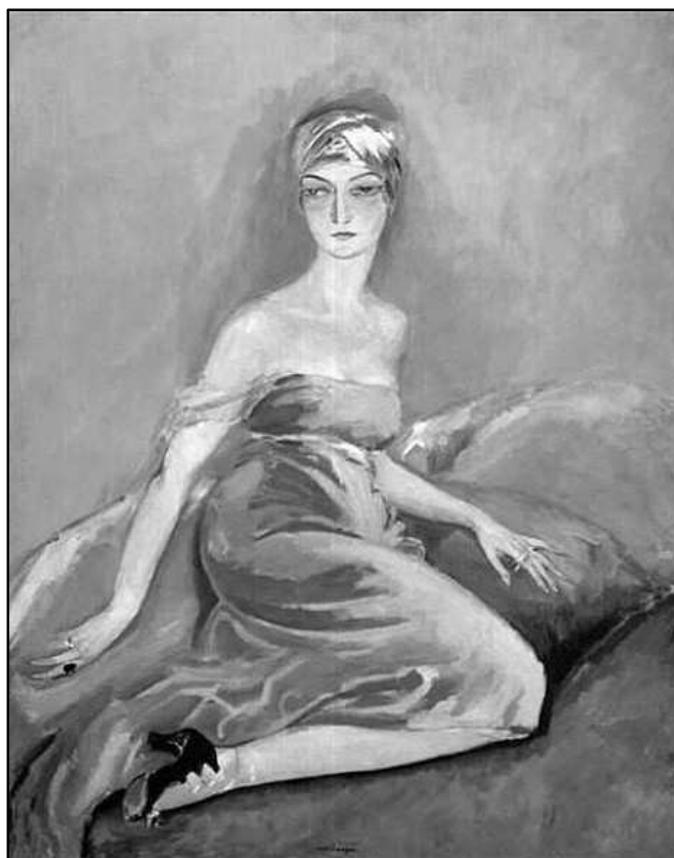
La rentrée de 1908 le voit à Henri IV, le grand lycée parisien, où il rencontre Marcel Jouhandeau, jeune écrivain lui aussi. Sans doute pour des raisons de santé, il renonce à préparer l'École normale supérieure et entre vraiment en journalisme. Dès 1909, il part à Orange faire un reportage pour la toute jeune *Nouvelle Revue française*.

À 20 ans, en 1910, il débute à *Comœdia illustré*, célèbre revue artistique bimensuelle : jusqu'à la guerre, il y est critique de spectacles (théâtre, cirque, ballets...). Il devient l'ami d'hommes de théâtre : Mounet-Sully et Paul Mounet, ses illustres compatriotes bergeracois, et le tragédien lyrique Édouard de Max (1869-1924), un des meilleurs du théâtre classique, **monstre sacré** d'origine roumaine aux tenues excentriques. Dans la veine d'Edmond Rostand, il écrit et fait éditer *Francesca* par Bernard Grasset<sup>8</sup>. Cette pièce est représentée, en juin et juillet 1911, aux théâtres de verdure de Marne-la-Coquette (sous le titre de *Comme la plume au vent*), puis du Pré-Catelan, avec la plantureuse Lorraine Suzanne de Behr, du Vaudeville. Trois actes en vers autour de l'amour : « *Tous quatre, nous avons voulu braver ce maître, / Mais l'impossible rêve a duré moins d'un jour.* » Malheureusement, il pleut les jours de représentation... On lit sous la plume de ce tout jeune homme : « *J'ai passé - qui sait combien d'années ? - / Parmi de vieux bouquins, à rêver de fumées* ». Deux ans après son entrée à *Comœdia illustré*, il en devient le secrétaire de rédaction<sup>9</sup>.

### Louis Delluc s'éveille au cinéma

À l'époque, Delluc déteste le cinématographe. Pour lui, c'est du théâtre filmé, des actualités bidonnées, des gaudrioles indignes et des séries discutables comme *Fantômas*...

Une femme étrange va changer tout cela. Juste avant la guerre, lors d'une lecture de poèmes à l'Odéon, Louis Delluc a rencontré la tragédienne Ève Francis.

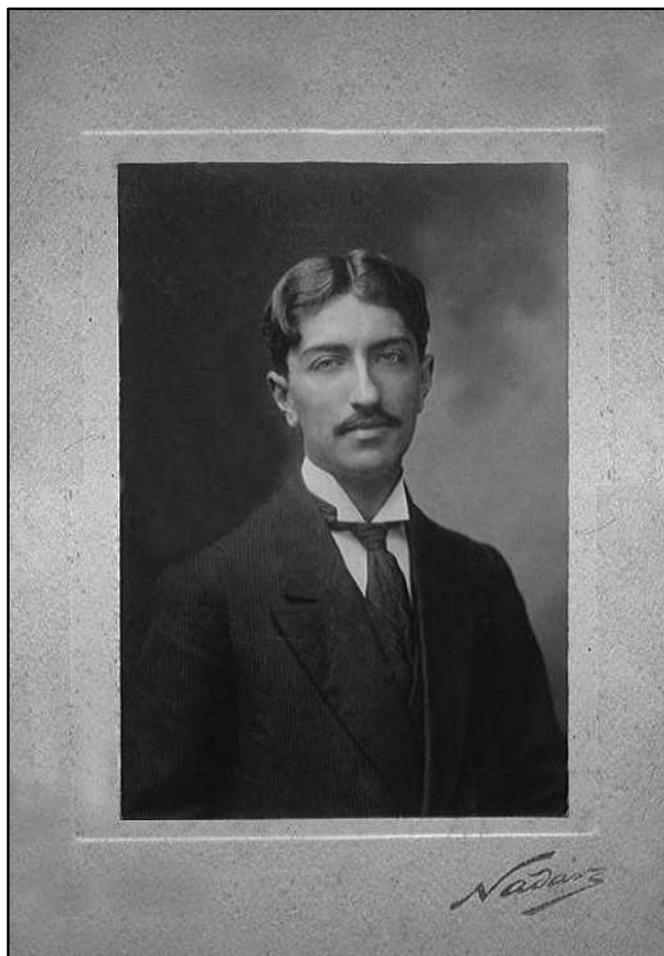


(fig. 3)

<sup>8</sup> Assez probablement à compte d'auteur, peut-être avec l'aide d'Édouard de Max. Grasset va éditer bientôt *Du côté de chez Swann*, à compte d'auteur et sans l'avoir lu, puis les « Quatre M » : Maurois, Mauriac, Montherlant, Morand.

<sup>9</sup> Voir le numéro extraordinaire du 20 mai 1914 consacré aux Ballets russes.

Ève est une très belle femme de 4 ans son aînée (elle est née en 1886) (**fig. 3**). À Bruxelles, elle fut l'élève des Dames de Marie. À l'Œuvre en juin 1914, elle joue le rôle de la malheureuse Sygne de Coûfontaine dans *L'Otage* de Paul Claudel et devient la muse et l'interprète préférée de ce dramaturge. Louis et Ève, Périgordin et Bruxelloise, deviennent des personnages « très parisiens » dans le Paris de l'avant-guerre (**fig. 4**).



(fig. 4)

Dès la mobilisation, cocardier, il veut s'engager, mais il est réformé. En juillet 1914, Louis rejoint Ève à Ostende et va écouter Jean Jaurès au fameux meeting pacifiste du Cirque royal de Bruxelles. Il rentre à Paris fin juillet et Jaurès est assassiné rue du Croissant. Dans la salle du café, se trouvaient Jean Vigo et son père, dit Miguel Almercyda, anarcho-syndicaliste et pacifiste, journaliste au satirique *Bonnet rouge*.

Un soir de 1916, elle lui fait découvrir *Forfaiture* de Cecil B. de Mille. Coup de foudre : il est conquis par le cinéma américain. Une nouvelle vie commence. Louis Delluc va devenir - tout simplement - le personnage clef du cinéma français. Il fonde la critique cinématographique, écrit d'innombrables articles, donne son avis avec lucidité et indépendance. Il invente le mot *cinéaste*, avant de le devenir lui-même.

Il est mobilisé seulement en 1918. La Victoire venue, il ne lui reste que cinq ans pour éveiller le cinéma français. Pour créer les ciné-clubs, éditer *Le Journal du Ciné-club* et *Cinéa*. Cinq ans surtout pour mettre la main à la pâte et, sans grands moyens, écrire - avec la caméra - des films qui parlent le langage des images. Bref, tourner sept films, dont deux comptent parmi les immortels chefs-d'œuvre du cinéma français : *Fièvre* et *La Femme de nulle part*<sup>10</sup>.

Des films vrais, sans gesticulations ni péripéties : « L'image doit être autre chose que de l'imagerie », dit-il. Les sentiments intimes sont rendus de façon impressionniste, imbriquant

<sup>10</sup> Les 4 films conservés de L. Delluc sont enfin restaurés et présentés dans un coffret de DVD, avec un accompagnement musical et un copieux bonus documentaire (Les Documents cinématographiques, 2016).

présent et passé, rêve et réalité, avec gros-plans, *flash-backs*, fondus à l'iris... Le décor naturel n'est plus une toile de fond, mais un adjuvant de l'intrigue, réaliste et symbolique. Tout un ensemble révolutionnaire pour l'époque. Chacun de ces films déclenche, a-t-on dit, des batailles d'Hernani.

Qu'on nous pardonne cette comptabilité, mais Delluc œuvre pour l'écran, successivement, comme critique de films (pour 5 revues, soit 1 300 pages), puis comme théoricien (fondateur-directeur de 2 revues et auteur de 5 ouvrages sur le cinéma) et comme réalisateur (7 films). Sans compter les *scenarii* de films - des phrases précises et belles -, dont certains sont peut-être ses plus beaux poèmes.

Delluc est l'éveilleur du cinéma français. Il est le chef de file de l'avant-garde qui va marquer le cinéma des années vingt, jusqu'au parlant (**Abel Gance, Germaine Dulac, Marcel L'Herbier, Jean Epstein, René Clair**). On l'a dit : « *Sans lui nous ne saurions pas aimer le cinéma* ». Il est difficile de laisser un souvenir plus vif et une œuvre aussi féconde au terme d'une vie aussi brève.

Louis Delluc est mort, en 1924, d'une reviviscence de sa tuberculose, après le tournage de son film *L'Inondation*. De sa plus belle plume, Abel Gance écrivit alors : « *Ce grand triste aux yeux de gazelle touchée par le plomb tenait dans son regard les plus pâles orchidées du monde, mais combien peu y savaient lire...* »<sup>11</sup>.

Delluc n'avait que trente-trois ans. Cela donne « un coup de vieux » que de mourir si jeune : on le croit relégué aux tout débuts du cinématographe des frères Lumière, en oubliant qu'il était le contemporain de Charles de Gaulle et d'Eisenhower, d'Agatha Christie, de Groucho Marx et de Stan Laurel.

## La Grande Guerre : poèmes, critiques de film, romans...

1914. Louis Delluc veut s'engager. Échec : il est « faible de constitution », comme on dit alors, pudiquement. Le motif de réforme serait, selon lui, une « faiblesse cardiaque ». Cardiaque ? N'est-ce pas une délicate boutade destinée à Ève ? Éléance...

Son ami Léon Moussinac fera toute la guerre sur le front. Le poète se venge de cet échec : il écrit des poèmes de guerre dont une cocardière *Chanson de route d'un qui n'est pas parti* que Mounet-Sully déclamera en public<sup>12</sup> : « *Vous n'avez pas voulu de moi, mais sur vos routes / J'ai suivi la cohorte immense et j'ai chanté.* » Son cœur est sanglant dans son corps inutile et il se dit las : « *Si las de n'avoir pas marché les marches dures / Si las de n'avoir pas tué d'une arme sûre.* » Poésies de circonstances, dit-il.

En août, la retraite des armées, de Charleroi jusqu'à la Marne, contraint Louis à se replier en Dordogne avec Ève Francis, jusqu'à la contre-offensive de septembre. De retour à Paris, il termine la rédaction de ses poèmes patriotiques pour Édouard de Max, dans « *une brochure de vers mauvais, parce que les poètes m'ont tout l'air d'être au garage depuis qu'il leur faut célébrer des faits au-dessus de leurs petites histoires...* ».

En septembre 1915, dans le village médiéval de Grimaud (Var), il écrit un livre patriotique, qui sera publié l'année suivante : *Monsieur de Berlin*. Il veut fustiger le kaiser Guillaume II. Oui, cet homme est un bourreau, il est dément. Son état-major ? Des infirmiers et des dompteurs. Ses soldats ? Des monstres : ils tuent, violent et pillent les terres conquises. Le livre est dédié à « Misaine » (Ève Francis) : elle lui apparaît « *avec un interminable sourire délicieux, qui ne montrait pas ses dents, et qui, avec un tout petit pli de ses lèvres, éclairait toute sa figure. Ses yeux gris semblaient dorés. Elle ne parle guère. Elle dit bien ce qu'il y a à dire, çà et là, mais il faut croire que c'est exactement le mot voulu et rien d'inattendu. Il n'est pas question qu'elle soit banale et monotone. Une impression d'harmonie. Misaine s'habille naturellement bien. Elle a une élégance de race, de sang, d'âme.* »

<sup>11</sup> Gance A., 1930 : *Prisme. Carnets d'un cinéaste*, S. Tastet éditeur.

<sup>12</sup> Francis E., 1949 : *Temps héroïques*, Denoël, Paris.

1916 est une année décisive pour le jeune couple. Ève crée *Le Partage de midi* de Paul Claudel ; à Arles et à Paris, en août, Louis écrit *Les Secrets du confessionnal*<sup>13</sup>. Curieux sujet. Dès sa jeunesse, son ami Léon Moussinac avait cru bon de préciser qu'il n'était pas religieux<sup>14</sup>. Peut-être Louis pense-t-il, comme il le dit dans ce roman, que « *les chrétiens ont autant d'images de Dieu qu'ils ont de péchés. Et autant de religions qu'ils ont de paroisses* ». Ce curieux livre est une méditation dominée par la figure d'un Socrate chrétien. Son héros termine dans les ordres, chez les dominicains. Robe blanche, scapulaire blanc, les pieds nus dans les sandales dures... : « *Je serai le seul là-dedans qui ne doutera jamais de Dieu.* » Il meurt dans la sérénité des paysages basques. Ce ne sera pas un best-seller, mais c'est un livre prémonitoire, où on lit : « *J'ai une grande blessure qui ne se fermera pas. J'ai la fièvre. Et la folie va se jeter sur moi. Rien ne peut me guérir.* » Il décrit même ce que sera sa triste fin, dans huit ans : le désarroi du héros, la recherche de la sagesse, le Pays basque et l'hôtel *Imatz* d'Hendaye, les montagnes de la crête d'Espagne, l'amour et la mort.

Peu après, en octobre-novembre 1916, à Paris, à Èze et à la Turbie, il écrit le scénario de son tout premier film, *Le Train sans yeux*. Faute d'être tournée, cette ébauche deviendra un roman<sup>15</sup>. Son intrigue s'insère sur le trajet ferroviaire de Paris à Monte-Carlo (12 heures et demi dans le rapide Paris-Côte d'Azur) et respecte les trois unités...

La maladie ne quitte pas l'auteur : il fait en 1917 une cure de « bon air » à Chamonix, avant de créer à l'Opéra un ballet parlé, *La Princesse qui ne sourit plus* (musique de Claude Debussy, présent dans la salle)<sup>16</sup> et de publier *La Guerre est morte*. En même temps, il devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire professionnel *Le Film* d'Henri Diamant-Berger (jusqu'en octobre 1918) : ce sont ses premières critiques et chroniques « cinégraphiques ».

La guerre s'éternise, atroce. Louis Delluc la hait secrètement. *La Guerre est morte* est un roman double, en demi-teinte : amour pour Ève Francis (ici la comédienne se nomme *Pretty Pray* ou *Sainte*) ; pacifisme tout en mots couverts, avec un aviateur-héros qui veut arrêter la guerre et un sinistre aventurier-espion. Non sans rapport avec l'affaire du *Bonnet rouge* dans laquelle l'auteur va être impliqué. L'action de ce court roman (150 pages) se passe dans la journée du 27 novembre 1915. Il a été écrit à Paris, dit-il, « *entre le 29 novembre et le 10 décembre 1915* », mais l'essentiel a été rédigé en deux jours et demi selon Ève<sup>17</sup>, « *alors que mûrissait la révolte chez les soldats du Chemin des Dames* »<sup>18</sup>. La censure interdit en 1916 la pièce *Édith Cavell*, consacrée par Louis Delluc à l'héroïque infirmière britannique.

1917 est « l'année trouble ». Sa naïve participation au quotidien *Le Bonnet rouge*, devenu anarcho-défaitiste et commandité par l'Allemagne, le contraint à un court exil à Clermont-Ferrand, tandis qu'Ève Francis joue dans le film *Âmes de fous* de Germaine Dulac.

Louis et Ève se marient en janvier 1918, mais Louis finit par être « pris bon » pour l'armée. À Paris, comme planton aux Invalides... Il se lie d'amitié avec Aragon et avec la cinéaste Germaine Dulac et publie un hommage à son autre ami : *Chez de Max*. Illustrés de portraits pleine page d'acteurs, ce sont les « souvenirs personnels » de cet acteur, désormais **sociétaire** de la Comédie française, racontés par Delluc qui lui fait dire : « *Je suis un acteur, généralement dramatique, admis parfois avec une indulgence ironique dans la comédie et très mal vu ces jours-là...* »

Cette même année, il commence ses critiques cinégraphiques au quotidien *Paris-Midi* (jusqu'en 1922). Mais, suite à l'affaire du *Bonnet rouge*, et, par mesure disciplinaire, il est affecté à

<sup>13</sup> Ce livre ne sera publié qu'en 1922.

<sup>14</sup> La tombe de Louis et d'Ève ne porte pas de croix. La rue Cadet lui a rendu hommage en donnant son nom à une salle de cinéma.

<sup>15</sup> Publié en 1919. Il ne sera porté à l'écran qu'en 1926, deux ans après la mort de l'auteur, de façon décevante, par Alberto Cavalcanti, avec Gina Manès et une distribution en partie allemande. Il est aujourd'hui considéré comme perdu et imitait les films d'aventures américains : Une riche et jolie américaine, est convoitée par un administrateur de banque. Elle lui préfère un employé. Pour se venger, l'administrateur combine un vol de titres dont il accuse son rival.

<sup>16</sup> Argument de la pièce : Une jeune fille neurasthénique cherche une distraction dans un asile de fous. Elle trouve un peu de calme auprès du plus fou d'entre eux. Dans le même recueil de 1918 : *Chanson de route d'un qui n'est pas parti, Marche funèbre des Hohenzollern, Le Porc-Épic, Prière aux aviateurs.*

<sup>17</sup> Louis Delluc n'y manque pas une allusion à Paul Claudel, son grand concurrent dans le cœur d'Ève : « Un jour le hasard l'a jetée dans les bras d'un faiseur de drames littéraires... ». Ce roman serait imité du *Vicaire de Wakefield*, surtout pour la pureté des sentiments (Aragon, préface de 1952).

<sup>18</sup> Aragon, préface de 1952.

Aurillac (Cantal), comme simple soldat (**fig. 5**). Très vite il tombe malade - une scarlatine -, est hospitalisé puis transformé en infirmier militaire d'occasion. Ève se désespère : « *Je suis seule à Paris. Mon mari est à l'hôpital d'Aurillac, malade et excédé du militarisme outrancier qu'un commandant, abominable baderne, lui impose* ». Il ne sera démobilisé qu'à la fin de l'année.



(fig. 5)

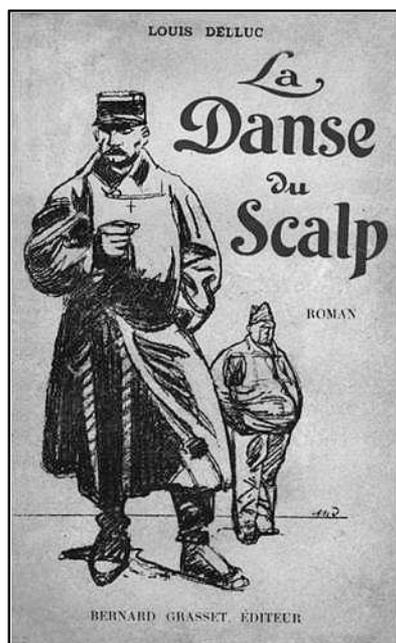
### Précurseur de Céline ?

Le bidasse Delluc rentre à Paris en novembre et, le mois suivant, il part à Guétary (entre Biarritz et Saint-Jean-de-Luz) pour écrire *La Danse du scalp* (initialement *L'Escorché*) : « *J'ai vu tant de laideur et de douleur depuis six mois que cette harmonie m'est indispensable.* » C'est un « *gros méchant bouquin sur le service de santé. J'ai presque envie d'en faire un second* »<sup>19</sup>. Ces pages d'une amère cruauté sont écrites au vitriol et ne sont pas à la gloire des hôpitaux militaires de l'arrière, ni des militaires en général. « Mahée » (Ève Francis) y apparaît en contrepoint de l'horreur. Ce livre pamphlétaire lui est dédié avec la mention : « *Toi seule pourras dire si c'est un cri de haine ou bien un cri d'amour* ». Le style du texte innove : il imite le langage parlé avec sa violence, ses hésitations, interrogations, exclamations et son argot. Il ressemble étonnamment à ce qu'écrira Céline, bien plus tard, dans *Mort à crédit* (1936). Qu'on en juge avec cet étonnant voyage au bout de l'ennui (**fig. 6**) :

« *Ça se passait à Paris, sur une place ... une place que j'ai jamais vue, par exemple... Grande comme... Supposez le Champ de Mars, la Concorde, les Tuileries, réunis... Ben, c'était encore plus grand... Et tout autour du carré, comme pour une revue, la gradaille... Tous les officiers et sous-officiers de la guerre étaient là, au garde-à-vous... Naturellement cette histoire-là se passait après la guerre... Un rêve, dame ! Tout ce qui avait eu du galon... généraux... sergents... maréchaux... des tas... des tas... tous, quoi... et c'est pas pour dire mais on ferait pas mal de régiments avec les officiers de la guerre... on avait même retrouvé les morts... parce qu'il faut être juste... et ce n'est pas une raison... d'être mort... pour pas être traité convenablement... même ceux tués par les balles françaises... par hasard*

<sup>19</sup> Lettre à Aragon, 21 juillet 1918.

ou par châtement... il y en a eu... mais ces châtements n'ont pas toujours été mûrement réfléchis... J'ai vu, moi qui vous parle... mais ça n'est pas mon rêve... Donc, c'est compris ? toute la gradaille, bien rangée... tout ce qu'il y a de calme... de silencieux... des adjudants silencieux, mes cocos... et tous et tous... des vieux généraux chargés d'étoiles... moustaches blanches... des gueules de l'autre guerre... des gringalets de galopins de commandants qu'étaient à peine sous-lieutenants en quatorze... alignés comme des bleus... timides, propres... regardant droit devant eux... ah ! ils se tenaient moins bien sous les marmites... n'importe, c'était joli... et riche... toutes ces manches galonnées.. ces képis extraordinaires... et alors toute leur bijouterie... les croix... les médailles... les palmes... du bronze... de l'argent... de l'émail... du ruban... des brillants... de l'or... ah quoi ! toute la batterie de cuisine qu'on ne voyait qu'aux ambassadeurs le 14 juillet... et cette fois chacun avait la sienne... je peux vous le dire, puisque j'y étais... c'était riche, c'était foutrement riche... j'en avais plein la vue... Et que je vous dise pourquoi j'étais là... sans galons... Ah ! Pas le moindre... pas tant seulement un signe de caporal... rien, quoi... deuxième classe... vive la deuxième classe, vive la classe... au fait, qu'est-ce que je disais ?... ah oui ! j'avance au milieu de cette place gigantesque... le curieux, c'est que je ne me ressemblais pas très bien... je ne me sentais pas moi-même... tenez, quand vous lisez les journaux, vous voyez des phrases : "Le poilu a sauvé le monde..." ou "Nous ne pensons qu'au poilu" ou "Le ministre a embrassé des poilus". »



(fig. 6)

Curieux texte, non ? On comprend que la censure en ait différé la publication... Ce livre sera publié l'année suivante, de même que *Cinéma et Cie* et *Le Train sans yeux*<sup>20</sup>. C'est aussi en 1919 que Delluc termine *Le Roman de la manucure*. Ce roman est en fait le journal (imaginé) de Penny, une manucure parisienne devenue Mme Gloria Th. Waldon. Une curieuse histoire, peut-être un roman à clef sans clef. Dans le même volume sont insérées les 80 pages des *Animaux malades de la paix*, que Delluc comptait transformer en un roman à la façon d'Anatole France : une sorte de pacifiste et simiesque *Île des pingouins*. Le manuscrit porte la mention suivante : « Aurillac-Paris, 1919 »<sup>21</sup>.

La vie redevient normale, pleine d'espoir et de projets. Louis ne va plus penser qu'à préparer des *scenarii*, trouver des fonds pour tourner des films, tout en reprenant sa collaboration à

<sup>20</sup> À la sortie de *La Danse du scalp*, l'hebdomadaire nationaliste *Aux Écoutes* (3 août 1919) conclut : « C'est le livre que bien des gens avaient "rentré" en eux et qu'après la guerre, ils n'ont plus eu une rage suffisante pour "sortir". »

<sup>21</sup> Publication posthume en 1931.

*Comœdia illustré* (pour la critique de films, jusqu'en 1921) et en créant au théâtre *Lazare le ressuscité*.

1920. Il a 30 ans. Il écrit et crée *Ma Femme danseuse* (avec Ève Francis), tourne *La Fête espagnole* (toujours avec elle), en collaboration avec Germaine Dulac, et fonde *Parisia-Films*. La même année, il tourne aussi *Fumée noire*, *Le Silence* et *Le Chemin d'Ernoa* (encore avec Ève Francis), publie le livre *Photogénie*, lance *Le Journal du Ciné-Club*. Une telle activité attise la jalousie de l'Italien Ricciotto Canudo, lui aussi passionné par la critique cinématographique.

L'année suivante, il fonde *Alhambra-Films*, tourne *Fièvre* (avec Ève Francis) et le *Tonnerre* et se lie d'amitié avec Jean Epstein, futur cinéaste. Il lance la revue *Cinéa*, continue critiques et chroniques cinématographiques pour divers journaux et donne une conférence au Colisée : « Cinéma, art populaire ». Il publie *La Jungle du cinéma* et *Charlot*. Et il débute le tournage de *La Femme de nulle part*. Avec Ève Francis, bien sûr, tandis que celle-ci joue dans *El Dorado* de Marcel L'Herbier. Louis fait connaître le cinéma expressionniste allemand, en patronnant le fantastique *Cabinet du docteur Caligari* de Robert Wiene. En 1920, ce film d'outre-Rhin ne plaît pas à tout le monde...

En 1922, le cinéma accapare de plus en plus Delluc. L'été voit le tournage de *La Femme de nulle part* près de Gênes (Ève Francis joue le rôle-titre), la rencontre du photographe suisse Oscar Cornaz, qui devient un ami, la poursuite des critiques et chroniques de cinéma pour divers journaux et le début de la publication d'un feuilleton dans *Cinéa*, qui se terminera l'année suivante : *Chagrine demoiselle photogénique*. En août, Louis écrit un nouveau roman, qu'il dédie à Ève Francis, comme toujours. Ce livre s'intitule *Le Dernier sourire de Tête brûlée*<sup>22</sup>. Oui, le dernier sourire...

En effet, il vit un drame intime. Le couple n'a pas eu d'enfants. Ève, la femme de sa vie, se sépare brusquement de lui durant cet été là. Ce drame conjugal, brochant sur d'incessantes difficultés financières, lui sera fatal.

## La dernière année d'un homme de lettres-cinéaste

Voici la dernière année de Louis Delluc. Il écrit pour le journal *Bonsoir*, dont le titre est tout un symbole pour ce poitrinaire de trente ans, publie *Drames de cinéma* et rédige *Les Cinéastes*.

Mais la roue tourne. Séparé d'Ève, il doit retourner dans l'appartement de ses parents, rue de Beaune, près de l'Institut. Il continue ses critiques de films et ses chroniques pour la presse et crée le *Club français du Cinéma*. Mais il passe ses soirées au bar du Colisée (d'où on aperçoit l'écran et on entend l'orchestre) et ses nuits dans des virées avec Aragon. De ces errances, il sortira un recueil de nouvelles : *L'Homme des bars*, truffé d'anecdotes, virevoltant de Saint-Sébastien à Marseille, de Paris Saint-Lazare à Paris-Vaugirard, du bar du Colisée au café du Square à Aurillac (fig. 7). Et autres lieux, peuplés de rencontres bizarroïdes et arrosés de boissons aléatoires...<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Publication posthume en 1928.

<sup>23</sup> L'acteur Philippe Léotard assurera en connaisseur la préface de sa ré-édition : « Cher Louis Delluc, Vous donnez à lire comme à boire. J'ai dû rêver ! Vous me parlez d'un homme qui me ressemblait comme un frère. »



(fig. 7)

Oscar Cornaz, qui le voit malheureux, l'invite quelques jours à Lausanne. De même Marcel L'Herbier lui confie le tournage du film *L'Inondation*, d'après André Corthis. Toujours avec Ève Francis malgré leur séparation. Il pleut à verse ; un mistral glacial souffle. C'est au cours de ce tournage, au creux de l'hiver, dans la basse vallée du Rhône, que Delluc ressent les premiers signes de l'aggravation de sa maladie. Sa tuberculose quiescente se réveille et va l'emporter en quelques semaines.

Au début de 1924, il part quelques jours au Pays basque : l'air de ce pays n'a-t-il pas guéri Edmond Rostand ? Il écrit ses derniers articles pour *Bonsoir*. Mais il est très malade, frappé d'une phtisie galopante. Cette tuberculose aiguë, appelée aujourd'hui granulie, est alors rapidement mortelle en quelques semaines. Dans son roman *Aurélien* (1944), Aragon, qui fut étudiant en médecine et médecin de guerre, le décrira, lamentable, amaigri, les mains tremblantes : Louis y apparaît sous le nom du triste Dr Decœur, époux de l'actrice Rose Melrose, *alias* Ève Francis. Il s'éteint en mars et est inhumé dans l'immense cimetière de Bagneux.

Ce sera alors l'hommage unanime du monde du cinéma (articles, projections, expositions...) et de la presse, le tournage en 1929, par Alberto Cavalcanti, du *Train sans yeux* d'après le roman de Louis Delluc, la publication en 1928 du *Dernier sourire de tête brûlée*, au titre évocateur, et, en 1931, celle de son *Roman de la manucure*.

Ève continuera à travailler, assistant Marcel L'Herbier dans ses réalisations, puis le grand Henri Langlois à la Cinémathèque du Palais de Chaillot. Elle fera une dernière apparition (quelques secondes) dans *Adieu Poulet* (P. Granier-Deferre, 1975) et quittera ce monde en 1980, non sans avoir écrit deux passionnants livres de souvenirs<sup>24</sup> et donné de belles interviews à la télévision. Malgré leur séparation, elle conservera pieusement la mémoire de Louis Delluc. Elle fera refaire sa tombe à Bagneux et tiendra à reposer à ses côtés. Sur le beau granit de cette sépulture, elle fera graver, tout simplement : « *Louis Delluc. Homme de lettres* ».

Enfin, en 1936, les critiques de cinéma fonderont le prix Louis-Delluc. La Cinémathèque attendra 1985, 1986 et 1990, pour publier tous les écrits cinématographiques de Louis Delluc en 4 gros volumes<sup>25</sup>. Quelques ouvrages seront réédités : des livres consacrés au cinéma et quelques autres aussi (*Francesca*, *La Princesse qui ne sourit plus*, *la Guerre est morte*, *L'Homme des bars...*).

<sup>24</sup> Francis È., 1949 : *Temps héroïques. Théâtre. Cinéma*, Denoël, Paris, et en 1973 : *Un autre Claudel*, Grasset, Paris.

<sup>25</sup> Les critiques des autres spectacles, dont celles de *Comœdia illustré* d'avant 1914, n'ont pas encore été recueillies.

Comment conclure ces quelques pages sur cette double vie haletante de Louis Delluc ? Peut-être en récitant le poème d'Aragon : « Il n'y a pas d'amour heureux ». Ou encore en relisant *Le dernier sourire de tête brûlée*. Ou, mieux, en empruntant quelques mots d'André Daven<sup>26</sup>, un de ses amis, lui aussi homme de cinéma : « Pour conter ce que nous avons su de son âme, de son étonnante intelligence, de son cœur sans issue, quelques lignes sont plus qu'insuffisantes, et très probablement, d'ailleurs, il n'aimerait pas ça, il dirait sur un ton de fatigue : " Ils ne me laisseront donc jamais tranquille..." »

G.D. et B.D.<sup>27</sup>

## Bibliographie sommaire sur Louis Delluc

- Archives Delluc
- Delluc Gilles, 2002. *Louis Delluc (1890-1924). L'éveilleur du cinéma français au temps des années folles*, Périgueux, Pilote 24 éditions et Paris, Les indépendants du siècle, préface de J.-Ch. Tacchella.
- Delluc Gilles et Brigitte, 2016. « Louis Delluc, homme de lettres, cinéaste et malade », *BSHAP*, tome CXLIII, p. 79-106.
- Delluc Gilles et Brigitte, 2017. « Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924), homme de lettres oublié », *BSHAP*, CXLIV, p. 207-216.
- Francis Eve, 1949. *Temps héroïques*, Paris, éditions Denoël.
- Francis Eve, 1973. *Un autre Claudel*, Paris, éditions Grasset.
- Gance Abel, 1930. *Prisme. Carnet d'un cinéaste*, S. Tastet éditeur.
- Moussinac Léon, 1946. *L'âge ingrat du cinéma*, Paris, édition Le Sagittaire.
- Rossy-Delluc Thomas et Sophie, 1991. « Trois cartes postales de jeunesse de Louis Delluc », dans *Bergerac et le Bergeracois*, Actes du congrès de la FHSO/SHAP, p. 593-602.

## L'œuvre littéraire de Louis Delluc<sup>28</sup>

- Archives : Bibliothèque du Film de la Cinémathèque française et famille Delluc
- 1906 environ : *Hippolyte* (tragédie en 3 actes et un prologue, en vers, d'après Euripide), manuscrit avec frontispice, 81 p., non publié mais relié (Archives famille Delluc).
- 1908 : *Chansons du jeune temps* (poésies 1906-1908), Imprimerie Saint-Gervais, Paris, 86 p.
- 1907-1909 : Critiques (théâtre et spectacles sauf cinéma) pour *Le Petit poète de Nice*, *Le Courrier de Paris-Provence* et pour *La Revue française*.
- 1910 : *L'Armoire aux masques* (portraits d'acteurs). Éditeur inconnu et ouvrage non retrouvé.
- 1910-1914 : Critiques (théâtre et autres spectacles sauf cinéma) pour *Comœdia illustré* (1910-1914) (secrétaire de rédaction) et autres supports.
- 1911 : *Francesca ou Comme la plume au vent* (pièce de 3 actes en vers), Grasset, Paris. Réédité en 2013 par *Book on Demand Ltd.*
- 1916 : *Monsieur de Berlin*, Fasquelle, Paris. Réédité en 2011 et 2015 par Nabu Press et FB éditions.
- 1917 : *La Guerre est morte*, L'Édition, Paris. Tête de femme en couverture, signée de Gerda Wegener, 1914. Le manuscrit a été conservé (Cinémathèque) : 221 pages (environ 20 x 15 cm), élégamment relié à la main, écrit à l'encre bleu, presque sans ratures (1 ou 2 par page environ). Il porte les dates suivantes : « Paris. 29 novembre - 10 décembre 1915. » Réédition par Les Éditeurs français réunis, Paris, 1952 (préface de L. Aragon), et Le Castor astral, 1991 (même préface, illustration de couverture par J.-F. Bouchot).
- 1918 a : *Chez de Max* (études et souvenirs), L'Édition, Paris. Avec un portrait du tragédien sur la couverture et des portraits pleine page d'acteurs oubliés.
- 1918 b : *La Princesse qui ne sourit plus*, L'Édition, Paris. Ce ballet parlé en vers est précédé de *Chanson de route d'un qui n'est pas parti*, *Marche funèbre des Hohenzollern*, *Le Porc-Épic*, *Prière aux aviateurs* (poèmes écrits pour Édouard de Max et interprétés par lui). Réédition par les Éditions d'aujourd'hui, les Introuvables, Paris, 1978, avec la mention « c/ Ève Francis Delluc ».

---

<sup>26</sup> *Comœdia illustré*, 1924.

<sup>27</sup> gilles.delluc@orange.fr.

<sup>28</sup> Les publications de L. Delluc, consacrées au cinéma (5 ouvrages, nombreux articles critiques ou théoriques, scénarios et projets) ne sont pas listés ici (cf Delluc G., 2002). Ne pas confondre avec Louis Delluc (1894-1974), instituteur sarladais, romancier et poète occitan.

- 1918 c : En guérite, in : *Le Carnet de la semaine*, 18 août (coupure non signée, mais certainement de L. Delluc, compte tenu des détails personnels fournis et du style).
- 1919 a : *Le Train sans yeux* (synopsis puis roman dont Alberto Cavalcanti tirera un film en 1926), Crès, Paris. Livre écrit en octobre et novembre 1916. Adaptation radiophonique par Ève Francis et Jaque Catelain (2 volumes multigraphiés, s.d., Bibliothèque du Film de la Cinémathèque française).
- 1919 b : *La Danse du Scalp* (roman), Grasset, Paris. Un médecin major est dessiné sur la couverture. Livre écrit à la fin de 1918.
- 1919-21: articles parus dans *Comœdia illustré*. Il écrit aussi pour *Le Monde nouveau*, *Le Crapouillot*, *L'Esprit nouveau*, *Comœdia* quotidien, *Le Magasin pittoresque*, *Bonsoir*...
- 1920 : *Photogénie*, De Brunoff, Paris et Cinémathèque française, Paris, 1985, un portrait de Louis Delluc par Bernard Becan, sur la couverture, et des clichés d'acteurs h.-t.
- 1921 a : *Monsieur de Berlin* (roman), Fasquelle, Paris. Écrit en 1916 ou 1917. Réédité en 2011 et 2015 par Nabu Press et FB éditions.
- 1921 b : Charlot, De Brunoff, Paris, 1921, Éditions d'aujourd'hui, Paris, 1975 et Cinémathèque française, Paris, 1985. Charlot, dessiné par Petitjean en couverture, dessins de divers personnages. Édition en anglais : John Lane, The Bodley Head Ltd, London, New-York, 1922.
- 1921 : *La Jungle du cinéma* (nouvelles inspirées par le cinéma), 1918-1921, La Sirène, Paris, 1921 et Cinémathèque française, Paris, 1985.
- 1922 : *Les Secrets du confessionnal* (roman), Le Monde nouveau, Paris. Livre écrit en août 1916.
- 1923 a : *L'Homme des bars* (nouvelles), La Pensée française, Paris. Un portrait de Louis Delluc par Vincent sur la couverture. Réédité en 1991 par Le Castor astral, Pantin (préface de Philippe Léotard). Parmi ces contes et nouvelles, certains avaient déjà paru, avec d'autres, dans *Fantasio*, auquel il donna 8 textes de 1919 à 1923, en rapport avec le cinéma. Parmi eux, *Tulip's Bar*, ébauche du scénario de *Fièvre*. Des contes ont paru aussi dans *Bagatelles* en 1919. Une belle édition tchèque a paru en 1925, sous le titre de *Lidé z Baru*, Aventium, Prague, traduction de J. Fastrova, avec 34 dessins du surréaliste Josef Šíma.
- 1928 : *Le Dernier sourire de Tête brûlé* (roman). Le Monde moderne, Paris. Édition posthume.
- 1931 : *Le Roman de la manucure* (roman), suivi de *Les Animaux malades de la paix*, Les Portiques, Paris. Dessins du Suédois Bernhard Kahn dit Bécan. Édition posthume.
- s.d. 1 : *Eira Puma*, un roman intitulé ainsi est annoncé comme « à paraître » dans *La Guerre est morte* (1917) et dans *Le Roman de la manucure* (1931).
- s.d. 2 : *Textes divers conservés à la Bibliothèque du Film de la Cinémathèque française* (manuscrits et/ou tapuscrit de l'Agence de copies dramatiques et littéraires H. Compère, 14, rue Henner, Paris, 75009) : *Archipel 013* (47 p.), *Carnet de route d'un lancier belge* (poèmes en prose pour *La Couleuvre*, café-concert et music-hall de Bruxelles), *La Dame de luxe* (conte de 3 p.), *Les Derniers jours d'une poule belge* (conte de 6 p.), *L'Homme de peine et la fille de joie* (connu par une lettre de 1911 à Paul Rebout au *Journal*, manuscrit du conte non conservé). C'est aussi le titre d'un ouvrage de René Janon, illustré par C. Brouty, la Palangrotte, 1936).
- s.d. 3 : *Pièces de théâtre* : *Dalma* (drame lyrique inédit). *Francesca* ou *Comme la plume au vent*. *Édith Cavell* (interdite par la censure). *La Princesse qui ne sourit plus* (ballet parlé). *Lazare, le ressuscité*. *Ma femme danseuse* (ces pièces ont été représentées).
- s.d. 4 : *Autres pièces diverses* : *La Vivante*. *Histoire d'un fou*. *Un Mariage à Marseille, au pays du soleil*. *Trois enfants dans une étoile*. *Lapin et Zoiseau*. *Moitié-moitié*. *La Vivante*. *Pomme se marie* ou *Quadrille* (comédie en 3 actes de Louis Delluc et Raoul Praxy). *L'Homme-Orchestre* (comédie proposée à l'Odéon en juillet et août 1915). *Le Parc aux biches* (comédie galante en 2 actes, 2 p.). *Pellicules* (en 3 actes). *Poupée jaune* (pièce judiciaire). *Le Roi des neurasthéniques* (comédie en 3 actes). *Madame Tallien* (drame lyrique). *La Semelle de ses souliers* (Bibliothèque du Film de la Cinémathèque française, Paris). Marcel Tariol signale « une trentaine d'œuvres théâtrales inédites, de contes et de scènes de revue », liste qu'il juge incomplète. Certaines pièces ont été abandonnées à des confrères qui les remanieront et les signeront (Tariol, 1965).

## LÉGENDE DES FIGURES

- **fig. 1. Louis Delluc enfant.** En 1898, avec ses parents, il quitte Cadouin, petit village du bas Périgord.
- **fig. 2. Hippolyte.** Tragédie du jeune Louis Delluc. Manuscrit : a, la page de titre ; b, la première page.
- **fig. 3. Ève Francis.** Muse de Paul Claudel et bientôt épouse de Louis Delluc. Portrait par Van Dongen (1923).
- **fig. 4. Un beau portrait de Louis Delluc par Paul Nadar.** Peu avant la Grande Guerre, Louis Delluc est un très élégant dandy.
- **fig. 5. Louis Delluc, bidasse à Aurillac.** Bientôt malade puis infirmier d'occasion.
- **fig. 6. La Danse du scalp** par Louis Delluc. Du Céline avant la lettre.
- **fig. 7. L'Homme des bars.** Recueil de nouvelles de Louis Delluc (1923).

# DEUX CRIMES EN NONTRONNAIS

1812 - 1816 ; LA JUSTICE EN CE TEMPS-LÀ

Messieurs, vous jurez et prouvez devant Dieu  
" et devant les hommes, d'examiner avec l'attention  
" la plus scrupuleuse les charges portées contre Pierre —  
" Hapreyronne Lavoube dit Barret, de ne traire ni en  
" intérêt ni en faveur de la Société qui l'accuse, de ne —  
" Communiquer avec personne jusqu'après votre Déclaration  
" de ne écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou  
" l'affection, de vous décider d'après les charges et —  
" moyens de défense, suivant votre Conscience et votre  
" intime et profonde Conviction, avec l'impartialité et  
" la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre.

Chaque juré appelé individuellement par M<sup>r</sup> le  
président, répond en levant la main " je le jure "

M<sup>r</sup> le président avertit l'accusé d'être attentif à  
ce qu'il va entendre, il ordonne au Greffier de lire l'arrêt  
de la Cour Royale, portant renvoi à la Cour d'Assises  
et l'acte d'assignation.

Conférence donnée au GRHIN  
Par François Reix  
Le 4 mai 2017

## Deux crimes en Nontronnais (1812-1826)

### La justice en ce temps-là.

#### Préambule.

En consultant les registres d'état civil à Champs-Romain, on trouve l'acte de décès le 7 décembre 1827 d'une enfant de trois ans. La profession de son père : « galérien ». Métier original qui signifie que son père avait été condamné aux travaux forcés (peine sévère prononcée par la Cour d'Assises).

Aux Archives départementales on trouve un registre (U 66) sur lequel sont notés, année par année et par ordre alphabétique, les noms des condamnés, la nature du crime et la peine prononcée. La sévérité de la peine prononcée contre le père de cette enfant surprend. (Les dossiers du jugement se trouvent dans les séries 2U 144 à 2U 248).

Le 7<sup>e</sup> Décembre mil huit cent vingt sept à 9 heures du soir, acte de décès de Françoise mazau de trois ans fille de Leonard mazau galérien, et de Elizabeth Brial, habitant au village de ... est décédée le 7<sup>e</sup> à dix heures du soir au D.

Mazeau dit Benaise Vols d'argent au préjudice des nommés puybareau, Leonard basbayou, Jean Lastere et sa femme le dit vol commis sur un chemin public, la nuit, par plusieurs personnes armées et à l'aide de violence qui ont laissé des traces de blessures sur la personne de Jean Lastere.

Les travaux forcés à perpétuité 1 h<sup>re</sup> de carcan la flétrissure des lettres TP et les dépens

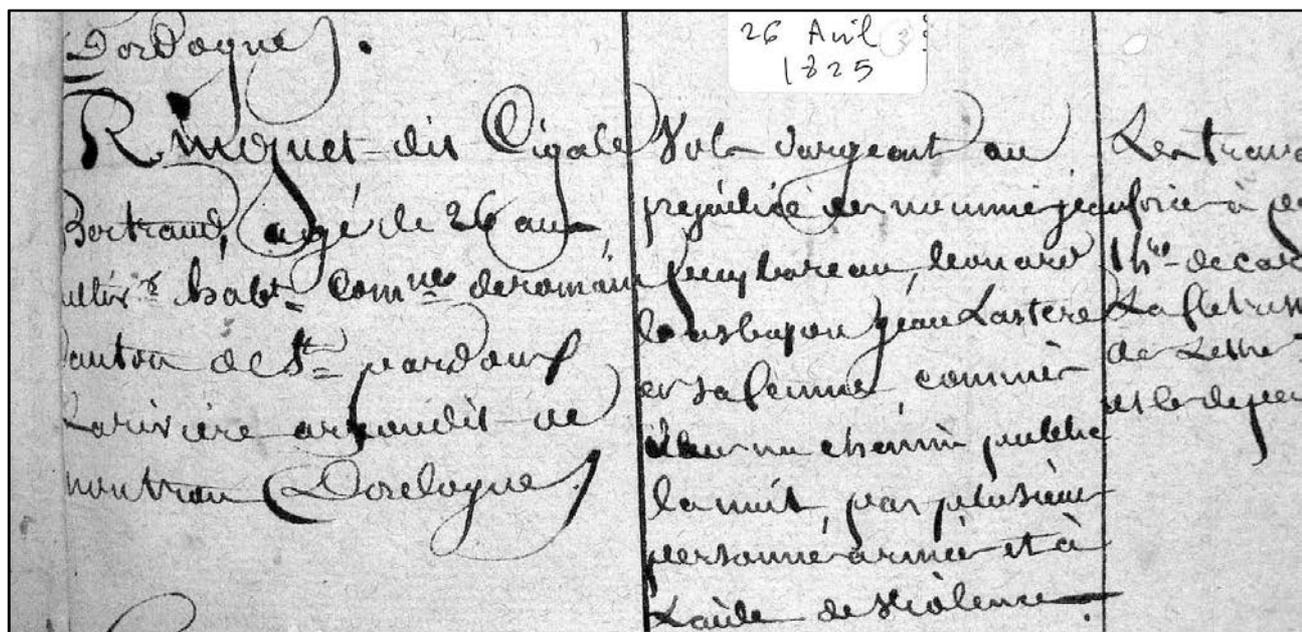
26 avril 1825

Mazeau dit Benaise  
Léonard agé de 32 ans  
Cultiv<sup>r</sup> hab<sup>t</sup> comm<sup>ne</sup> de  
Romain Canton de St  
Pardoux Larivière -  
Arrd<sup>t</sup> de Nontron (Dordogne)

Vols d'argent au préjudice  
des nommés puybareau,  
Leonard basbayou, Jean  
Lastere et sa femme le  
dit vol commis sur un  
chemin public, la nuit,  
par plusieurs personnes  
armées et à l'aide de  
violence qui ont laissé  
des traces de blessures  
sur la personne de Jean  
Lastere.

Les travaux forcés  
à perpétuité 1 h<sup>re</sup>  
de carcan la flétrissure  
des lettres TP et les  
dépens

26 avril



Nous nous sommes donc mis à la recherche du Code pénal de cette époque.

### Le Code pénal.

Ce code fut promulgué en 1810 par l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> (il est resté en vigueur jusqu'en 1994).

On est surpris par la sévérité et même la férocité des peines qui frappent les atteintes aux personnes et aux biens, à sa promulgation. Bien sûr, il a été amendé, adouci au cours du temps...

### Le Tribunal. La Cour d'Assises de Périgueux.

La Cour siège à Périgueux, 10 place du Coderc. La Cour fonctionne pratiquement comme de nos jours :

- sur une estrade le Président (un magistrat de la Cour d'Appel de Bordeaux)
- autour du Président, deux juges locaux (ces trois juges sont des magistrats professionnels)
- autour d'eux, 12 jurés
- en contrebas, à droite du Président, l'Avocat général qui soutient l'accusation
- à gauche, l'accusé et son défenseur
- au centre, la barre des témoins
- et un greffier qui note ce qui se dit au procès.

### Le Jury, les jurés.

Ils ont un rôle primordial. (le Jury de citoyens existe depuis 1791).

En 1815, pour être juré il faut :

- avoir trente ans révolus
- jouir de tous ses droits civils et politiques (les femmes sont exclues, n'ayant pas de droits politiques).

Le préfet forme, chaque année, une liste de 60 jurés. Il les choisit parmi :

- les 300 plus gros imposés du département
- les fonctionnaires de l'ordre administratif à la nomination de sa Majesté
- les licenciés et docteurs des facultés de l'Université, les membres de l'Institut de France et leurs correspondants
- les membres des Sociétés savantes, reconnues par le gouvernement
- les notaires exerçant depuis deux ans
- les banquiers, agents de change, commerçants payant une patente de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe
- les fonctionnaires ayant une rémunération d'au moins 4000 F par an.

Le préfet transmet sa liste au président de la Cour qui la réduit à 36 noms (sur quels critères ?)

Parmi ces 36 noms, on tire au sort 12 noms. (l'accusateur et la défense ont le droit de récusation). Les jurés prêtent serment. (voir page suivante)

A la fin du procès, le jury se retire pour délibérer. (Il délibère *seul*, les magistrats ne participent à la délibération que depuis 1941).

Il n'a à répondre qu'à *une* question : l'accusé est-il coupable du crime dont on l'accuse ? La réponse doit être - oui ou non - (les circonstances atténuantes n'existent qu'à partir de 1830).

Si le condamné est reconnu coupable, ce sont les trois magistrats qui fixent la peine. Ils n'ont pas souvent le choix car le code est très sévère.

Pour exemple : « *Les vols commis sur les chemins publics entraînent les travaux forcés à perpétuité.* » (art. 393). Les travaux forcés à perpétuité entraînent en plus la marque au fer rouge, sur l'épaule droite du condamné des lettres T. P. (voir ci-dessus)

Messieurs, vous jurez et prouvez devant Dieu  
" et devant les hommes, d'examiner avec l'attention  
" la plus scrupuleuse les charges portées contre Pierre —  
" Lapeyronnie L'auoulbe dit Barret, de ne traire ni en  
" intérêt ni en faveur de la Société qui l'accuse, de ne —  
" communiquer avec personne jusqu'après votre Déclaration  
" de ne écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou  
" l'affection, de vous décider d'après les charges et —  
" moyen de défense, suivant votre conscience et votre  
" intime et profonde conviction, avec l'impartialité et  
" la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre.  
Chaque juré appelé individuellement par M<sup>r</sup> le  
président, répond en levant la main « je le jure »  
M<sup>r</sup> le président avertit l'accusé d'être attentif à  
ce qu'il va entendre, il ordonne au Greffier de lire l'arrêt  
de la Cour Royale, portant renvoi à la Cour d'Assises  
et l'acte d'accusation.

« Messieurs, vous jurez et promettez devant Dieu et devant les Hommes, d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges portées contre Pierre Lapeyronnie Lacombe dit Barret, de ne trahir ni ses intérêts ni ceux de la Société qui l'accuse, de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration, de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection, de vous décider d'après les charges et moyens de défense, suivant votre Conscience et votre intime et profonde Conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Chaque Juré appelé individuellement par M. le Président, répond en levant la main « Je le jure ».

M. le Président avertit l'accusé d'être attentif à ce qu'il va entendre, il ordonne au greffier de lire l'arrêt de la Cour royale, portant renvoi à la Cour d'assises et l'acte d'accusation.

### Trois exceptions.

Article 1 : « nulle contravention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi avant qu'ils fussent commis. »

Article 64 : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. »

- Article 128 : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui. »

### Crime.

Définition de l'Académie française (dictionnaire de 1835) : « Mauvaise action que les lois punissent ou devraient punir. »

Il est plus simple de prendre la définition du Code pénal : « l'infraction que les lois punissent d'une peine afflictive ou infamante est un crime. » (Art. 1)

Les peines afflictives et infamantes sont : ( Art. 8)

- 1) La mort (tout condamné à mort aura la tête tranchée) (art. 12).
- 2) Les travaux forcés à perpétuité.
- 3) La déportation (hors du territoire européen).
- 4) Les travaux forcés à temps (de 5 à 20 ans)
- 5) La réclusion (de 5 à 10 ans).

Les peines infamantes sont :

- 1) le carcan.
- 2) le bannissement. (5 à 10 ans)
- 3) la dégradation civique.

Les condamnés aux Travaux Forcés à Perpétuité (TP) ou à la prison doivent subir l'épreuve du pilori : être exposés sur la place publique une heure entravés par le carcan, un écriteau au-dessus de leur tête expliquant pourquoi ils sont là.

La durée de leur peine débute le jour de l'exposition.

Les exécutions et expositions ne peuvent avoir lieu le dimanche et les jours de fêtes religieuses ou nationales.

Sur la douzaine d'affaires jugées par la Cour d'Assise de la Dordogne, nous n'en avons sélectionné que deux (pour la période requise)

- un assassinat à Champeaux en 1812
- un incendie volontaire à Milhac-de-Nontron en 1816.

Les récits de ces crimes sont tirés des dossiers de la justice.

## Assassinat de Champeaux (2 U 66).

Le 22 mars 1812 (dimanche) le Juge de Paix est prévenu par le maire de Champeaux que l'on a trouvé dans les landes de la Bertrandie, le cadavre d'un homme. Il se rend aussitôt sur les lieux, accompagné par M. François Rousseau, officier de santé.

Dans une lande de bruyère appelée Maledent, à peu de distance du chemin de Bagatelle à Mareuil, ils voient le cadavre d'un homme de 35 ans environ, couché sur le dos, face tournée vers le nord. Il porte sur la tête de multiples et graves blessures qui ont entraîné la mort. Ces multiples plaies ont été faites par un instrument contondant (massue, gourdin...) la mort remonte à 4 ou 5 jours.

Le cadavre est identifié pour être celui de Léonard Delage, horloger à La Rochebeaucourt, dont on est sans nouvelles depuis jeudi.

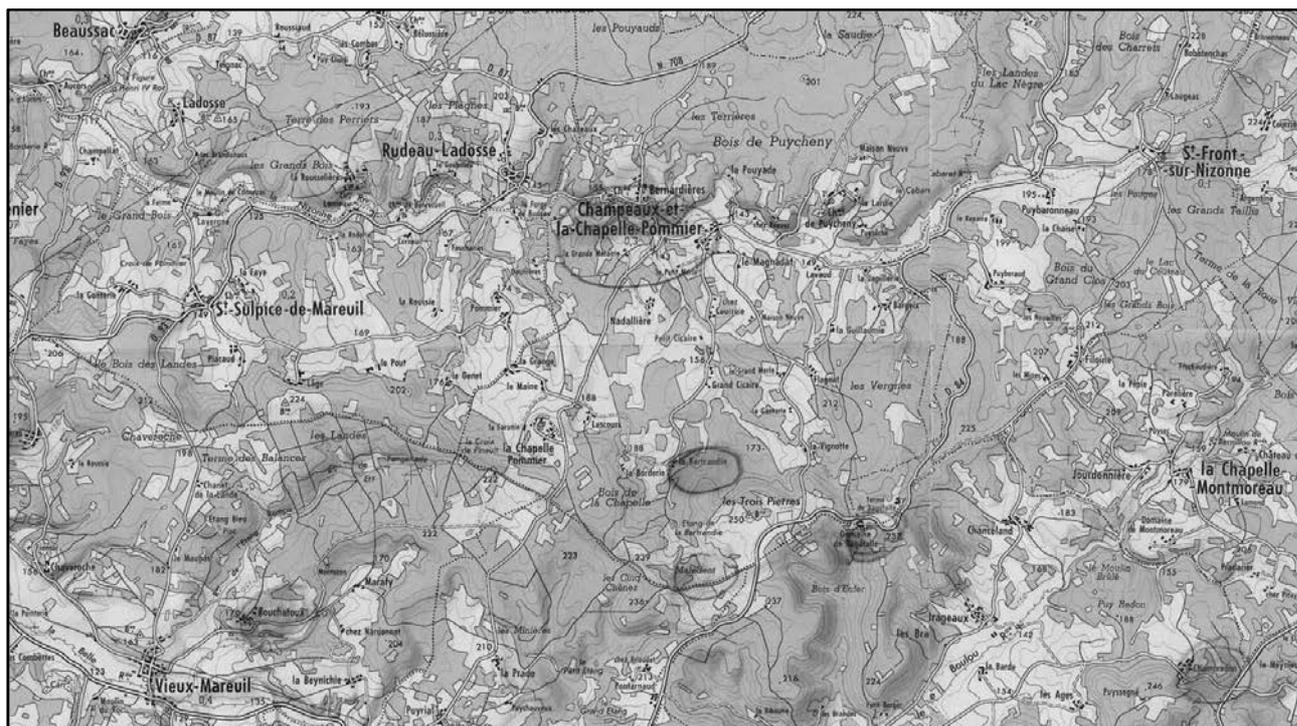
Que faisait-il là, ou allait-il ?

L'enquête ne le dira pas mais on trouve son itinéraire de jeudi dernier :

- À 10 heures du matin, il pénètre dans la boutique de M. Martel, chapelier à Mareuil, Delage avec un homme que Martel ne connaissait pas.
- On le retrouve un peu plus tard à Vieux-Mareuil, à l'auberge de M. Labaurie. Il était accompagné par Léonard Jarreton, tisserand à St-Pancrace. Ils ont mangé ensemble et sortis ensemble vers 12 heures.

Jarreton est interrogé. Il reconnaît avoir déjeuné avec Delage. « *A la sortie de Vieux-Mareuil, au carrefour du chemin qui rejoint la route de Bagatelle, nous avons rencontré un homme que je ne connais pas. Cet homme est parti avec Delage vers la route de Bagatelle, moi j'ai continué vers la forge de Plassat. (commune de St-Crépin-de-Richemont)* ».

Mais deux agriculteurs de Rouchatoux déclarent avoir vu Delage et Jarreton traverser le village vers 13 heures.



A la suite de ce témoignage, deuxième interrogatoire de Jarreton. Cette fois il ne parle plus de l'homme inconnu, mais : « *Nous avons engagé avec Delage une conversation tellement passionnante que je ne me suis pas aperçu que je n'étais pas sur ma route. Quand je m'en suis rendu compte, j'ai quitté Delage et je suis redescendu.* »

Les explications de Jarreton le rendent plus que suspect et en plus il y a la **montre**.

Tous les témoins qui connaissaient Jarreton ne l'avaient jamais vu avec une montre avant le 19 mars ; il en avait une après. Une belle montre plaqué or avec sa chaîne, sa valeur a été estimée à 25 écus (120 francs). Jarreton en était fier. Il a même proposé de la vendre à Aubin Fousseau (gendre de la Libaude de Quinsac).

Cette montre ne pouvait qu'être volée à Delage qui, horloger, devait en posséder une.

Deux habitants de Champredon (commune de St-Crépin, à 2 km de St Pancrace) ont discuté le 19 avec Jarreton qui leur a dit qu'il était quatre heures.

[Cette montre n'est pas présentée au procès comme pièce à conviction... Jarreton l'a-t-il cachée ou vendue ?]

### Qui est Léonard Jarreton ?

Né le 18 juin 1775 à la Chapelle-Montmoreau.

Marié le 30 mai 1802 avec Marguerite Chabrié à Belaygue (commune rattachée plus tard à la Gonterie).

Il avait six enfants : les deux aînés nés à La Chapelle-Montmoreau, les quatre autres à St-Pancrace (le dernier naîtra un mois après la mort de son père).

Il est tisserand, apparemment bien connu sans la région, mais il semble avoir une mauvaise réputation.

- Un témoin dira au procès qu'il avait attaqué un voyageur sur la grande route, ce voyageur l'avait repoussé avec son fouet, et il en gardait les traces sur son visage.

- Plus précis : Jean Yonnet (dit Sabaret) vieillard de 74 ans demeurant au Cluzeau, commune de St-Martial-de-Valette, déclare au procès que, il y a un ou deux ans, revenant du marché de Nontron, il avait été agressé par Jarreton, jeté à terre et volé de 2 F 15 centimes. Le vol sera joint à l'affaire Delage.

La date de son incarcération n'a pas été trouvée.

Le procès se déroule les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 1812.

- Il est reconnu innocent du vol et agression sur Yonnet.

- Il est reconnu coupable d'assassinat sur la personne de Léonard Delage, avec toutes les circonstances comprises dans l'acte d'accusation.

➔ condamné à mort (article 302) et aux dépens, les frais du procès s'élèvent à 909,04 F.

➔ Son pourvoi en Cassation est rejeté le 5 novembre 1812.

➔ Il est exécuté le 7 décembre 1812 à 11 heures, place du Coderc à Périgueux ; presque 10 mois après le crime.

nr. 169.

questions

(6) Etienne Jarrettou est il Coupable du Crime de Vol avec Violence au prejudice de Jean Younet dit Sabouret Et avec toutes Les autres Circonstances Comprises dans L'acte d'accusation

Le Memo Accusé est il Coupable du Crime d'assassinat Commis le 14 Mars 1811, Sur la personne de Leonard Delage avec toutes les Circonstances Comprises dans le Memo Acte d'accusation.

A Perigueux le trois octobre Mil huit Cent Douze.

Chiffault President

Sur la premiere question Cy dessus — Les jurés Declarent a l'unanimité non l'accusé n'est pas Coupable

Sur la seconde question les jurés Declarent a la majorité oui l'accusé est Coupable d'avoir commis de crime avec toutes Les circonstances comprises dans l'acte d'accusation

Fait a Perigueux le trois octobre mille huit cent douze

Sorbier chef du jury

## L'incendie volontaire à Milhac-de-Nontron.

11 et 12 octobre 1815. AD 2U 122.

Au village de la Marthonie.



Le 11 octobre 1815, Gratien Puybonnefisk, à 10 heures du soir, faisait ses prières. Il entend des bruits insolites dehors, regarde par la fenêtre une échelle dressée sur le mur de la grange qui lui fait face.

Cette grange appartient à Mme Des Fargeas, veuve Faurichon.

Il voit Pierre Lapeyronnie-Lacombe (dit Barret) un voisin, saisir une perche au bout de laquelle se trouve un chiffon enflammé et monter à l'échelle. Il sort précipitamment. Lapeyronnie a le temps de lancer sa perche par une ouverture, dans la grange. Des cris fusent... Le métayer de la Vve Faurichon alerté par les cris arrive juste pour voir Lapeyronnie descendre de son échelle, sauter les trois derniers barreaux, courir et s'enfermer chez lui...

La grange était pleine de paille, de foin et d'instruments agricoles, elle est en feu. Tout le village se mobilise pour lutter contre l'incendie, sauf bien sûr Lapeyronnie qui regarde les hommes s'agiter.

Il refuse même que l'on puise de l'eau dans sa mare...

La grange et son contenu ont complètement brûlé, seuls les bâtiments mitoyens ont été sauvegardés.

Une enquête est ouverte.

Les raisons qui ont poussé Lapeyronnie à ce crime ne sont pas connues ni même recherchées, mais il semble évident qu'une très forte animosité exista entre Lapeyronnie et la Vve Faurichon.

Le maire de Milhac déclare que plusieurs fois Lapeyronnie avait menacé, en public, sa voisine de la faire brûler dans sa maison.



# ÉVOLUTION DU VÊTEMENT DU IV<sup>o</sup> AU XV<sup>o</sup> SIÈCLE.



Remise du prix du tournoi. Livre des tournois de René d'Anjou. XV<sup>o</sup> siècle.

Conférence donnée au GRHIN  
Par Sonia Breux-Pouxviel  
Le 3 août 2017

# Évolution du vêtement du IV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Nous allons en quelques lignes survoler plus de 1000 ans d'histoire du costume.

Il faut tout d'abord noter que la notion de mode au Moyen Âge est différente de notre notion contemporaine, certes l'évolution est plus lente mais existante et marquée environ tous les 20 ans mais avec des nuances : on distingue les « temps longs » (plusieurs décennies) avant une transformation générale, et les « temps courts » (quelques années) pour l'adoption de fantaisies. Le vêtement est un marqueur du statut social. Il est utilisé très longtemps (très cher : une (garde) robe vaut à peu près le prix d'une maison). Réalisé pour les plus riches, il passe ensuite aux inférieurs (vassaux, puis serviteurs ...) puis il peut être offert aux plus démunis. Souvent rapiécé, retourné voire revendu aux fripiers. Lorsqu'une mode issue de la noblesse parvient à la bourgeoisie, la noblesse en « invente » une autre.

**Sources :** le travail de recherche est basé sur l'iconographie (enluminure, sculpture, stèles funéraires, peinture ...) mais aussi sur les descriptions littéraires (romans, épopées ...) et enfin sur l'archéologie (trésors, objets découverts en fouilles ...)

## Les influences.

Elles sont de différents horizons mais répondent à une logique :

### Gauloise.

Les Gaulois portent des vêtements dont le style va perdurer pendant tout le haut Moyen-Âge :

*Tunique.*

*Braies* aux genoux ou longues (pantalon : ce dernier apparaît en Europe à l'âge du fer, venu sans doute du Moyen-Orient, Huns, Perses ..., où il est porté dès le XI<sup>e</sup> siècle avant JC.

*Saie* (manteau rectangulaire) attaché sur l'épaule par une fibule.

Ces vêtements sont bien adaptés à la vie rurale et au climat.

### Romaine.

A l'époque romaine, on prend goût aux tissus précieux.

Si ce n'est l'absence de pantalon chez les Romains, le vêtement n'est guère différent de celui des Gaulois.

### Copte.

La période copte correspond à l'Égypte gréco-romaine du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la chute des Fatimides à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Les tuniques de l'Égypte copte sont elles-mêmes fortement influencées par la mode romaine : tissus précieux, soie, tissus façonnés ou brodés de motifs raffinés... souvent ornés de galons (*clavi*), médaillons (*orbicula*) ou carrés (*tabula*).

*Tuniques* de lin parfois longues, parfois aux genoux, larges et ceinturées. Parfois rectangulaires et seulement ouvertes au col.

*Braies* plus courtes avec jambières sans pied (chausses).

*Saie.*

Les tisserands coptes sont renommés.

## Byzantine.

Au début, Byzance suit les usages de Rome, puis les tissus deviennent de plus en plus précieux, ornés de galons tissés de fils d'or et de pierreries. Les femmes portent toujours une tunique longue et les hommes un manteau.

## Les Mérovingiens.



Peu de documents nous sont parvenus pour cette période : le vêtement est connu à travers les coutumes funéraires des Francs et des Alamans qui inhumèrent leurs morts vêtus et parés, mais on a surtout des exemples aristocratiques et seulement jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle qui voit alors un changement dans les coutumes.

A partir du VII<sup>e</sup> siècle, le vêtement évolue au contact du monde romain.

Les *tuniques* sont longues et retenues par une ceinture. Elles ont des manches longues, ornées de galons.

Hommes et femmes portent :

Une *camisia* (tunique de dessous),

Une *tunique*,

Un *pallium* (manteau rectangulaire).

Dans les tombes masculines on trouve des boucles et plaques boucles de ceintures, des mordants de ceinture et des armes.

Le costume féminin comporte :

Une *camisia*

Une *robe* mi-longue retenue par une ceinture (à plaque-boucle). Dans les tombes féminines, on trouve aussi des fibules (4 : 2 grandes et 2 petites aux V<sup>e</sup>me et VI<sup>e</sup>me siècles puis une seule grande à partir du VII<sup>e</sup>me siècle) et des châtelaines (crochet pour les accessoires), des épingles, des jarrettières et des boucles de chaussures, parfois aussi des bandes molletières.

Un *manteau* long (parfois une cape)

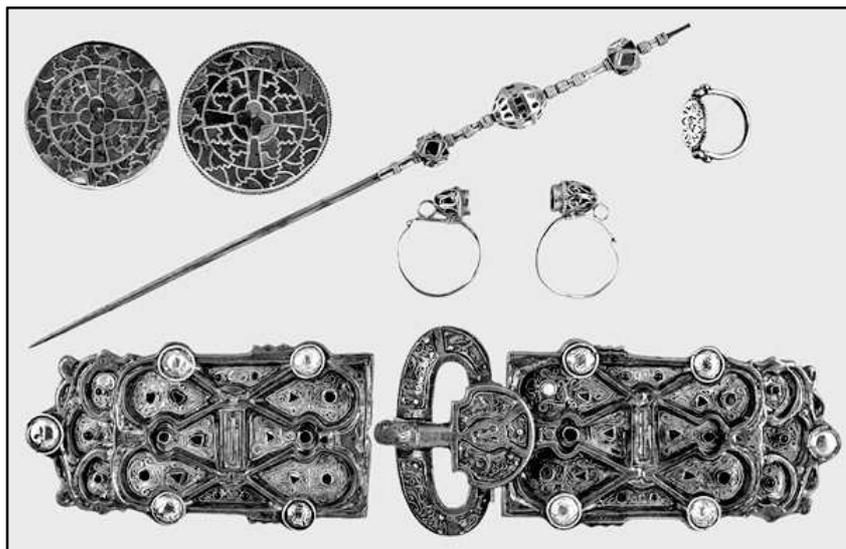
Des *bas de laine* (parfois de lin ou de bandes molletières retenues par de fines lanières munies de passe-courroies en métal et de petites boucles)

Des *chaussures de cuir* retenues par des bandelettes terminées par des ferrets (sous les genoux)

Les 'grands' ont des goûts de luxe : soie, écarlate, or ...



*Ex. : Arégonde et sa paure. Elle est l'épouse de Clotaire 1<sup>er</sup> et mère de Chilpéric 1<sup>er</sup>, dont le sarcophage a été découvert lors de fouilles à la Basilique St Denis. Décédée entre 573 et 576.*



## Les Carolingiens. (début de la dynastie en 754)



Peu à peu, l'habillement des hommes va se modifier, les Francs portent des *braies* moins étroites, prolongées par des sortes de fourreaux sur lesquels seront placées des bandes molletières entrecroisées jusqu'à hauteur des genoux.

La *tunique* se raccourcit aux genoux et s'orne de galons (tissus) brodés ou tissés. Elle est ceinturée.

On porte un *manteau* en demi-lune fixé sur le côté.

Les hommes sont souvent représentés tête-nue.

*Chaussures et bottes* sont en cuir y compris la semelle. Le cuir sert aussi pour des vêtements de dessus, des vêtements militaires ou pour certains chapeaux.

Les femmes gardent longtemps la mode à la romaine, mais éblouies par les couleurs et les richesses des robes franques et byzantines, elles utilisent des tissus et des ornements précieux : soieries, fourrures, broderies, pierres précieuses, or ...

La mode féminine pour les chemises est aux manches plissées.

## Autour de l'an mil.



Peu d'évolution pour le vêtement masculin qui se compose toujours des trois pièces d'origine romaine : chemise, tunique et manteau auxquelles il faut ajouter des braies gauloises et des tibiales maintenues par des lacets croisés ou des bandes molletières.

Les vêtements de dessous sont toujours composés d'une chemise (fibres végétales : lin, chanvre, ortie), de braies et de chausses.



*Ex. : Tapisserie de Bayeux (la telle du Conquest) – broderie.*

*Tuniques jusqu'aux genoux, bリアud ceinturé avec parfois des galons.*

*Patron en « T » avec soufflets d'aisance*

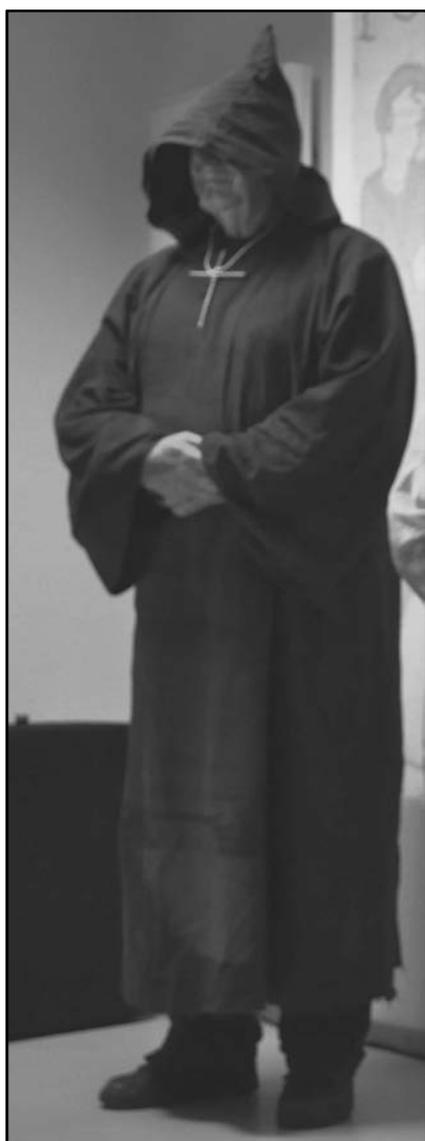
*Chausses souvent en laine (parfois des bandelettes)*

*Manteau ample attaché sur le devant par une fibule.*

*Chaussures montantes (souliers).*

*Tête nue ou coiffe ajustée.*

Avant le XII<sup>ème</sup> siècle, la fabrication de tissus relève d'une production domestique, la soie est importée d'Orient.



Le costume franc très coloré perdure également.

Les enfants de plus de 7 ans sont vêtus comme les adultes.

La hiérarchie se manifeste à travers la richesse des ornements. Les gens aisés se démarquent par plus de superpositions, plus d'ornements et des couleurs plus saturées.

La femme de cette époque (IX<sup>o</sup> siècle) est rarement représentée mais, comme pour les hommes, le vêtement féminin semble avoir peu évolué. Elle porte une tunique bordée, non serrée à la taille, de galons dont les manches courtes non ajustées laissent entrevoir les manches de la chemise serrée aux poignets et un long voile rectangulaire qui protège le cou et le buste est posé sur la tête.

En ce qui concerne les gens du peuple, le vêtement évolue peu pendant toute la première partie du Moyen-Âge : ils portent une simple « robe » de tissu grossier, serrée à la taille. A partir de l'époque romane, la tunique est courte et prend le nom de *bリアud*, vêtement souple et fortement plissé. De même, au XI<sup>ème</sup> siècle, la chemise prend le nom de *chainse*.

Cette période est également celle du développement d'un réseau d'abbayes et de monastères.

## Le XII<sup>e</sup> siècle.

Le monde change : (culture chevaleresque), la mode suit. Le costume militaire se développe.

Le chainse (sorte de chemise) est associé à la jeunesse ou à la séduction, il est porté par toutes les classes sociales, sur la chemise ou parfois sans autre vêtement dessus. Il peut être ridé, plissé ou délié, en toile fine, parfois lacé.

Pour les hommes, on garde le même bリアud mais allongé et enrichi. Il est long, fendu sur les cuisses. Les braies sont collantes et les souliers ont une petite pointe recourbée (*pigaches*).

Pour les femmes, chainse et bリアud très longs sont agrémentés de manches très ajustées et d'une large ceinture. Les vêtements sont plus luxueux : soie, or, pierreries, fourrures, bijoux, couleurs vives ... Les cheveux sont souvent nattés. La « robe » est souvent réalisée dans un tissu qui semble gaufré et épouse l'abdomen.

Nous sommes en pleine période de chevalerie et les chevaliers ont un équipement particulier : cotte matelassée, tabar et cotte de maille. Ils portent un camail sous lequel ils ont un *cale* pour se protéger du métal.



Pour le peuple, apparaît un manteau court à capuchon proche du *bardo cucullus* des Gaulois.

Si les pèlerinages se sont développés très tôt, ils prennent de l'ampleur à cette époque. Les pèlerins partent pour différentes raisons (conviction religieuse, requête, remerciement, décision judiciaire ou professionnalisme) mais en général bien équipés. Ils portent la besace, le bourdon et laalebasse qui sont bénis avec eux lors de leur départ et ils soignent leurs pieds et leurs chaussures. Ils ont également besoin d'une large cape et d'un chapeau pour se protéger de la pluie, du froid ou du soleil.



## Le XIII<sup>e</sup> siècle.

Le XIII<sup>e</sup> siècle voit une meilleure diffusion du drap de laine (Flandres) et de la pelleterie (Europe du nord). Depuis le IX<sup>e</sup> siècle et les invasions arabes, la Sicile fournit l'Europe en tissus de soie et ce commerce se développe rapidement avec l'arrivée des Normands. Les textiles se diversifient : futaine (coton), camelot (laine de camélidés), damas, velours, samit, cendal ... Cela induit une évolution plus rapide dans le vêtement, on peut alors réellement parler de « mode ».

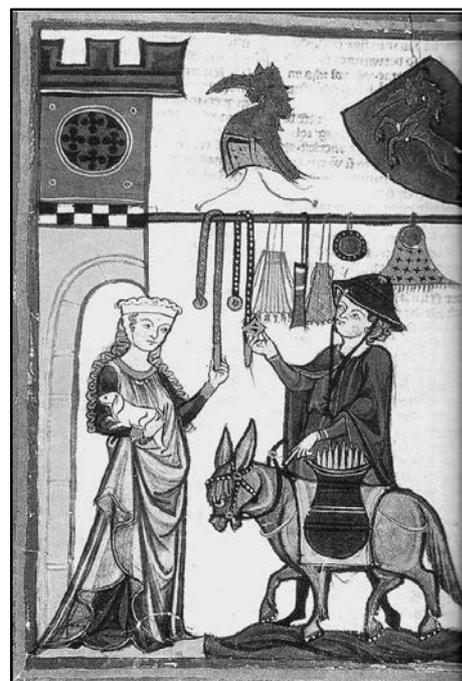
Le chainse semble être remplacé par une *chemise de toile* de lin fine ou de soie qui peut être brodée. Plus longue pour les femmes. De même, le bliaud disparaît remplacé par la *cotte*, vêtement ample serré à la taille par une ceinture richement ornée qui descend jusqu'aux genoux pour les hommes et aux pieds pour les femmes. Un surcot sans manche se porte par-dessus. Il est fermé et se porte avec ou sans ceinture. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, début XIV<sup>e</sup> siècle il peut être remplacé par la *cotardie* au buste ajusté.

Le XIII<sup>e</sup> siècle voit la pleine période de l'amour courtois.

Les hommes portent des braies courtes en cuir ou longues en toile ou en soie. Elles sont attachées à la taille par un « *braiel* », sorte de ceinture de fil, coton ou cuir. Les chausses sont maintenues au *braiel* par des liens coulissants, elles sont ajustées et moulent parfaitement la jambe.

Un *doublet*, vêtement court, sans manche et ouaté de coton, le *gipon* ou le *pelicon* qui peut être fourré s'intercalent souvent entre vêtement de dessous et de dessus. La fourrure est généralement réservée aux manteaux. On porte différents manteaux : chape à capuchon, *mantel* noble (pour parader) ou réel manteau. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le capuchon se détache pour donner naissance au chaperon.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle aussi, noblesse et bourgeoisie sont proches avec plus ou moins de décorations.



Codex Manesse - vers 1310-1340 - Zurich.

## Le XIV<sup>e</sup> siècle.



Comédies de Térence enluminées à Paris par l'atelier du Maître de Luçon - 1410 -1415 - Paris Arsenal Ms 664 fol 74 v.



Heures de Marie de Gueldre - la duchesse - 1415- Berlin Staatsbibliothek ms Germ 42 fol 19 v -

Période de « mise en scène » du vêtement. La mode consiste en une superposition de vêtements (de 2 à 6 pièces) : cotte, surcot, garde-corps, manteau, chaperon et chausses.

C'est aussi la période où débute la mode du noir (2<sup>ème</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) en Italie, en partie par la réaction des bourgeois qui avaient interdiction de porter du rouge.

Le marché de deuxième main est aussi une façon de diffuser les tendances.

Début XIV<sup>e</sup> siècle naît la mode du vêtement « parti » ou « mi-parti » : couleurs différentes pour chaque partie verticale du vêtement. Cette mode sera ensuite réservée aux vêtements des officiers. Le costume militaire influe sur le civil et pousse à abandonner le vêtement léger qui ne sera plus porté que par les rois, princes et le clergé ainsi que par certains corps de métier.

A partir de cette époque, les vêtements féminins et masculins sont fondamentalement différents. Au début du siècle, les vêtements ont une grande ampleur, une grande longueur et des accessoires diversifiés : association de vêtements étroits et larges, bordures, découpes, fentes, pièces relevées, boutons ... sont autant de manières de révéler les différents éléments.

Les vêtements de dessus sont de plus en plus souvent bordés de fourrure claire : menu vair, gris, hermine ...) les manches sont parfois découpées (*freppes*) voire le bas. Ces *freppes* venues d'Allemagne sont découpées en carrés, en feuilles ou en lambeaux et aboutiront à la *houppelande*.

Les chaussures sont légères, parfois complétées par des patins. On porte aussi des bottes souples, les « *estivaux* ».

Les femmes diversifient leurs coiffures : elles portent un chignon bas, tête couverte d'un touret ou d'un filet. Les hommes portent une *cale* sur laquelle on peut mettre un bonnet une calotte ou un chapeau.

A la fin du siècle, les hommes portent un vêtement court : le pourpoint matelassé boutonné sur le devant descendant jusqu'aux hanches. Ce sont les jeunes de la cour qui en sont à l'origine (connu pour le vêtement militaire, sous l'armure) Il est composé d'une multitude de pièces ajustées, boutonné ou lacé. Il permet un modelage du corps (correction des courbes et donnera (fin XIV° – début XV° siècles) une silhouette en triangle, inversé entre homme (pointe en bas) et femme (pointe en haut). Le chaperon devient la coiffe habituelle des hommes et sa forme s'allonge par une bande de tissu cousu appelée cornette et peut se porter enroulée autour de la tête.

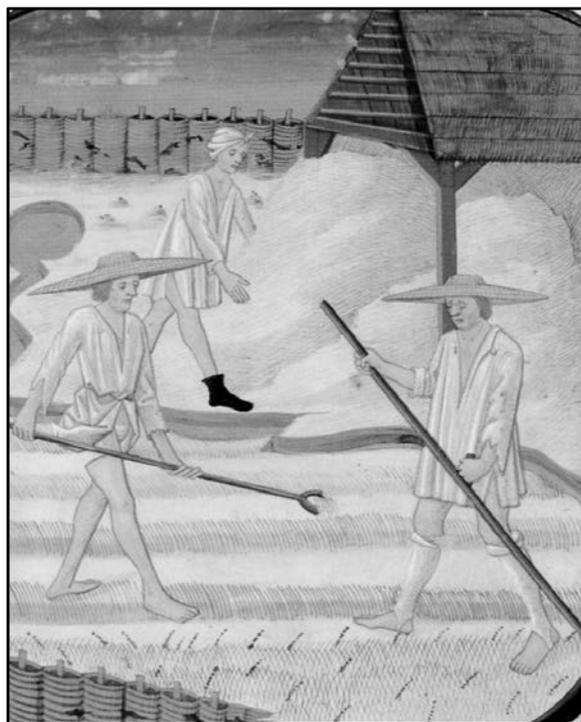


Il existe également des vêtements spécifiques à des fonctions ou à certains métiers.

## Le XV<sup>e</sup> siècle.



Armorial de Revel Auvergne - Paris BNF dept. des Ms -  
1480-1485 - Fr 22997 fol 344 autour de 1456 - vers le marché.



Fenaison - Rustican de Pietro de Crescenzi -  
Paris BNF ms Fr 12330 fol 202 v.

Mi XV<sup>e</sup> siècle, le pourpoint est porté sous une houppelande, robe longue ou mi-longue à plis arrondis serrée par une ceinture ou sous une *huque* (Arnolfini), vêtement ample et mi-long, fendu latéralement.

La longueur du pourpoint a modifié la longueur des chausses qui sont alors réunies par un triangle de tissu, la *baye* qui deviendra la braguette à la fin du XV<sup>e</sup> quand les chausses monteront jusqu'à la taille. Les braies n'ont plus alors qu'une fonction de caleçon.

Les hommes portent des chapeaux de « bièvre » (castor) ou de feutre sur la cale ou encore des toques à bords découpés.

A partir du XIV<sup>e</sup>, le costume prend des particularismes nationaux : Les chaussures à la poulaine sont en vogue en Bourgogne et en France. Autre mode locale : les « *deschiquettes à la mode d'Allemeigne* ».

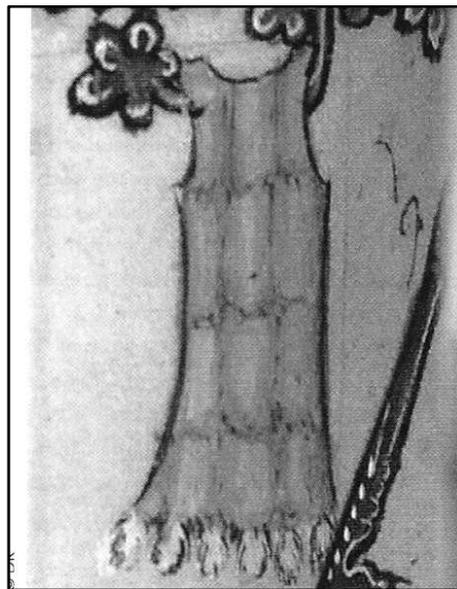
Le vêtement féminin évolue moins brutalement mais aboutit aux mêmes exagérations notamment dans la longueur du vêtement de dessus, la cambrure de la ligne ou la hauteur des coiffes. Un décolleté profond apparaît, masqué par une pièce de tissu noir, le *tassel*. Le surcot est peu à peu remplacé par la robe.

La bourgeoisie prend de plus en plus d'intérêt au luxe du costume : tissus coûteux, pelleterie ... à tel point que des édits contre l'ostentation sont promulgués.

Le peuple subit les contraintes climatiques, laborieuses ou financières, le costume est fonctionnel (professionnel ...) et les étoffes bon marché : laine, lin, chanvre. Les hommes portent chemise, cotte, braies et chausses ainsi qu'un chaperon ou une cale. Les femmes une chemise avec une cotte longue et un corset lacé à manches courtes avec un couvre-chef de lingerie ou un chapeau.



Soutien-gorge de type bustier, lin, armature toile, environ 1410-1485.



Tunique de fourrure sans manche - Bodleian Library ms Bold 264 fol 80 v.

# LES ÉGLISES À COUPOLES DU RIBÉRACOIS.



Bourg-des-Maisons et ses deux coupoles.

**Conférence donnée au GRHIN  
Le 4 octobre 2017  
Par Serge Larué de Charlus.**

# Les églises à coupoles du Ribéracois.

L'exercice proposé avec ce titre va tenter de répondre à quatre questions :

- la place des églises aujourd'hui ?
- pourquoi des églises romanes au début du second millénaire ?
- pourquoi prennent-elles la forme d'églises à coupoles ?
- et pourquoi en Ribéracois ?

Cet exercice qui se veut didactique comporte l'inconvénient d'être scolaire et parfois frustré. Cela gomme l'interaction des causes et des effets et certaines notions plus fines qui sont intimement liées, mais paraissent, de ce fait, artificiellement indépendantes.

## Pourquoi les églises tiennent-elles une telle place au XXI<sup>e</sup> siècle dans notre environnement et notre bagage culturel ?

L'importance de l'édifice « église » est lié essentiellement à trois facteurs principaux :

1/ Il s'agit, la plupart du temps, du bâtiment **le plus ancien**, existant encore dans nos villes ou nos villages.

2/ L'église, tout au long des dix derniers siècles, est un édifice qui a réussi à **structurer** anthropologiquement **le village**, en terme d'habitat et surtout de communauté ; parce que l'église est porteuse d'une histoire, elle est porteuse de sens ; or le patrimoine ne peut se créer qu'à partir de l'identité.

Souvenons-nous de l'impact d'une certaine campagne de presse pour une élection présidentielle en 1981 : « *La force tranquille* » avec son clocher sur fond de village ...

3/ Enfin, au-delà du caractère chrétien et catholique de cet édifice, l'église reste encore au XXI<sup>e</sup> siècle **un bâtiment sacré** présidant aux grands événements de notre existence tels que souvent le mariage et beaucoup plus souvent la mort, pour ne citer qu'eux !

Il devient alors bien évident que les églises de nos campagnes sont « *les points forts* » de toutes lectures un tant soit peu cultivées de notre paysage, et cela depuis plus de 1 000 ans.



Église de Bourg-du-Bost

## Il nous faut alors tenter de replacer l'Art Roman dans l'histoire de l'Occident :

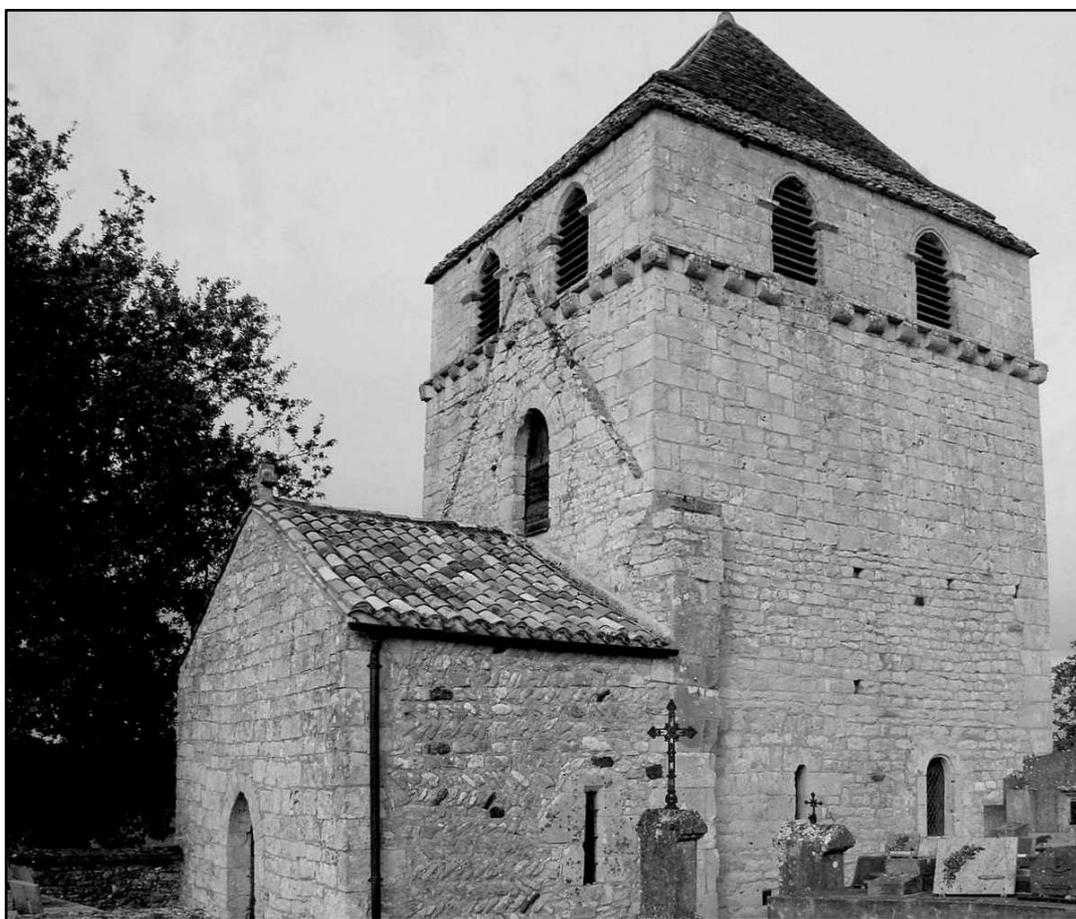
Pour fixer facilement les idées, nous dirons qu'une période d'un siècle va être fondamentale en la matière : entre les années 1050 et 1150, on assiste à quelques entreprises éclatantes dans la chrétienté : c'est le début de l'âge roman avec le retour du principe des échanges entre les communautés et les régions, ce qui existait de façon beaucoup plus réduite depuis la chute de l'Empire Romain...

Cela sera facilité par :

a) une foi chrétienne profonde de la part des populations, avec un clergé puissant et l'installation des pèlerinages et des croisades ...

b) l'expansion du monachisme sous la houlette de Cluny qui va permettre la circulation des modèles, des idées et des échanges techniques ...

c) une période de paix et de richesse relatives, qui s'accompagne d'une démographie expansive ...



Église de Montferrand-du-Périgord

C'est ainsi que :

**1/ Entre 1073-1075 Grégoire VII** (Hildebrand, moine de Cluny) **met en place la Réforme Grégorienne** (indépendance du clergé, nomination des évêques par les cardinaux, formation des clercs et absence de mariage de ceux-ci ...) ... certains ont pu dire : le « *pouvoir de l'Église se met en place pour mille ans* » ... En réalité, c'est le pouvoir spirituel qui s'installe en face du pouvoir temporel du Saint Empire Romain-Germanique.

Mais tout cela se fait dans **un certain contexte politique** qui évolue variablement suivant les régions. Le pouvoir comtal, localement, sera d'autant plus fort et efficace qu'il sera peu éloigné

du pouvoir central. Il en est ainsi dans le centre du pays, c'est à dire ce qui deviendra la France, et les régions de l'est.

C'est moins vrai dans les franges les plus éloignées où des pouvoirs locaux s'installent. En revanche dans l'ouest, suite aux raids vikings du X<sup>e</sup> siècle, le pouvoir comtal s'est considérablement renforcé.

Cependant, avec la réforme grégorienne du XI<sup>e</sup> siècle (1073), l'Église en affirmant la séparation des pouvoirs spirituel et temporel au niveau de la papauté et prenant en main la nomination des évêques, va paradoxalement agir en sens inverse localement ; la réforme grégorienne en renforçant le pouvoir de l'Église, de la paroisse et de l'évêque va parfois bénéficier de l'insuffisance et de la défaillance du pouvoir comtal.

La redistribution des pouvoirs se fait d'elle-même au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ; il se met en place un corps épiscopal, détenteur du pouvoir qui va transformer les évêchés en principauté (Sylvain Gougenheim) ; cela est surtout vrai dans l'est et en Allemagne ; l'accès à l'épiscopat (qui ne nécessitait ni la prêtrise, ni le célibat) permet de rentrer dans l'aristocratie depuis les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles et jusqu'à la réforme grégorienne. L'ensemble des fonctions restent donc entre les mains de quelques familles.

A coté de cette structuration politique, la réforme grégorienne va aussi jouer un rôle majeur dans la mise en place de l'architecture et de l'art (sculpture, peinture). L'église va réussir une unification du message chrétien par le langage, les textes, les chants et la liturgie. Cela permettra, en même temps, le recul des églises schismatiques.

**2/ Le Pape Urbain II va alors appeler à la première Croisade** à l'occasion de la consécration de l'abbaye de Cluny ... et cela permettra de renforcer les échanges avec le Moyen-Orient, en matière de commerce, mais aussi de techniques et de savoir-faire.

**3/ L'Ordre de CLUNY atteint alors son sommet et essaime dans toute l'Europe ...** L'abbatiale de Cluny, à cette époque, est sensiblement plus grande que Saint-Pierre de Rome. Cluny fondée par l'Empereur va passer sous l'obédience de la papauté.

L'abbé de Cluny devient Grégoire VII et une abbaye bénédictine importante va se développer à Rome donnant les modèles en terme de textes, chants et liturgie.

C'est alors que **l'art roman se développe ...**



Église d'Audrix (24)



Traces anciennes de l'église de Boulouneix (fenêtres étroites, très petit appareil...).



Église d'Audrix.



- Clastra

- Hôpital Saint-Blaise (64)



Bâti en petit appareil et 'arête de poisson' (opus spicatus) typique des églises carolingiennes (Montferrand-du-Périgord).

## Se pose alors la question : Pourquoi des églises romanes à coupoles en Périgord ?

Ce premier âge roman va se développer sur le territoire de la **France**, et principalement sur la moitié inférieure de cette future France ; cela se fera en raison du développement des abbayes et des pèlerinages ... Autour de l'année 1200, il y a « 3 500 églises nouvelles (ou reconstruites) en France », dont plus de 1000 pour le Périgord ...

### 1/ Pourquoi des églises voutées de coupoles ?

Il existe un lot de trois raisons, **fortement liées entre elles**, mais qu'il nous faut séparer artificiellement pour la compréhension de la question.

Ces arguments sont de trois ordres : technique, fonctionnel et esthétique.

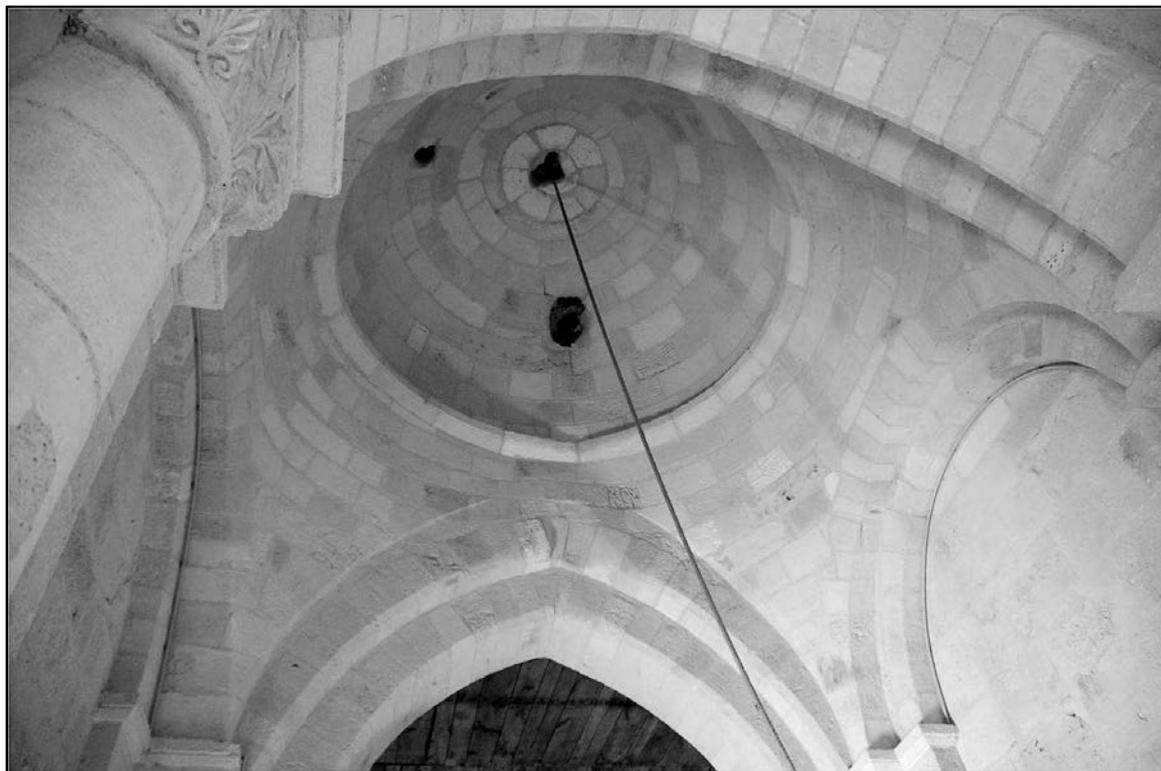
**a) : Le premier argument est d'ordre purement technique, architectural** ; aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles en Gaule du sud, la régression de la culture romaine, a fait perdre l'usage de la pierre. On ne sait plus **couvrir un bâtiment en pierre** ; le principe de la voûte et des arcs a disparu du savoir-faire artisanal.

Même si certains veulent expliquer que cette perte de savoir-faire est lié à des principes d'habitude et pour d'autres de mode, la technicité est perdue. Les édifices mérovingiens, et même au début carolingiens, s'ils voient la possibilité d'élévation de murs en pierre, sont tous couverts de charpentes en bois et tuiles.

Le principe de la voûte est difficile à utiliser en raison des poussées latérales et ce problème ne sera tourné et résolu qu'avec les contreforts qui viendront plus tard.

La coupole en revanche s'avère plus simple à construire en raison de l'absence de poussées latérales ; celles-ci ne sont que verticales ; les coupoles « *ne poussent pas au vide* », comme disent les architectes.

En architecture, la difficulté de passage d'une surface ronde (coupole) à une surface carrée (sol) sera tournée par le principe des trompes et des pendentifs.

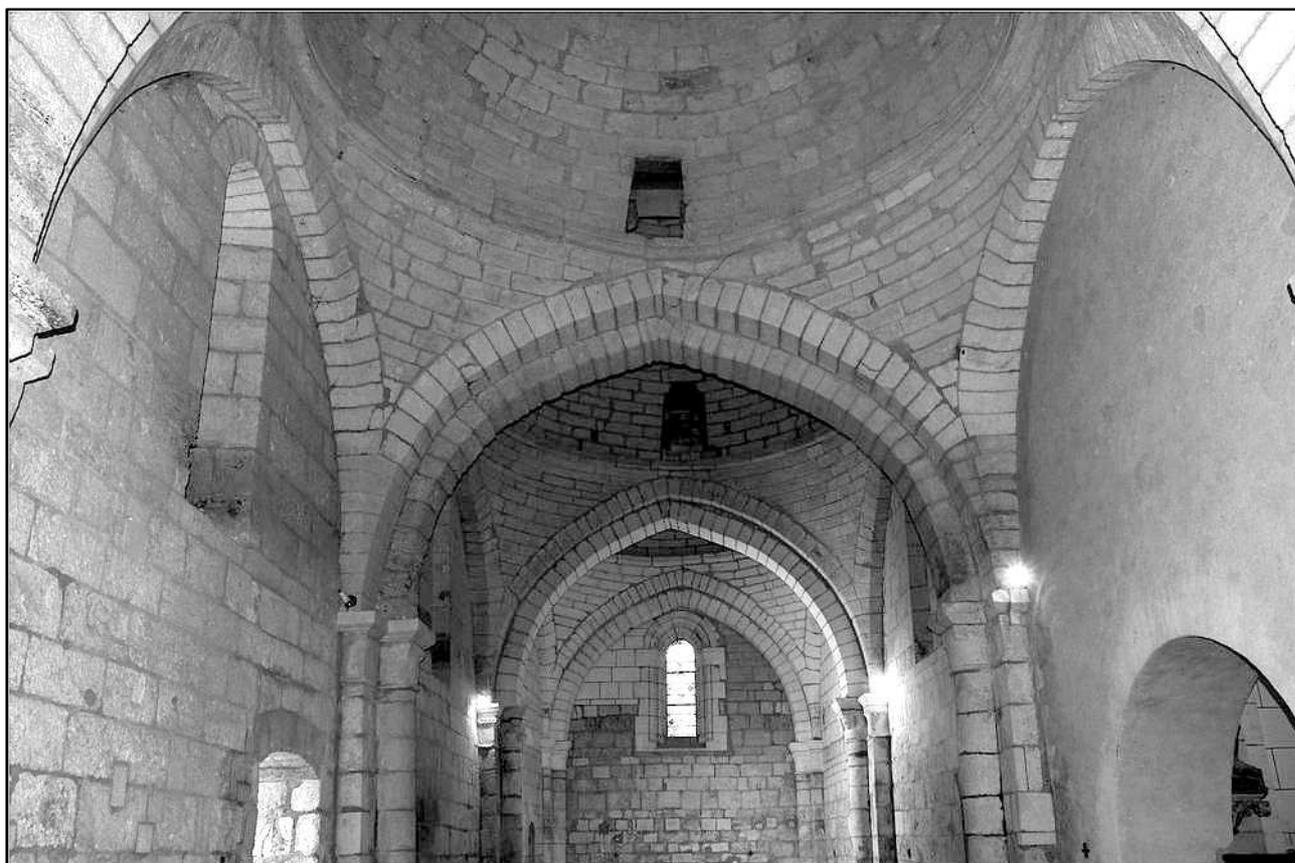


Coupole de Chancelade.

**b) : Le second argument est d'ordre fonctionnel :**

Si les premiers bâtiments-églises sont couverts de charpentes dès l'époque mérovingienne, et surtout carolingienne, les épisodes troublés des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles avec les raids normands et les guerres locales vont amener les villages à renforcer et fortifier le seul bâtiment communautaire existant ; cela va nécessiter une élévation de l'église avec un étage fortifié. On verra le comblement des extras-dos de la coupole et la réalisation de chambres de défense au-dessus de ces coupoles, avec des bretèches et des hourds pour la défense du bâtiment.

De plus, la construction successive de coupoles permet d'agrandir l'église travée par travée et de répondre à l'augmentation de la population, en cette époque favorable du point de vue démographique.



Cherval et les ouvertures donnant sur la chambre de défense.

**c) : Enfin, il existe un troisième argument dit spirituel et que certains nommeront esthétique :**

Certes l'art roman fait suite à l'architecture carolingienne (ottonienne), surtout dans le nord et l'est, mais la grande nouveauté est que « *l'architecture romane est une technique d'aménagement de l'espace intérieur d'un bâtiment, en fonction de la voûte* »... !

Au débouché de la période « sombre » des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, seule l'Église, qui a su préserver les bases de notre culture, se présente comme la structure susceptible de rassembler les hommes habitants du lieu ... d'où l'importance que va revêtir le bâtiment communautaire représenté par l'église.

Or, l'idéal n'habite pas un corps terrestre ; cet idéal doit s'élever au-dessus du domaine terrestre. Le bâtiment élevé d'après les directives de l'Église va répondre à ces critères.

La surface carrée au sol, tant sous le clocher que devant le chœur, va se transformer en une surface ronde, la base de la coupole. Cela correspond à la réflexion platonicienne Terre-Ciel ; c'est le passage de la forme carrée, humaine, pesante et faillible à la forme circulaire, céleste, divine, soit surnaturelle et mystique.

C'est le passage de l'imparfait au parfait.



Coupole oblongue de Bourg-du-Bost, dessous grossissement.



Victor HUGO écrit bien dans « 1793 » : « Il faut des monuments aux cités de l'homme, autrement où serait la différence entre la ville et la fourmilière ? »

Mais tout cela ne va correspondre qu'à **une courte période** ; si l'agrandissement de l'église peut se faire par la construction successive de travées, chacune couverte d'une coupole, rapidement la difficulté de couvrir un large établissement ou une longue nef avec des coupoles fera rechercher une autre solution. C'est la voûte en plein cintre ou en berceau brisé qui permettra la réalisation de plus grandes églises romanes, nécessitées par l'essor démographique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; les problèmes techniques seront résolus avec le principe des contreforts, etc. Mais ceci est une autre question.

## 2/ Pourquoi des églises voutées de coupoles dans le nord de l'Aquitaine ?

Il faut d'abord remarquer comment la particularité de la couverture d'églises par des coupoles dans un premier âge roman, c'est-à-dire dès la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècles est un phénomène **très caractéristique d'une grande Aquitaine**, depuis les Pyrénées et qui remonte vers la Charente et, partiellement, vers le Limousin, voire l'Auvergne...

Si on a noté, à l'époque, près de 250 coupoles en Dordogne et 220 en Charente, on n'en compte que 46 en Gironde et 13 en Lot-et-Garonne, avec quelques exemplaires dans le Gers, les Landes et le Limousin ...

On retrouve bien peu de ces coupoles ailleurs en France à cette époque romane. Bien entendu nous ne parlons pas des coupoles qui ont vu le jour avec une architecture beaucoup plus tardive, au XVI<sup>e</sup> siècle (en Italie par exemple), ou encore au XVII<sup>e</sup> siècle notamment en France.....

Il faut donc tenter d'expliquer cette particularité et cette forte concentration en Périgord-Charente.



Hôpital Saint-Blaise.

A propos de la connaissance technique et de la réalisation des coupoles par les artisans du haut Moyen Âge, deux thèses s'affrontent pour certains et donnent l'impression de se compléter pour d'autres ... la thèse « **byzantine** » et la thèse « **hispano-mauresque** », même si l'origine primitive de ces deux thèses reste bien le Moyen-Orient.

**La thèse « byzantine »** se défend et peut se résumer facilement : le principe architectural de la coupole est connu au Moyen-Orient ; les coupoles en enfilade se retrouvent dans l'architecture des églises syriaques. Cette technique passe par Constantinople à Ste-Sophie et par Venise à St-Marc, pour arriver à Périgueux à St-Front. C'est à partir de là, qu'elle diffusera dans l'Aquitaine (en passant pas Cahors).

Cette thèse est défendue par **Félix de Verneilh**, historien et grand connaisseur du patrimoine dans les années 1850, où il est un membre actif de la (toute nouvelle) « *Association Française des Monuments Historiques* » (Cf. « *les églises byzantines* »).

Pourquoi et comment s'est opéré le passage de Venise à Périgueux est sans explication. Pour certains, cependant, le « **retour des Croisades** », suite à la reconquête du tombeau du Christ à Jérusalem en 1099, a permis la reprise des échanges et du commerce avec le Moyen-Orient ; cela,

pour une durée de presque un siècle, va faciliter les échanges de tous ordres, car les Croisés étaient accompagnés de « techniciens »....

Cependant cela explique mal pourquoi le phénomène se concentre dans le sud-ouest de la France ?

**La thèse « hispano-mauresque »** comprend aussi l'origine du principe architectural de la coupole en provenance du Moyen-Orient. Le principe passe par Constantinople (Ste Sophie) et Venise (St Marc), puis traverse la Méditerranée et passe par le sud de l'Italie (Villa RUFULO à Ravello - Naples) et l'Islam en s'installant dans le sud de l'Espagne (Cordoue et Grenade).

Le savoir-faire va remonter à travers le pays (Aragon et même Catalogne) et passe les Pyrénées à Oloron Sainte-Marie. Il faut avoir vu l'église Sainte-Marie à Oloron et l'église de l'Hôpital-Saint-Blaise, un peu plus loin, avec leurs très caractéristiques coupoles nervurées ; la remontée se fait alors en passant par Moissac et le Périgord.

De la même façon le berceau brisé apparaît dans l'art Catalan, des deux cotés des Pyrénées, avant de passer aux voûtes d'arêtes. Le rôle des églises de pèlerinage ne sera pas nul dans ce cadre.

Cette théorie a été développée par les historiens de l'art roman au XX<sup>e</sup> siècle (cf. : La collection des livres *Zodiaque*). Cette voie espagnole est bien étayée par les correspondances qui existent dans la sculpture romane de l'Espagne du Nord et de l'Aquitaine du sud en remontant jusqu'au Périgord, et la Charente, puis quelque peu en Limousin (tympan et chapiteaux).



Coupole (peut-être un peu mauresque) de Moissac.

### **3/ Les coupoles en Périgord et leurs caractéristiques architecturales :**

Il y a eu, coiffant des églises romanes, jusqu'à **250 coupoles en Périgord**. Actuellement, il n'en reste plus qu'environ **180**.

La zone de plus grande densité est le nord-ouest du département ; il ne faut pas oublier que longtemps l'évêché de Périgueux et Sarlat englobait la zone de l'Angoumois.

On retrouve donc :

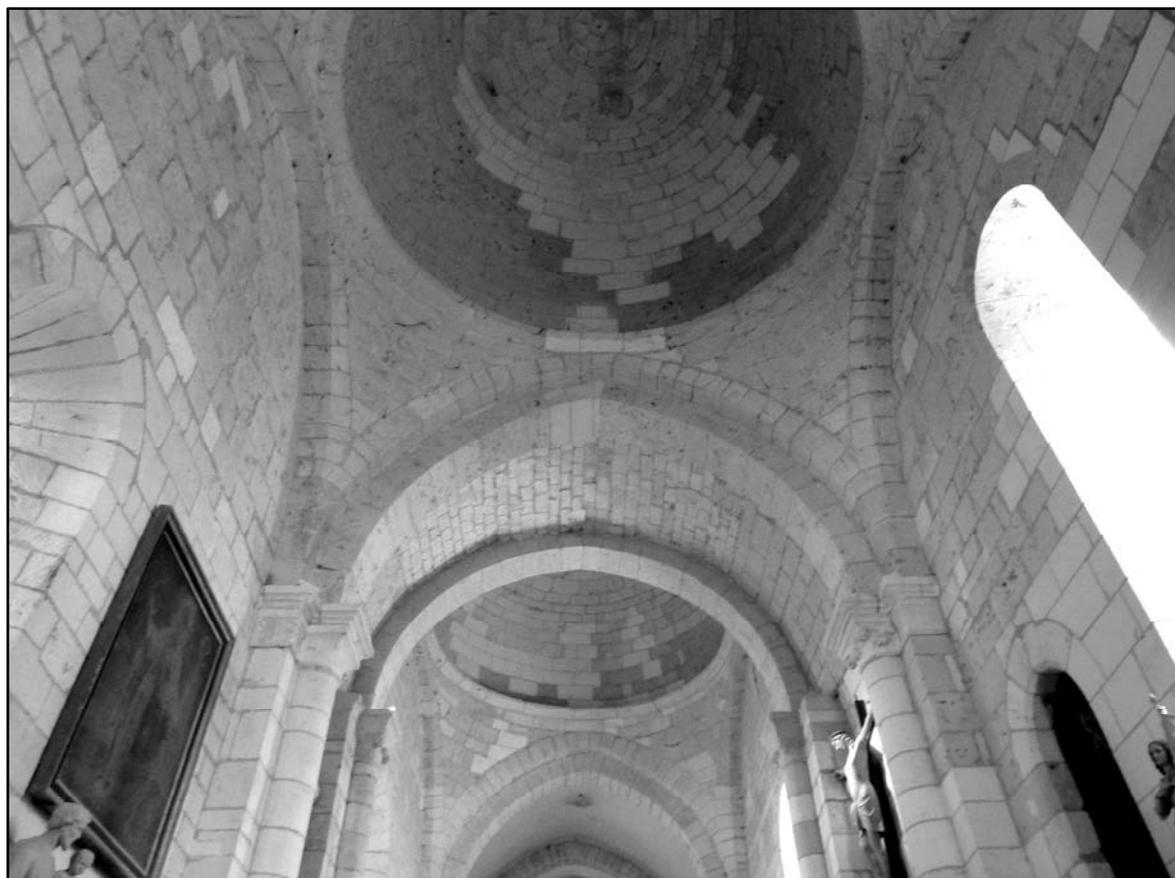
**Une église à 5 coupoles en croix** : la cathédrale St Front à Périgueux : mais refaite au XIX<sup>e</sup> par Paul Abbadie (cf. Sacré Cœur de Paris) et donc on ne la retiendra pas....

**2 églises à 4 coupoles en ligne** : Cherval et Trémolat.

**5 églises à 3 coupoles en ligne : Vieux-Mareuil, Léguillac de Cercles, Paussac, Grand-Brassac et Villetoureix.**



Église fortifiée de Grand-Brassac et deux de ses coupoles..



7 églises à 2 coupoles : Nanteuil-de-Bourzac, Coutures, Bourg-des-Maisons, Allemans, Vanxains, Bourdeilles, Agonac.



Église de Coutures et l'une de ses coupoles.



Les autres églises comportent donc une seule coupole ou, ayant été amputées, ne conservent plus qu'une seule coupole au XXI<sup>e</sup> siècle.



Église de Saint-Victor et sa coupole.



Les deux plus grandes coupoles se retrouvent dans l'église de la Cité à Périgueux (St Etienne) et dans l'église de St-Jean-de-Côle (partiellement effondrée) : environ 13 m. 50 de diamètre ; (à St-Front : 11 m.)

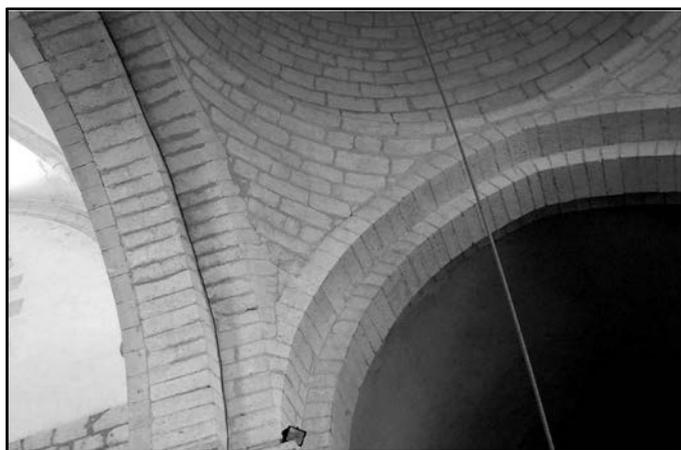
Sur les 180 coupoles existantes, une centaine ont entre 4 et 5 m. de diamètre.

(Rappelons que le diamètre de la coupole du Panthéon à Rome est de 43, 55 m.)



Coupole à caissons du Panthéon à Rome. (photo Internet)

Les coupoles reposent en général sur des **pendentifs** ; il s'agit des triangles courbes (segments de sphères) qui soutiennent la coupole et imposent leur courbure aux arcs sous-jacents. Cet artifice architectural permet de passer d'une forme carrée au sol, à une forme circulaire, base de la coupole.



Un pendentif de Chancelade suivi des quatre pendentifs de Bourg-du-Bost.





Plus rarement, les coupoles reposent sur des **trompes** ; il s'agit de l'artifice architectural qui permet de soutenir un angle saillant en encorbellement (base d'une échauguette par exemple). 23 % des coupoles d'Aquitaine reposent sur trompes, soit moins d'un quart et correspondent souvent à des coupoles octogonales (Campagne). En Italie la fréquence est beaucoup plus élevée...



Coupole sur trompe en Charente.

Le plus souvent, le profil de la coupole est une **demi-sphère**, mais parfois les coupoles peuvent être ovoïdes (par exemple Bourg-du-Bost et Campagne en Périgord). Cela correspond à des exigences architecturales plus qu'esthétiques.



Coupole non sphérique en Charente.

Telle peut être une explication rapide de cette particularité locale, dite **des églises à coupoles du Ribéracois**, phénomène architectural de l'époque romane, somme toute, peu étendu dans l'espace et peu étendu dans le temps.



Bourg-des-Maisons côté est. En haut à droite ouverture d'une bretèche au-dessus de l'abside.  
(toutes les photos sont de Serge Laruë de Charlus ou de F. Gérard.)

Serge Laruë de Charlus

Septembre 2017

# ÉPHÉMÉRIDE.

## *Séance du jeudi 5 janvier 2017*

« ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROJECTION DES PHOTOS DE LA SORTIE  
2016. »

\*\*\*\*\*

## *Séance du jeudi 2 février 2017*

« PARCOURS MILITAIRE D'UN ENFANT DU NONTRONNAIS (18<sup>E</sup> SIÈCLE). »

*par Josette Chaperon*

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

\*\*\*\*\*

## *Séance du jeudi 2 mars 2017*

« LOUIS DELLUC ÉCRIVAIN, SUIVI DE LA PROJECTION DE SON FILM  
'FIÈVRE' (1921). »

*par le Docteur Gilles Delluc*

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

\*\*\*\*\*

## *Séance du jeudi 6 avril 2017*

« LES PRÉHISTORIENS DU 19<sup>E</sup> SIÈCLE LARTET ET CHRISTY. »

*Par Jean-Pierre Chadelle*

1863, la préhistoire arrive aux Eyzies par le train. (voir gravures 1 et 2)

Août 1863, ce sont deux savants, deux scientifiques, qui descendent du train en gare des Eyzies : Édouard Lartet et Henry Christy. Le premier est un des meilleurs spécialistes européens des ossements d'animaux, le second des outillages en silex et des populations contemporaines sans écriture.

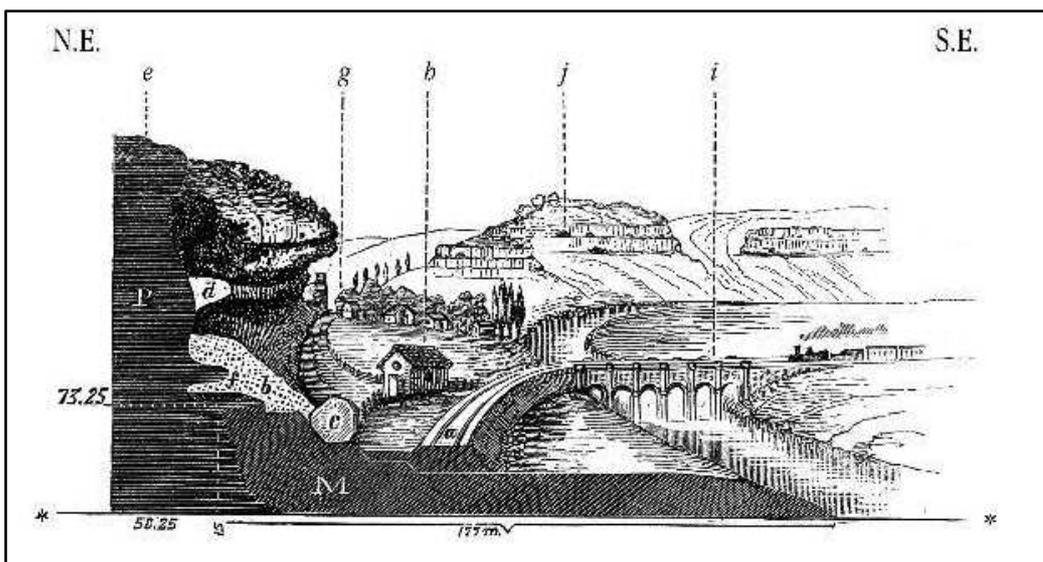
De la grotte Richard à la Madeleine, de Gorge d'Enfer au Moustier, de Laugerie-Basse à Laugerie-Haute, nous allons suivre ces deux chercheurs, examiner avec eux leurs trouvailles et les voir construire leur raisonnement. Avec des méthodes de naturalistes, ils vont poser les principes

qui sont encore en vigueur de nos jours. Un siècle et demi après leurs travaux, nous essayerons de mesurer quel a été leur apport à cette science qui allait devenir la préhistoire.

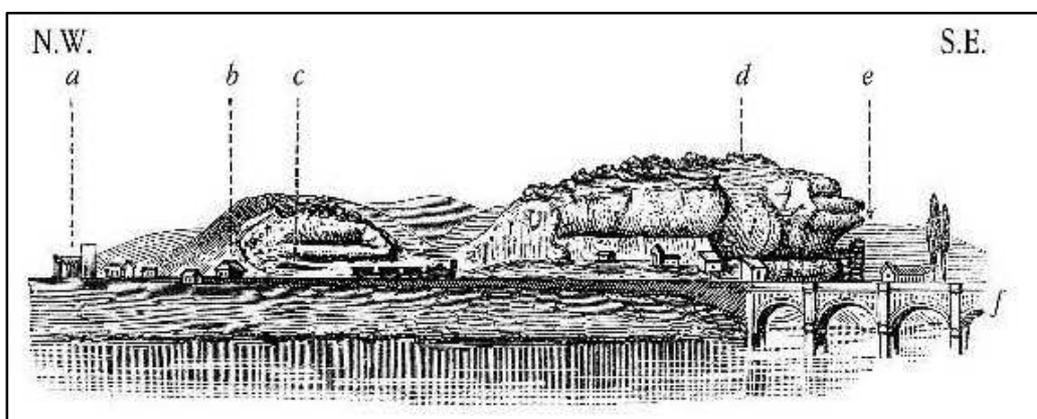
**Jean-Pierre Chadelle** est archéologue, diplômé de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, chercheur au laboratoire PACEA de l'université de Bordeaux, chercheur associé de l'université La Trobe, Melbourne (Australie). Après un bref passage au Musée de Préhistoire des Eyzies (1981), il travaille à la Direction des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine où il veille plus particulièrement sur les grottes ornées. Il collabore à la fouille et à l'étude de nombreux gisements (Vignaud, Le Moustier, Le Flageolet, Pataud, Les Champs-Blancs, La Grotte XVI...).

Homme de terrain, il relance, dès 1986, les fouilles de plein air en Bergeracois (Champ-Parel). Avec J.-M. Geneste, il fouille pendant près de vingt ans le riche gisement de Combe-Saunière et collabore à la protection de la grotte de Lascaux contribuant notamment à la réalisation du Livre blanc. Depuis 1995, il est responsable d'opérations d'archéologie préventive au Conseil Départemental de la Dordogne et dirige les recherches sur les gisements de la collectivité, grotte de **Jovelle à La Tour-Blanche**, gisement de Laugerie-Basse aux Eyzies. Il est membre du collège d'experts qui a supervisé la scénographie du futur Centre International de l'Art pariétal Lascaux à Montignac.

Il a traduit les *Reliquæ Aquitanicæ*, d'Édouard Lartet et Henry Christy, ouvrage fondateur de la Préhistoire qui a été d'un apport capital à son essor. Avec Jill Cook, directrice du département Préhistoire du British Muséum, il étudie actuellement la correspondance scientifique envoyée par E. Lartet à Th. Rupert Jones dans le cadre de la publication de cet ouvrage.



1



2

\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 4 mai 2017*

« CRIMES EN PÉRIGORD-VERT (1815-1830). »

*Par François Reix*

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

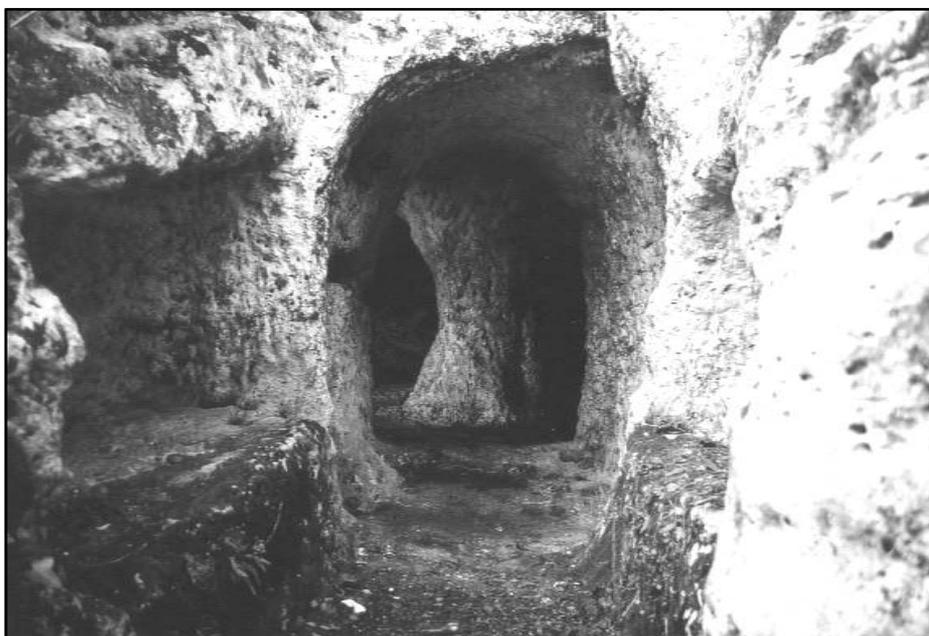
\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017*

« LE PHÉNOMÈNE CLUZEUX : LES CLUZEUX DU NONTRONNAIS. »

*Par Serge Avrilleau.*

On nomme ainsi, en Occitanie, les souterrains-refuges qui ont protégé pendant tout le Moyen Âge, les populations menacées par les multiples envahisseurs. M. Avrilleau a commencé ses activités spéléologiques en 1947 à l'âge de 14 ans. Il s'est fait une spécialité de l'inventaire des cluzeaux du Périgord auxquels il a consacré 8 volumes qui étudient plus de 2000 cavités souterraines. L'auteur est président d'honneur de la Sté Française d'Étude des Souterrains et lauréat de l'Académie de Bordeaux. Sa conférence concernera les cluzeaux du Nontronnais objets du volume 5 en cours de réédition, les souterrains en général, les souterrains annulaires, les cluzeaux doubles, l'archéologie souterraine et les gravures souterraines. Il parlera des persécutions de l'Inquisition et présentera aussi l'extraordinaire « Règle 26 » qu'il a découverte et qui prouve que les cluzeaux géométriques du Périgord étaient creusés par des professionnels.



Champeaux.

\*\*\*\*\*

### *Sortie du samedi 13 mai 2017*

LASCAUX IV

**Le samedi 13 mai 2017, toute la journée nous sommes partis vers Lascaux IV en car.**

- 7 h 45** - **Départ Piégut**, place du champ de Foire .  
**8 h 00** - **Départ Nontron**, place des Droits de l'Homme, devant le cinéma :  
**10 h 05** - **Arrivée à Montignac, Lascaux IV**,  
**10 h 24** - Départ du 1<sup>er</sup> groupe (26).  
**10 h 30** - Départ du second groupe (26).  
**NB** : température dans la grotte reconstituée 13°.  
**11 h 30** - **Visite** libre avec tablette numérique individuelle.  
**13 h** - **Départ vers St-Geniès**.  
**13 h 30** - **Repas**.  
**15 h** - **Départ vers St-Amand-de-Coly**,  
**15 h 30** - **Visite** guidée de l'abbatiale,,  
**16 h 30** - **Visite** libre du village,,  
**17 h 30** - **Goûter et retour**.  
**19 h 30** - **Arrivée** à Nontron.  
**19 h 45** - **Arrivée** à Piégut.



Nous étions 52 collègues pour cette visite. Je pense traduire l'avis unanime : sublime. La visite de la reproduction de la grotte elle-même est impressionnante et édifiante ; malgré une petite douche froide sur les toits du bâtiment - très discret dans le paysage - et la proximité des deux groupes, précédent et suivant, rentabilité oblige. La seconde partie, avec les tablettes, dans le hall final est extraordinaire. Les principales peintures et gravures sont reproduites à nouveau, comme dans la grotte, mais on peut les admirer une à une, de très près, en prenant son temps, avec souvent des explications par les tablettes... parfois indociles... Voyez les quelques photos prises par des amateurs et autorisées dans cette partie. (Votre serviteur avait, comme bien souvent, oublié - impardonnable - son appareil photos ; merci à ceux qui voudront bien m'en faire parvenir d'autres, elles seront les bienvenues...)



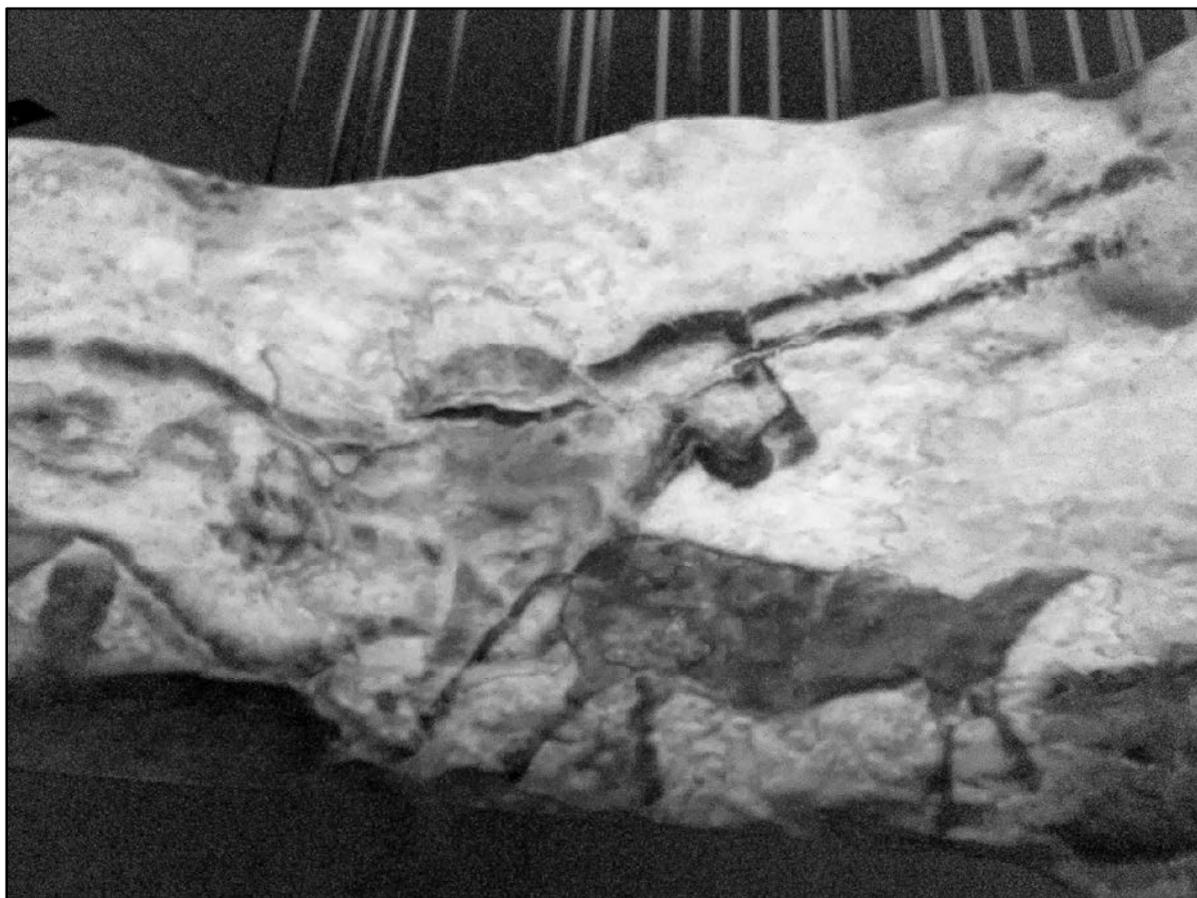
Le repas fut de grande qualité, merci à Jacques pour les choix et le travail fourni.

La visite l'après-midi de Saint-Amand-de-Coly fut plus calme et digestive. Nous avons échappé à l'orage qui se déchaîna pendant la projection du film des Amis de Saint-Amand sur les restaurations passées et en cours et l'histoire mouvementée de ces lieux.

La visite de l'abbatiale fortifiée est impressionnante. Grande église, d'allure romane essentiellement, qui s'impose par ses structures mais aussi par les hauteurs de ses défenses et ses multiples remparts... qui ne lui ont guère évité plusieurs conquêtes, surtout durant la guerre de Cent Ans. La visite s'est vite abrégée pour un retour dans les temps... pas de madeleines... Ce sera pour la prochaine fois.

Encore merci à Jacques Jarry et Dominique Poupeau d'avoir rendu cette belle journée (malgré le temps) possible... rendez-vous au 7 octobre.





Toutes les photos sont prises dans le hall final, avec un 'Smartphone'.

\*\*\*\*\*

## *Séance du jeudi 5 juillet 2017*

« LE DIT DU BOURDEIX – 1790-1944. »

*Par Marie-Jeanne Laurent*

Dans les années 1980, la Municipalité eut l'heureuse idée de procéder au grand nettoyage de la vieille sacristie de sa vieille église. Le grenier de la dite sacristie livra une grande quantité de vieux papiers. Un cantonnier zélé s'empessa d'y mettre le feu. Heureusement, un autre arrive, qui dit : « *arrête! on dirait des parchemins!..* »

Ainsi fut sauvé du feu et de l'oubli l'Acte de Naissance de la Dite Commune : ce n'étaient pas des parchemins, mais 45 feuillets de papier ancien, de 27 x 42, autrefois cousus ensemble, et couverts d'écritures vigoureuses, à la plume d'oie.

Et l'on put lire à la première page :

*« L'An mille sept cent quatre vingt dix et le quatorzième du mois de mars environ l'heure de midi ... à l'issue de la messe au devant de la porte de l'église paroissiale... »*

M. l'Abbé d'Abbadie d'Arrast, curé de Nontron, a lu ces archives et en a édité un livre vers 1990 : « le Bourdeix terre de Dieu ».



An mille sept cent quatre-vingt Dix et de quatorzieme Du mois de mars &  
 l'heure de midi, Les habitants de la paroisse Du bourdeix Etant assemblez à  
 l'issue de la messe au devant de la porte d'eglise paroissiale sont comparez  
 Leonard Combeau et quichard Duron syndics collecteurs de la dite paroisse, Les  
 quels ont dit qu'ayant recu à diverses Epôques puis la tenue des Etats généraux  
 Dabord assemblez à versaille actuellement transferez à Paris plusieurs Loix et  
 Decrets sur la constitution Du royaume Envoyez au corps municipal  
 presumer generalement Etablis ou formez, il Devenoit essentiel que les precieuses adresses  
 furent recueillies suivant Les intentions de l'auguste assemblee de qui elle emanent  
 et que pour sy conformer, chaque lieu se mit au plutôt Dans un Etat de  
 Representation legale. Ce qui étoit déjà voté par la presente paroisse, mais non  
 encore execute. Enfin le Decret Du 14 novembre dernier concernant les municipalités  
 Etant parvenu aux comparez, ils se firent l'empresse de l'afficher ainsi que  
 Dans le tems, tous ceux précédemment recus et Diverstis. Les habitants de la  
 paroisse De ce lieu En le jour d'aujourd'hui et heure pour Deliberer sur l'objet  
 De la presente requisition et n'ont signé pour ne sçavoir

sur quoi il a été jugé Dabord, a raison de l'incommodité du lieu, de se  
 retirer Dans un appartement ou abri de la maison de feu M. Vallade, à qui ayant  
 été octroyé, sans tenir à conséquence, le feu dit paroissial y assemblez ont unanimement  
 Declaré vouloir mettre à profit, sans perte de tems, un decret qui non seulement  
 autorise mais presse la paroisse de se former une municipalité. Comme aussi ils  
 ont tenu à honneur de se conformer à tous Les devoirs Dans cette premiere et unique occasion, sans  
 adhesion formelle et respectueuse a tous Les devoirs de l'assemblee nationale et de  
 son Souverain de sy conformer inviolablement. En consequence il a Dabord été recu  
 un recensement de tous Les habitants hommes femmes et Enfants à qui se tant  
 Elevé au nombre Denvirou quatre cent cinquante a fait décider que le corps  
 municipal du bourdeix pourroit être composé d'un maire, deux officiers municipaux  
 un procureur de la commune, six notables et un secretaire greffier apres quoi  
 Monsieur le Curé a bien voulu sur la requisition des dits Combeau et Duron  
 exposer à l'assemblee Les motifs de la convocation tout ce que Les peuples devoient  
 espérer de la profonde sagesse qui avoit dicté Les decrets déjà publiés, la  
 nécessité Du serment civique sans lequel on ne feroit aucun nul emploi,  
 Enfin l'importance et l'étendue de fonctions municipales. ce qui a été terminé par  
 la lecture du decret et instruction à ce sujet. puis Les habitants réunis au nombre  
 de neuf citoyens actifs, jugeant devoit se former l'assemblee d'election  
 malgré l'absence de ceux qui sans doute n'auroient pu se rendre, il a été Dabord  
 appelé par mon sieur Pierre auouturier l'aîné, et de leur denalis ainsi pour  
 l'ouverture des billets et suffrages deslinés à élire de president de la dite  
 assemblee et des dits mon sieur auouturier et de ses alie furent tous trois élus  
 Monsieur Bureau, Les habitants presens ayant procédé au scrutin pour l'election des dits

\*\*\*\*\*

*Séance du jeudi 3 août 2016*

« LE COSTUME DE L'ANTIQUITÉ AU 15<sup>E</sup> SIÈCLE (AVEC PRÉSENTATION). »

*Par Sonia Breux-Pouxviel*

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

**Quelques souvenirs... épiques !**











\*\*\*\*\*

### *Séance du jeudi 7 septembre 2017*

« LES DESSINS ET RELEVÉS D'ARCHITECTURE DE LA CATHÉDRALE SAINT-FRONT À TRAVERS L'ŒUVRE DES FRÈRES DE VERNEILH ET DES ARCHÉOLOGUES, »

*Par Thierry Baritaud*

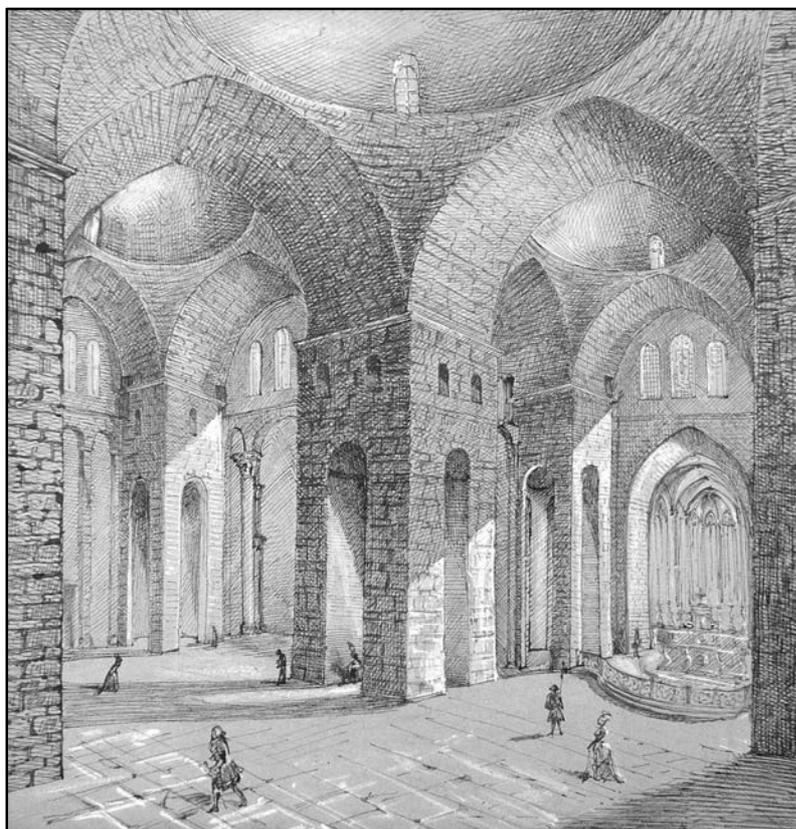
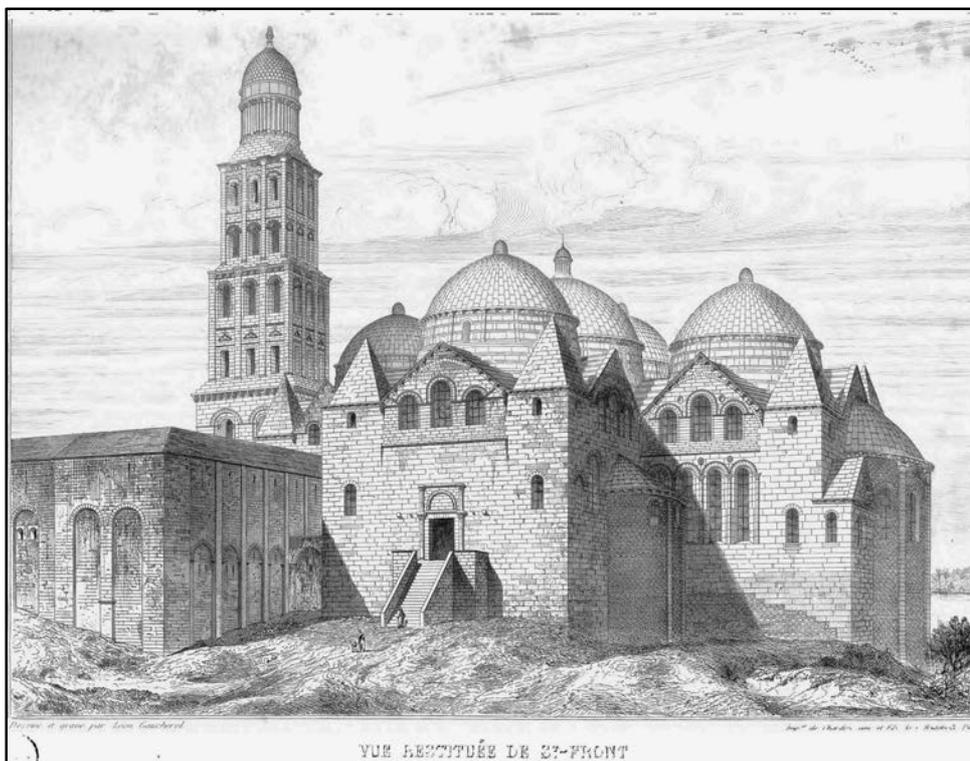
Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux archéologues, architectes ou artistes, ont représenté la cathédrale Saint-Front sous diverses formes. Du simple dessin d'artiste au relevé d'architecture détaillé d'archéologue ou d'architecte, nous suivrons l'évolution de ces représentations graphiques de la cathédrale Saint Front.

Dans l'ouvrage de référence, « L'architecture byzantine en France » publié en 1851 par Félix de Verneilh, c'est Jules son frère, qui lui apportera tout son soutien artistique pour illustrer la cathédrale Saint Front sous tous ses angles. Du dessin en perspective de l'ensemble cathédral jusqu'au dessin de détail d'éléments d'architecture, chapiteaux, modillons ou du remarquable portail roman de la façade occidentale aujourd'hui disparu, nous verrons comment l'œuvre des frères de Verneilh fut importante au milieu de ce XIX<sup>e</sup> siècle, au moment même de la naissance de la discipline archéologique.

Les débats furent nombreux et houleux lorsque l'architecte diocésain Paul Abadie proposa sa restauration monumentale de la cathédrale qui se transforma rapidement en reconstruction radicale de l'édifice. Juste avant ce projet de restauration, les frères de Verneilh avaient publié leur ouvrage dans lequel figurait en bonne place la cathédrale, ils avaient illustré leur vision du nouveau Saint Front bien différente de celle de l'architecte. La polémique engagée autour de ce projet de restauration, soulèvera de vives réactions d'érudits, d'archéologues ou d'artistes qui réagiront contre une poignée d'architectes français restaurateurs radicalistes et dont Viollet-le-Duc en était le maître et précurseur. Ce débat déontologique d'un autre siècle, montre combien sont restées encore

intactes aujourd'hui ces controverses et que la notion de protection du patrimoine est profondément enracinée dans la mémoire collective.

Enfin, nous aborderons aussi les techniques de relevés ou de dessins, qui étaient fort différentes entre elles et les instruments de mesure qui permettaient la réalisation de ces chefs-d'œuvre artistiques.



Dessins de St-Front par Jules de Verneilh.

\*\*\*\*\*

*Séance du jeudi 5 octobre 2017*

« LES ÉGLISES À COUPOLES. »

*Par Serge Laruë-Charlus*

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

\*\*\*\*\*

*Sortie du samedi 7 octobre 2017*

« LES ÉGLISES À COUPOLES DU RIBÉRACOIS. »

Après sa conférence du 5 octobre, Serge Laruë de Charlus nous a conduits, le samedi 7 octobre, vers ces monuments, concrètement cette fois, et nous l'en remercions chaleureusement.



Il faut préciser que toutes les églises visitées sont du premier âge roman, c'est-à-dire construites entre l'an 1000 et la première moitié du 12<sup>e</sup> siècle. Pour presque toutes, les murs en petit appareil et même parfois bâtis en « arête de poisson » font penser que ce sont des reconstructions d'églises carolingiennes. Après les 'raids' des pillards à la fin de la dynastie carolingienne et les débuts de la féodalité, les six églises visitées comportent des 'chambres de défense'. C'est-à-dire des salles

aménagées au-dessus des coupoles, d'un accès protégé (échelles rétractables) et comportant souvent des hourds en bois attachés à de petites fenêtres. Ces chambres permettaient à la population de la paroisse de trouver refuge en cas de razzia.

## Église de Cherval.

Nous avons commencé notre visite à Cherval, église ancienne à quatre coupoles en ligne (il n'en reste que deux en Périgord). Si les coupoles sont bien réalisées, les piliers les supportant se sont avérés insuffisants et le poids des coupoles a fait s'écarter les murs, ce qui est très rare avec ces voûtes en coupoles qui portent verticalement sur les piliers.

On voit très bien, sur la seconde photo ci-après, les fenêtres intérieures aux coupoles permettant une surveillance de l'église depuis la chambre de défense.



## Église de Bourg-du-Bost.

La plus excentrée de notre parcours fut visitée dès le matin, après le périple le plus long. Cette petite église, à une seule coupole sous le clocher, a la particularité d'avoir conservé bon nombre de ses peintures du XVI<sup>e</sup> siècle.

La coupole oblongue fait dire à Serge Laruë de Charlus qu'au premier âge roman il n'y avait pas encore de véritable compagnonnage. Dans d'autres églises les coupoles prennent parfois des formes un peu carrées et/ou assez surprenantes.



## Église de Coutures.

Petite église très bien restaurée à deux coupoles, avec chambre de défense, Coutures présente un blason dans la sacristie des Beaupoil de Saint-Aulaire.



La faim étant là, il fallut, d'urgence, se rendre à Bertric-Burée, aux Petits-Oignons... où nous fûmes gâtés... Merci Jacques.



### **Église de Saint-Victor.**

Rasasiés et bavards, il fallut reprendre la route et nos travaux... de cœur ferme. Serge Larué de Charlus nous a menés à Saint-Victor découvrir une petite église, ancienne mais magnifiquement restaurée, haussée d'une chambre de défense, et parée d'une coupole sous son clocher. La plus petite coupole du Périgord ? Peut-être, très petite à coup sûr.

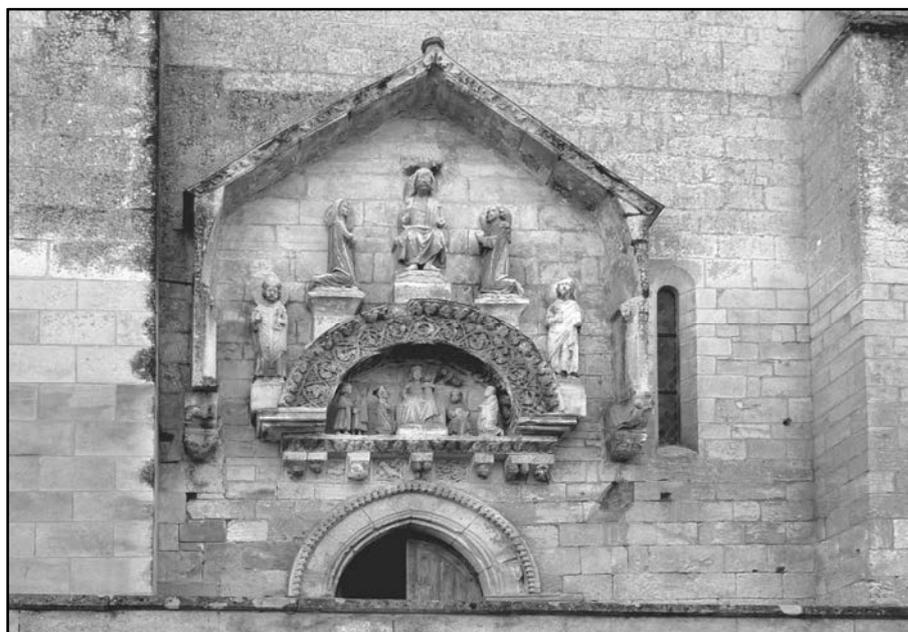


### **Église de Grand-Brassac.**

Jacques nous a menés ensuite vers Grand-Brassac par la route de crête d'où l'on surplombe la vallée de l'Isle, avec à chaque virage des vues magnifiques.

Certes cette église avec son tympan sculpté, récupéré du portail ouest abandonné, et portant des traces de polychromie est unique en ce sens.

Elle n'a pas que cette richesse. Trois coupoles en ligne la placent parmi les cinq restantes en Périgord. Mais surtout, sa chambre de défense très haute et très armée des traces d'anciens hourds en font une véritable forteresse ; ce que furent certainement nombre des églises au Moyen Âge.





Grand-Brassac, la forteresse.

### Église de Bourg-des-Maisons.

Nous avons terminé notre périple, ma fois pas trop épuisés, à Bourg-des-Maisons. Ce village garde jalousement sa petite église encore en grande partie décorée de peintures Renaissance mais aussi bien plus anciennes. Admirablement restaurée, ce bijou comporte deux coupoles et des éléments anciens, traces du premier âge roman ; chambre de défense également.

C'est là que nous nous sommes séparés, sur un frugal goûter, malgré tout apprécié, et que nous avons beaucoup remercié notre savant guide.



\*\*\*\*\*

## ***Séance du jeudi 2 novembre 2017***

« HISTOIRE DE LA CARTOGRAPHIE DE LA TERRE. »

***Par Alain Reilles.***

Si le calcul du rayon terrestre par Ératosthène permettra d'établir les premières cartes, il faudra attendre le XVI<sup>e</sup> siècle pour dépasser la cartographie de Ptolémée...

Cette conférence explique comment la cartographie (parfois locale) deviendra une science conquérante à partir de la Renaissance avant de devenir patrimoine de l'humanité.

(N.B. un complément sera publié dans les prochaines Chroniques).

\*\*\*\*\*

## ***Séance du jeudi 7 décembre 2017***

« HOMMAGE À LOUIS LE CAM. »

***Par Hervé Lapouge et Francis Gérard.***

Texte publié dans les Chroniques Nontronnaises n° 32 bis.

Hervé Lapouge et moi-même avons tenu à rendre un hommage appuyé à notre ancien Vice-président. Son rôle au GRHIN fut important : membre fondateur, rédacteur de nos statuts, intervenant fréquent, abondant, traitant avec ses qualités d'historien de sujets variés et documentés.

Avec Hervé Lapouge nous avons retracé les moments forts de sa carrière dans des Chroniques spéciales qui lui sont dédiées. (Chroniques n° 32 bis)

M. Lapouge, aidé des documents fournis par son fils Jean-Yves que nous remercions ici, a retracé les moments forts de sa vie et a énuméré sa bibliographie abondante.

J'ai moi-même essayé de rendre un hommage soutenu à son travail dans la sauvegarde de l'importante villa gallo-romaine de Nontronneau du IV<sup>e</sup> siècle.

C'est d'ailleurs à Nontronneau que le GRHIN, avec l'accord de la municipalité de Lussas-et-Nontronneau, a décidé d'apposer une plaque rappelant son passage dans le logement et son rôle historique et archéologique juste à côté. Merci madame le Maire, Merci monsieur le Président de la Communauté des Communes pour votre aimable réception.

Il est évident que le GRHIN soutiendra toute initiative tentant de mettre en valeur le site dont la richesse peut être d'un grand enseignement sur l'histoire ancienne de notre pays.

Merci Louis Le Cam d'avoir jusqu'à la fin tenté de faire participer la population nontronnaise à son passé historique.

Beaucoup a été dit sur le passé du Nontronnais, souhaitons que votre exemple se prolongera dans d'autres découvertes ou du moins dans une continuation de l'amour de notre histoire locale.

F. Gérard.

## SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

### NUMÉRO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

### NUMÉRO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

### NUMÉRO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

### NUMÉRO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

### NUMÉRO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

### NUMÉRO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massevy*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

### NUMÉRO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

### NUMÉRO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

#### NUMÉRO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

#### NUMÉRO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

#### NUMÉRO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucoour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

#### NUMÉRO 10 – SPÉCIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- État civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

#### NUMÉRO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collègue de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

#### NUMÉRO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carenso*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carenso*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

#### NUMÉRO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

#### NUMÉRO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

### NUMÉRO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges Marbeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masevry*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

### NUMÉRO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

### NUMÉRO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masevry*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Église et de L'État (1880-1910) : *Odette Plazer*

### NUMÉRO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

### NUMÉRO 19 – SPÉCIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3<sup>ème</sup> millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

### NUMÉRO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois ( 1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordin dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Étude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

### NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17<sup>e</sup> siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

### NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

#### **NUMERO 22 – 2006**

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

#### **NUMÉRO 22 bis – 2006**

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

#### **NUMÉRO 23 – 2007**

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

#### **NUMÉRO 24 – 2008**

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

#### **NUMÉRO 25 – 2009**

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

#### **NUMÉRO 26 – 2010**

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

#### **NUMÉRO 27 – 2011**

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

#### **NUMÉRO 28 – 2012**

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

#### **NUMÉRO 28 bis - Tome 1 – 2012**

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

### **NUMÉRO 28 bis - Tome 2 – 2012**

- Œuvres de Jules de Verneilh ; les autres publications : *F. Gérard*

### **NUMÉRO 28 bis - Tome 3 – 2012**

- Œuvres de Jules de Verneilh ; Florilège : *F. Gérard*

### **NUMÉRO 29 – 2013**

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIV<sup>e</sup> siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

### **NUMÉRO 29 bis - 2013**

- Naissance des associations à Nontron : *Dominique Poupeau*

### **NUMÉRO 30 - 2014**

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

### **NUMÉRO 30 bis - 2014**

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

### **NUMÉROS SPÉCIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine Brugière**

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

### **NUMÉRO 31 - 2015**

- Destins de femmes en Périgord Vert : *Francis Gérard*
- Les mottes castrales : *Jacques Jarry, Francis Gérard*
- Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes : *Jean-Marc Warembourg*
- L'histoire de l'orgue de Marin Carouge : *Henri Aristizabal*
- Jean Lapeyre Mensignac : *Collectif*

### **NUMÉRO 31 bis - 2015**

- L'Ancienne industrie du fer en Nontronnais (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.) : *Madame Clavaud*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- La fabrication des canons de Marine dans les forges du Nontronnais. *Pierre Blanc*
- Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forge à la Chapelle-Saint-Robert. *Jean Maudet*

### **NUMÉRO 31 ter - 2016**

- Les Associations à Nontron de 1900 à la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale : *Dominique Poupeau*

### **NUMÉRO 32 - 2016**

- L'architecte Catoire, ses mystères, son œuvre. *Nelly Buisson*
- La poste en Nontronnais des origines à 1900, à travers les marques postales. *Josette Chaperon-Gay*
- Le Moyen Âge à table. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Histoire du « Claud » à Saint-Martial-de-Valette (1581-2016). *Marie-José Baglione*
- L'agriculture en Dordogne pendant la première guerre mondiale. *Jean-Pierre Rudeaux*

### **NUMÉRO 32 bis - 2017**

- Hommage à Louis Le Cam.

### **NUMÉRO 33 - 2017**

- Histoire du soldat Laugerie, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. *Josette Chaperon-Gay*
- Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. *Gilles Delluc*

- Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. *François Reix*
- Le costume au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les églises à coupoles. *Serge Larüë de Charlus*

## Commande d'anciennes Chroniques : Commande des numéros :

N <sup>os</sup> -1 à 16	10 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 17 à 34	15 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> spéciaux, Brugière	20 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> bis	15 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 28 bis t1 t2 t3	25 €	X .....	=	€
N <sup>os</sup> 29 bis et 31 ter	10 €	X .....	=	€
N <sup>o</sup> 30 bis	6 €	X .....	=	€

Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €) .... = €

Total : ..... €

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à      GÉRARD Francis  
Bernardières  
24340 CHAMPEAUX  
frgerard24@orange.fr

NB : les Chroniques ordinaires (n<sup>o</sup> -1 à 34) sont disponibles en mode PDF.

- gratuitement pour les membres du GRHIN

- au prix de 5 € l'exemplaire pour les non adhérents.

Les demander à l'adresse ci-dessus.

---

## Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau  
Le Puy de Fleury  
24300 NONTRON

1 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques de l'année.